

Du Pays Sézannais

n°12. octobre 2011



PERMIS REMORQUE
PACK WEB. CODE EN LIGNE
PERMIS B-AAC
MOTO-BSR



AUTO ÉCOLE INTERSECTION

70 place de la République 51120 SÉZANNE

03 26 42 56 19

www.autoecole.intersection@orange.fr

autres bureaux à votre disposition :

65 rue Maréchal Foch 51230 FÈRE CHAMPENOISE 03 26 81 24 98

6 rue Etzenrot 51310 ESTERNAY 03 26 42 56 19

rue des Retranchements 51260 ANGLURE 06 01 71 80 99



La suite... 4

mode & déco

4, place de l'Hôtel de Ville

51120 Sézanne

Tél. 03 26 80 26 09

www.lasuiten4.fr

GORLICKI MARIE
graphiste plasticienne

www.la-boulangerie.net

marie@la-boulangerie.net

06 08 90 95 77

la boulangerie



LE FEU A L'ATRE

1 Place du Docteur Huguier

Tél 03 26 80 47 61



Concessionnaire Richard Le Droff et STUV

Poêles à Bois et Poêles à Granulés

lefeualatre@orange.fr www.lefeualatre.com

JOLIS MOMES

Mode enfants
cadeaux naissances



75 rue Notre - Dame 51120 SEZANNE
tel : 03 26 42 21 90 siret : 39413317700037

Champagne
Maurice Dugay

29, rue d'Epernay

Tél : 03 26 80 60 73 et 03 26 80 52 79

Caveau voûté 30 places - Salle de réception 120 places
Structures extérieures 250 places - Parking

**Commandes
spéciales**

Nous pouvons réaliser
votre étiquette personnalisée
sur commande pour
marquer un événement
(mariage, naissance,
communion, anniversaire,
réunion familiale) ou
une manifestation
(fête sportive,
commémoration, etc...)
N'hésitez pas à nous
contacter au :
03 26 80 60 73
Prix spéciaux pour
commandes importantes



à consommer avec modération



20-22, rue de la Halle - 51120 SÉZANNE

Tél. 24h/24 : 03 26 42 39 86 - Fax. 03 26 80 34 37

Site : www.cynoprotect.fr - Mail : contact@cynoprotect.fr

Surveillance - Gardiennage - Rondes - Interventions
Particuliers et pro - 24h/24 - 7j/7

La Mezzanine

RESTAURANT-TRAITEUR

6, rue Bouvier-Sassot

51120 SÉZANNE

Tél. 03 26 81 50 10

Fax 03 26 42 61 98

www.restaurantlamezzanine.com

SIRET 452 927 908 00015



*L'institut
& Vous...*



www.linstitut-sezanne.fr



COIFFURE

Créatif

Du Lundi au Samedi 1, Place de la République SEZANNE
03 26 80 48 55 www.creatifcoiffure.com

Si vous souhaitez faire partie de nos partenaires pour le prochain numéro de la revue,
n'hésitez pas à nous contacter :

CENTRE D'ÉTUDE DU PAYS SÉZANNAIS,
11 place de la mairie, 51120 PÉAS.
Tél. : 03 26 81 41 58



Costumes Marie-Gabrielle Géréma, voir article « Parmeline ou les doigts de fée » page 72
photos C. Lepont

édito

DES HOMMES... PARCE QU'ILS LE VALENT BIEN

Tout nous ramène à l'homme, alors même qu'il n'est pas sciemment au cœur de nos sujets. Est-ce la régression d'aujourd'hui, dans un monde qui enferme et qui fragilise, à l'heure où les espérances truquées abandonnent leurs rêves, qui cause tant de sollicitude ? Si nous passons en revue les articles de cette livraison (par ordre alphabétique d'auteurs), nous mesurerons l'aspiration forte qu'exercent (pour des êtres de sensibilité proche) notre condition et celles de nos semblables sur nos préoccupations. Christian Adam fait retour sur le passé des gens qui ont amené à Broyes la prospérité active jusqu'au milieu du siècle précédent. Monique Béguin parle des anonymes qui sont allés, de par le globe, sans fusil, cueillir les richesses exotiques que notre sol a adopté. Elisabeth Demeuve a lu pour nous les histoires d'un musicien ayant choisi de vivre un temps dans la région de Montmirail. Maurice Dervin rappelle les exploits des anciens gymnastes de Pleurs. Il aurait pu ajouter qu'en août 1897, le châtelain de Ferussac offre à « La Pleurs » son magnifique étendard. Josiane Gilson porte une vénération légitime à ses aïeux et à son terreau des Epées. Ghislaine Ravel participe à l'évocation d'événements dramatiques dont Claude Haton (curé du XVI^e siècle) est le témoin et narrateur. Gérard Labrune n'oublie pas les labours à chevaux. Claudie Lepont nous entraîne chez Parmeline dans un écrin enchanteur d'étoffe, d'art et d'élégance. Chantal Leroy fait revivre, aidée de Bernard Boller, l'hérétique Godescalc, qui,

en 849 « in suo perseveravit errore » (Aubri de Trois-Fontaines, Chronique, Éd. Pertz, Hanovre, 1874, page 735). Jacqueline Lesage-Haudry raconte la partie « immergée » de la vie de l'abbé Voillereau (docteur en théologie en 1899), compositeur de plusieurs chants (« O Salutaris », « Notre Père »...) (Le Courrier de Sézanne, 03.06.1897), autoritaire et brutal (pendant les messes il mettait les enfants à genoux « entre les deux cordes »), et comme guérisseur, n'hésitait pas à faire valoir les remèdes païens avant les prières. Jean Maclin livre une étude originale sur le travail de la tourbe dans notre région. Marie-Thérèse Poilvert recherche les multiples cimetières (surtout première guerre mondiale) qui ont été installés sur le territoire de Talus-Saint-Prix. Maryse Renard-Mahmoudian nous signale que « Charlotte » peut ne pas être obligatoirement le prénom d'une personne. Jacqueline Touchais-Yanca ressuscite en quelques pages les maisons et les commerçants de Sézanne d'autrefois (aujourd'hui le fameux « Coop », avec la complicité de M. Ferreira). De plus elle met en honneur le monumental mur-peint du cellier Dugay, création de l'artiste Anaël Topenot. Quant à Georges Valiadis, il s'épanche sur... lui-même !

René GUYOT

sommaire

TRANCHES DE VIE

L'abbé Voillereau,
une figure emblématique du début du XX^e siècle
par *Jacqueline LESAGE-HAUDRY*

CHRONIQUE HISTORIQUE

Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582)
2^e partie: place de Claude Haton, malheurs en pays sézannais en cette période
par *René GUYOT*

HISTOIRE LOCALE

Il était une fois Broyes, des origines à aujourd'hui
par *Christian ADAM*

VIE RURALE

Le temps des travaux de la terre et de la chasse aux Épées
au début du XX^e siècle
par *Josiane GILSON*

PARTICULARITÉS LOCALES

Les cimetières de Talus Saint Prix
par *Marie-Thérèse POILVERT*

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

« La Pleurs », société de gymnastique en 1900
par *Maurice DERVIN*

PATRIMOINE

Je m'appelle Charlotte...
par *Maryse MAHMOUDIAN-RENARD*

HISTOIRE D'UN MÉTIER

L'exploitation de la tourbe
dans les régions humides du Sud-Ouest-Marnais
par *Jean MACLIN*

page 8



page 12



page 31



page 36



page 42



page 49



page 50



page 54



HISTOIRE D'UN COMMERCE

Gérant du COOP à Sézanne pendant 28 ans
par *Jacqueline TOUCHAIS-YANCA*
à partir des souvenirs d'Armand FERREIRA

BOTANIQUE

La flore exotique à Sézanne
par *Monique BÉGUIN*

PEINTURE MURALE

La Champagne dans ses murs
par *Jacqueline TOUCHAIS-YANCA*

PORTRAIT

Parmeline ou les doigts de fée
par *Claudie LEPONT*

NOTES DE LECTURE

Le coup de mailloche par *Elisabeth DEMEUEVE*
Gottschalk d'Orbais par *Chantal LEROY*

POÉSIE

Tant... – STP par *Georges VALIADIS*
Souvenir d'automne... le laboureur par *Gérard LABRUNE*

page 65



page 68



page 71



page 74



page 83

page 86

Du Pays Sézannais – n°12 – octobre 2011

Publication du Centre d'Étude du Pays Sézannais

Directeur de la publication et rédacteur en chef : René Guyot

Ont collaboré à ce numéro : Christian Adam, Viviane Arnoux, Catherine Bandry, Monique Béguin, René Bourgoin, Léon Broquet (†), Florent Brisson, Danièle Cercellier, Margaux Charleux, Arlette Dagnée, Elisabeth Demeuve, Maurice Dervin, François Gaspar, Marie-Gabrielle Géréma, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Roger Henry, Gérard Labrunne, Claudie Lepont, Chantal Leroy, Jacqueline Lesage-Haudry, Jean Maclin, Mani-Julien Mahmoudian, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Monique Marquet, Alexandre Niess, Marie-Thérèse Poilvert, Annette Prévost, Ghislaine Ravel, Maryse Renard-Mahmoudian, Marlyse Rosay, Anaël Topenot, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis

Direction artistique, maquette et mise en page : Marie Gorlicki www.la-boulangerie.net / marie@la-boulangerie.net

Contacts (courrier des lecteurs, publicité, rédaction) :

CENTRE D'ÉTUDE DU PAYS SÉZANNAIS,

11 place de la mairie, 51120 PÉAS.

Tél. : 03 26 81 41 58 Site internet : <http://www.ceps.ovh.org/spip/>

n° ISSN : 1298-0706

Imprimé par : Lemaire et Thiebaut, Sézanne



L'abbé Voillereau, une figure emblématique du début du XX^e siècle

par Jacqueline LESAGE-HAUDRY



Traversant le pays de Vert-La-Gravelle, et passant devant l'église, j'entends dans ma mémoire les voix des anciens du village se souvenir de leur curé, l'abbé Gaëtan Voillereau. Ce fut un personnage hors du commun, sortant de l'ordinaire pour bien des raisons. Il commençait il y a un peu plus de cent ans à Vert-la-Gravelle un ministère qui allait durer 53 ans, jusqu'à sa mort, et qui allait laisser une empreinte et une reconnaissance durable dans toute la région.

Son père était originaire des environs de Chablis, dans l'Yonne. Nommé gendarme à Étoges, il y épousa Julie Béchard, qui habitait Beaunay.

Gaëtan Voillereau naquit à Étoges le 23 février 1865.

Son père étant nommé à Paris en 1869, le futur abbé passa toute sa jeunesse dans la capitale. Il y effectua une partie de ses études.

Il fut ordonné prêtre à Châlons-sur-Marne le 29 juin 1889 à l'âge de 24 ans. Nommé au collège Saint-Étienne de Châlons, il n'y enseigna qu'une année.

Le 8 novembre 1890, il devint curé à Landricourt, petit village au sud de Vitry-Le-François. Il y fit l'apprentissage de la vie paroissiale.

Mais son séjour ne dura que trois ans.

Le 13 août 1893, alors qu'il était encore à Landricourt, le journal « L'Union Républicaine » publia un article sur la disparition, dans la paroisse de Sainte-Livrière, d'une sculpture assez rare. Elle se composait d'un groupe de personnages en bois, taillés dans la masse, et représentant le jugement du Christ. Le vol fut constaté alors qu'un amateur d'arts désirait la voir pour s'en porter acquéreur. On fouilla le presbytère de la cave au grenier, l'église de la sacristie au clocher. Peine inutile... On se perdit en conjectures sur cette mystérieuse affaire lorsqu'une personne déclara avoir vu la sculpture chez le curé de Landricourt... Le journal demandait donc des comptes à l'abbé, le considérant comme l'auteur de ce vol.

Suite à cet article l'abbé, fou de rage, écrivit au journal le 17 août. Il y déclarait qu'il avait bien détenu « Le jugement du Christ » pendant un an à la demande du maire de Sainte-Livrière, afin de mettre l'œuvre d'art à l'abri des injures du temps. Mais il la rendit à la commune le 4 juin 1893, devant témoins. Depuis ce jour nul n'a revu l'objet... En conclusion de sa missive, l'abbé Voillereau écrivait qu'il était triste que des journalistes,

qui se prétendaient des modèles, des Phoénix, ignorent les notions les plus élémentaires de la jurisprudence ecclésiastique.

Pour couronner le tout, le conseil de la fabrique (1) l'accusa de s'être emparé d'un lit en fer de la paroisse de Sainte-Livrière. Il écrivit à l'évêque qu'il ne s'agissait que de calomnies. La polémique s'arrêta là...

Le 1^{er} octobre 1893, l'abbé Voillereau revint près de son village natal, prenant possession de la cure de Vert-La-Gravelle, ainsi que des

annexes de Coizard-Joches et Toulon-la-Montagne.

Érudit et homme d'études, il acquit le grade de docteur en théologie à l'université catholique de Lyon. Il fut, dans l'ordre des sciences religieuses, un savant de premier ordre. Sa conversation reflétait l'universalité de ses connaissances, et il ne laissait jamais passer l'ombre d'une erreur sans la rectifier. Même s'il était un ami et un défenseur de la vraie doctrine, il ne se départait jamais de sa bonne humeur et de sa courtoisie.

Ses rapports avec tous étaient des plus charmants. On peut se demander pourquoi un prêtre de cette valeur est resté si longtemps confiné dans une modeste paroisse ? On lui proposa d'autres postes mais il les refusa, ayant la fierté d'affirmer que ses titres acquis valaient tous les avancements et toutes les distinctions du monde...

Il avait également des talents d'artiste. Il était très à l'aise au piano et à l'harmonium, diplômé au concours de Paris et auteur de plusieurs morceaux couronnés par des sociétés musicales. Il tenait l'orgue de l'église, jouant ses œuvres, notamment « O Salutaris » et « Notre Père ».

En dehors de ses fonctions à Vert-la-Gravelle, il participa à d'autres cérémonies, dont le pèlerinage de Saint-Sébastien à Broys tous les lundis de pentecôte.

La cérémonie commençait à dix heures par une grand-messe solennelle devant la chasse du bienheureux saint, dite par l'abbé Tripied, curé archiprêtre de Sézanne, assisté de diacres et de sous-diacres. Messe en musique, exécutée par les élèves des frères de Sézanne.

À quinze heures, avaient lieu les Vêpres solennelles en faux-bourdon (2). Après le Magnificat, le sermon était donné par l'abbé Voillereau.

Puis débutait la procession traditionnelle, avec les reliques du bienheureux saint, jusqu'à la fontaine de Saint-Sébastien. Au retour, salut solennel en musique et bénédiction des enfants. Suivant l'usage, les pèlerins avaient pris soin de se munir de baguettes fleuries et l'ensemble produisait un coup d'œil saisissant.

L'abbé était aussi chargé par l'évêché de la correction des conférences du dogme. Il en rendait un compte-rendu aussi compétent que judicieux, et sans jamais aucun retard. Et combien d'ecclésiastiques recouraient à ses services pour lui deman-



L'abbé Voillereau avec ses communicants



L'abbé Voillereau en compagnie des communicantes de sa paroisse, le 7 juin 1931

der la rédaction de travaux qui les embarrassaient ! On savait, bien au-delà du diocèse, qu'il était un vrai puits de science... et l'on venait y puiser de loin !

Pasteur spirituel aux grandes qualités, Gaëtan Voillereau était aussi très attentif aux souffrances des corps, qu'il avait le don de soulager. Bien des personnes lui doivent d'avoir guéri, et même d'être restés en vie. On observait souvent des files de voitures devant le presbytère. Sa dévouée gouvernante, Pauline, s'occupait de l'accueil des visiteurs. Très apprécié de ses paroissiens, ils l'invitaient à participer au repas dominical, ainsi qu'à certains repas de communions et mariages.

À cette époque les noces duraient deux à trois jours. L'abbé se rendait, avec les invités, au Mesnil-sur-Oger pour déguster des vins millésimés. C'était un bon vivant. Parfois il avait du mal à remonter les marches de la cave. Comme quoi, on peut être un saint homme... et avoir quelques faiblesses !

Un fait marque son immense dévouement.

Avant la guerre, il y avait à Vert-la-Gravelle un menuisier, du nom de Désiré Mony, qui fabriquait les cercueils. Lors de l'exode de 1940, alors que tous les habitants du village avaient fui, seuls le menuisier et le curé étaient restés sur place.

Le 16 juin, le menuisier mourut et

il ne trouva bien entendu personne pour lui faire un cercueil... alors qu'il en avait tant fabriqué durant toute sa vie. L'abbé Voillereau creusa la tombe et y enterra le menuisier emballé dans une couverture. Ce fut un enterrement... « dans la plus stricte intimité ».

Âgé de 81 ans, l'abbé Gaëtan Voillereau mourut le 30 septembre 1946. Ses obsèques eurent lieu le 3 octobre, en présence d'un très grand nombre de personnes et d'une vingtaine de prêtres. Avant la cérémonie, un long cortège suivit sa dépouille mortelle, portée au long des rues du village.

Il est inhumé au cimetière de Vert-la-Gravelle.

Extrait de l'éloge funèbre de l'abbé Voillereau par Monseigneur Joseph-Marie, évêque de Châlons-sur-Marne : « À ceux qui regretteraient qu'un tel prêtre se soit pour ainsi dire enterré de son vivant dans ses livres, et n'ait pas collaboré davantage à l'action catholique à laquelle sa doctrine eut donné une autorité conquérante, je réponds avec l'apôtre que le Seigneur a voulu que les uns soient missionnaires par la parole et l'influence extérieure, et les autres par le rayonnement silencieux de leur vie. L'abbé Voillereau fut un de ces derniers. Il laisse ainsi derrière lui des jets de lumière qui ne sont pas près de s'éteindre. »

L'abbé Voillereau fut le dernier curé résidant à Vert-La-Gravelle.

(1) *Le conseil de la fabrique* : Ensemble des personnes nommées officiellement pour administrer les biens d'une paroisse.

(2) *Faux-bourdon* : Chant d'église à plusieurs parties qui l'exécutent note contre note.

Sources :

— Les archives de l'évêché de Châlons-sur-Marne.

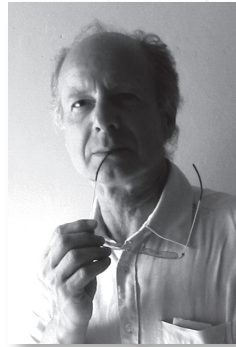
— « Le Courrier de Sézanne » du 23 mai 1896.



La tombe de l'abbé Voillereau, plein Ouest, au pied de la porte principale de l'église de Vert-la-Gravelle. La pierre repose sur des assises, et ne touche pas le sol. Au levant est un arbuste aux feuilles persistantes, au couchant s'élève une haute croix en fer forgé, dépourvue de signes particuliers. Photo René Guyot



L'église de Vert-la-Gravelle, du temps de l'abbé Voillereau. Archives de l'évêché, Châlons-en-Champagne



Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582)

par René GUYOT

contribution de Ghislaine RAVEL

présidente de la SHAAP lors du colloque Claude Haton

**Deuxième partie :
place de Claude Haton pour la connaissance particulière
des événements locaux de la seconde partie du XVI^e siècle,
malheurs en pays sézannais en cette période**

Cet article fait suite à la première partie livrée dans la revue « Du Pays Sézannais » numéro 11 de septembre 2010. Des pages 28 à 45, nous avons mis en évidence le cadre de cette période terrible, en pleine guerre inter religieuse. Les faits sont racontés par le menu dans un ouvrage exceptionnel qui vient d'être édité dans son intégralité. Ce sont les *Mémoires* de Claude Haton.

Avant de parler des situations par village, nous avons souhaité entretenir le lecteur sur la personnalité de l'auteur et sur l'environnement historique de l'époque. Ceci étant fait, nous en venons ici aux circonstances dramatiques dont chaque village et dont chaque famille en a dû subir les conséquences. Entre temps, nous découvrirons le cheminement des *Mémoires*.



doc. 28 Les dangers du temps, Jacques Callot, Les misères de la guerre, BnF Estampes

3) LES MÉMOIRES, D'HIER À AUJOURD'HUI

Le manuscrit – Le style littéraire de Claude Haton – Un ouvrage subversif – L'édition SHAAP – L'édition Bourquelot, et différences entre les deux

L'œuvre originale de Claude Haton comporte 1030 feuillets pris ensemble dans une couverture de parchemin au dos de laquelle une écriture moderne a noté : « *Manuscrit contenant un grand nombre de détails relatifs à la ville de Provins et lieux circonvoisins, avec l'histoire des événements arrivés en France dans la dernière moitié du XVI^e siècle, par Claude Haton, prêtre en 1601* ». Pour la numérotation des feuillets (car il y a eu plusieurs paginations, la manuscrit étant passé en plusieurs mains), je renvoie aux indications qu'en donne Chloé Pata, *Commentaires des Mémoires de Claude Haton année 1577*, mémoire de Maîtrise, 1999, pages 7 et 8. Le travail n'est pas parvenu dans son intégralité. Les *Mémoires* débutent en 1553, sous le chapitre 39, ce qui laisse imaginer l'ampleur de la perte. Ce sont 96 feuillets qui manquent. De la même façon le folio 1016 s'interrompt brutalement en brisant une phrase ; en la chronique de l'année 1582 (et nous savons que l'auteur décède après 1605). La suite des folios 1017 à 1030 constitue le testament de Claude Haton. Ainsi les *Mémoires* se composent de deux éléments : la partie historique proprement dite (altérée en ses commencement et fin) et le testament.

Le texte est conservé à la Bibliothèque nationale sous la cote BnF, ms. fr. 11575. Félix Bourquelot indique en introduction de son édition, que le titre primitif était : « *Le récit des événements accomplis de 1553 à 1582, principalement dans la Champagne et la Brie* ». Des copies ont été faites. Nous avons le souvenir d'un exem-

plaire aujourd'hui égaré et autrefois entreposé à la bibliothèque de Soubise d'un « *Recueil de l'histoire particulière de plusieurs cas advenus en nostre temps au royaume de France et principalement en la ville de Provins et bailliage d'icelle, desquels l'auteur a eu connaissance selon les temps et les saisons qui seront déduits ci-après, depuis 1543 jusqu'en 1586* ».

Claude Haton a partagé son écrit en quatre livres. Pour le premier desquels, et uniquement pour celui-là, il a proposé un découpage en chapitres. Le livre 1 se termine par le chapitre 62.

C'est un véritable journal avec description des événements par année. Pour poser des jalons, ou pour mettre en exergue des moments forts, ou pour faciliter la tâche du chercheur ou de l'historien, Claude Haton a construit son récit en articles de dimension régulière (quelques phrases... mais il faut dire que ses phrases sont à rallonges), et en marge de ceux-ci, pour la plupart, en a relevé le sujet principal, sous forme de manchette.

Une tentative rapide de suivi de l'œuvre originale de Claude Haton est faite par Chloé Pata, op. cité, page 8. Au XVIII^e siècle on la trouve chez des érudits provinois : Louis Ruffier, Nivert, Claude Rivot, puis à la Bibliothèque Impériale. (doc. 28)

Claude Haton bénéficie d'une culture privilégiée, d'une instruction hors norme, et joint à ces avantages, un don personnel pour le récit.

Claude Haton dispose d'un vocabulaire ample, d'une extrême richesse et de surprenante délicatesse s'agissant de la description des affaires galantes (y compris prostitutions et viols). Pour nous en convaincre, savourons les aventures d'une « icelle dame [qui] estoit d'une si bonne grace et d'un si doux parler et amoureux, que incontinent monsieur le routisseur fut entière-

ment ravi de son amour ; et en luy vendant sa marchandise, l'entretenoit du meilleur maintien qu'il pavoit avec toutes parolles fort gracieuses, se rendant toujours son serviteur, et luy presentoit ses corps et biens à son commandement. La jeune dame se voyant si bien enfoncée en la bonne grace dudit routisseur, delibera en elle de ne plus mettre de pot au feu et d'entretenir ledit routisseur qui luy avoit si favorablement présenté sa mercerie à son commandement » (*Mémoires*, 1576, 226). La distinction du vocabulaire est généralement la règle chez Haton ; mais quelques fois, pris dans la description de l'affaire, il commet des maladroites. C'est ainsi que poursuivant ses tentatives de séduction, le routisseur finit par pouvoir entrer chez la dame. Ayant apporté le repas, il se trouve contrarié dans le déroulement de la soirée car l'hôtesse décide de passer à table avant qu'au lit. Ayant insisté sans succès pour l'amener à inverser les priorités, « ledit routisseur fait son souper assez court, car il prétendoit de se saouler dedans le lict d'autre viande que celle qu'il avoit porté sus la table » (*Mémoires*, 1576, 232). Les idées claires et les faits racontés sans fioritures excessives font une lecture agréable. Claude Haton se permet quelques fois des transitions étonnantes par des écarts dans le cours lui-même de l'action qu'il décrit, invitant le lecteur à entrer dans l'histoire : « Le discours [sur un prieur et son fils de 18-20 ans] que nous venons de faire a esté pour employer le temps, cependant que le camp du roi se rafraichissoit par la campagne en allant petit train assiéger la ville d'Orleans » (*Mémoires*, 1562, 174). Mais nous sommes fondés, et nous nous en expliquerons dans la suite, à nous demander si le style dont nous faisons facilement l'éloge, est bien celui de Claude Haton ; en d'autres termes, si ce personnage est bien l'auteur des *Mémoires* ; du moins son écrivain. Car des indices

incitent à penser que le texte aurait pu être dicté. Ces indices portent sur des mots reproduits phonétiquement comme les noms propres de localités, comme si la plume était soumise à une dictée. Ainsi nous relevons les orthographes fantaisistes d'Aix-en-Othe « Aix Annotte » (*Mémoires*, 1575, 123), de Montier-en-Der « Montirande » (*Mémoires*, 1563, 27), d'Elbeuf « Allebœuf » (*Mémoires*, 1576, 176)... Par ailleurs, si l'on se penche sur le manuscrit proprement-dit, on constate que « les pages sont souvent raturées et tachées ; qu'il y a des blancs dans le texte ; que certains mots sont répétés » (Chloé Pata, op. cit., page 6). Ce constat (avec ce qui a été dit plus haut) traduit des hésitations, des attentes vaines, des incertitudes évidentes, une fébrilité, non pas sur les événements eux-mêmes, non pas non plus sur leurs récits, mais sur la façon de les écrire. Celui qui tient la plume semble être soumis au fonctionnement mental d'un raconteur exigeant, prompt à s'exprimer, pour une matière dont il ne maîtrise pas toutes les données.

Ce qui me pousse à dire, à défaut d'une expertise graphologique, que deux personnages auraient contribué aux *Mémoires* : son véritable auteur, et son rédacteur (en quelque sorte secrétaire du premier). (doc. 29)

L'impression qui se dégage du sentiment que porte Claude Haton à l'égard des gens de son époque est une grande déception et un désa-

doc. 29 Signature de Claude Haton, acte du 15 septembre 1607, Arch. Seine-et-Marne, 1000 E42

veu. Nous avons à faire à une critique tous azimuts, qui touche toutes les catégories de la société (à l'exception peut-être du peuple, s'il est considéré comme enveloppe générique de ceux qui souffrent). Il est inutile de rappeler (car nous avons insisté là-dessus, emporté naturellement par le guetteur désabusé des maux de son monde) les reproches qu'adresse Claude Haton aux femmes, aux seigneurs de petite volée tant terriens que religieux, aux maîtres laïcs qui gouvernent dans l'absurdité, aux ecclésiastiques dépravés. Les griefs sont très clairs. Voir à ce sujet Jean-Pierre Andry, *Quelques opinions de Claude Haton sur les gens de son époque*, bulletin de la SHAAP, numéro 151, 1997, pages 27 à 32, qui sélectionne un certain nombre de catégories pour lesquelles Claude Haton n'est pas tendre (la noblesse provinoise, les chanoines, les faiseurs de processions, les fils de paysans destinés à la prêtrise, les juifs, la soldatesque de tout poil). Les griefs s'appliquent non seulement aux hommes, mais encore aux institutions. Claude Haton ne s'en prend pas seulement aux chefs de guerre locaux... car nous comprenons aisément que c'est la noblesse elle-même qu'il vise, et ses fondements. Il ne s'en prend pas seulement aux petits moines paillards ou aux curés affairistes... car c'est toute la hiérarchie catholique qui est corrompue, jusqu'au Vatican (*Mémoires*, 1557, 6). À s'en prendre enfin au dérèglement général de la société (aux hérésies, aux mœurs de ses paroissiens, à leurs difficultés qui semblent en être les causes), et auquel répond le courroux du ciel, on comprend que c'est à un profond changement qu'il aspire.

C'est en cela que ses écrits (et ses pensées) apparaissent comme hautement **subversifs**.

En remettant en cause l'ordre du monde, il menace ses exploiters contemporains de la nature et des hommes. Ce faisant il peut prendre

place parmi les humanistes de la Renaissance.

L'époque cependant ne se prête pas à une critique libre, ni même modeste, encore moins sélective. Claude Haton est un homme qui a dû en toutes circonstances et à tous moments, vivre dans la discrétion et la dissimulation. Très conscient de sa fragilité provoquée par ses idées, il a assuré lui-même sa protection en portant des armes, et en se faisant instituer chef d'une milice catholique (l'élevant au summum de la malhonnêteté intellectuelle, lui qui avait la gent de armes en profonde aversion). De cette façon il nous est permis de calmer le prétendu zèle anti-huguenot, contraint qu'il était de montrer un choix (ou contraint de choisir) pour le clan catholique. Il sait qu'un écart de langage lui eut valu d'être accroché aux branches par le col. Voilà qui justifie les contradictions qui embarrassent une lecture sereine des *Mémoires*... elles ne sont pas dues à la frivolité du personnage mais alimentées par la situation et exprimées par son intelligence.

À ce point nous sommes amenés à nous poser la question fondamentale de la publication des *Mémoires*, du vivant de Claude Haton. Autrement dit, Claude Haton a-t-il écrit pour ses contemporains ou pour la postérité ?

Rien ne permet d'affirmer que les *Mémoires* ont été diffusées, de quelque manière que ce soit, du vivant de l'auteur. Le dévoilement de leur contenu aurait annoncé l'arrêt de mort immédiat de l'auteur, condamné qu'il aurait été par son entourage de petits malfrats et par des sentences supérieures. Chloé Pata assure que « les *Mémoires* furent écrites en vue d'une publication » (Chloé Pata, op. cit., page 8). Ce n'est vrai qu'en partie car l'initiative eut été trop dangereuse (et n'a pas vu le jour) ; bien que, pour reprendre l'idée énoncée par Ghislaine Ravel (voir plus loin),

« sans aucun doute il cherchait à communiquer ».

Sans le savoir, par ses positions, Claude Haton fait partie de ces talents qui osent avoir une opinion sur la formidable régression sociale du féodalisme et qui vont aider à l'ouverture des portes du pouvoir pour la bourgeoisie deux siècles plus tard. Cependant, alors, il ne pouvait être question que d'humeur tant l'espace de liberté était cadenassé. Qu'aurait-il fait de plus de liberté ? Aurait-il volontairement brisé sa course intellectuelle en en restant à une publication ? Il n'était pas imaginable encore de bousculer le système. Son habit lui interdisait d'y songer ; sa foi peut-être aussi. C'est ainsi que malgré la charge incisive contre les puissants de son temps il lui était impossible de pénétrer la logique des philosophes socialistes qui, plus tard, comme Marx, prétendront qu'il ne sert à rien d'interpréter le monde si l'on ne se donne pas les moyens de le transformer.

En 2007 aboutit le travail considérable de **publication des *Mémoires* par la SHAAP**. Il s'agit de l'édition intégrale du manuscrit BnF ms. fr. 11575 dont deux microfilms se trouvent à la bibliothèque de Provins pour l'un et aux Arch. de Seine-et-Marne pour l'autre. Une équipe entière a œuvré à cette édition, dont on lira avec plaisir les noms des membres (dirigés par Laurent Bourquin) en début de tome 1. L'association historique de Provins a participé grandement, aux côtés de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, et avec l'aide du Comité des travaux historiques et scientifiques. Il a fallu sept années d'efforts pour donner les quatre tomes de la nouvelle formule. Le tome 1 comprend les récits des années 1553-1565, le tome 2 de 1566-1572, le tome 3 de 1573-1577 et le tome 4 de 1578-1582. Ce dernier volume contient un supplément inestimable en la forme d'un glossaire, d'un index

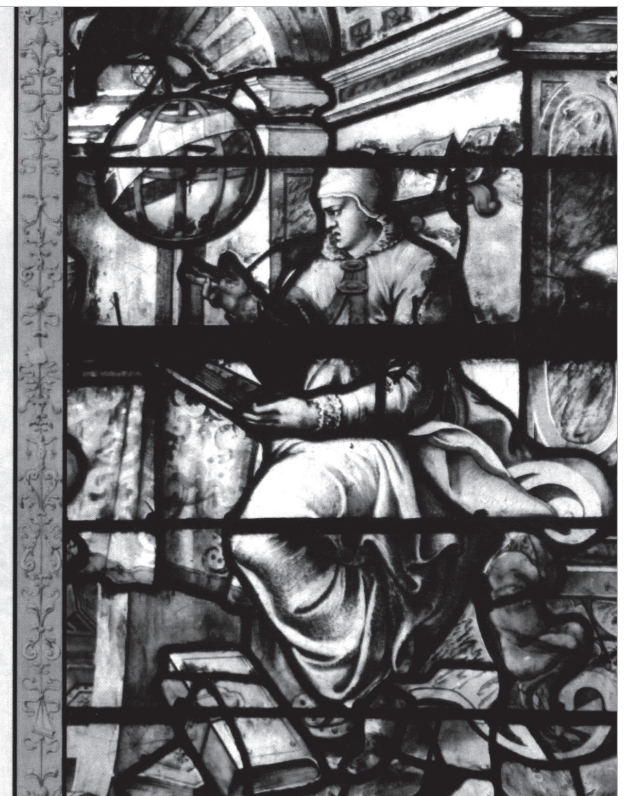
général des noms de lieux et d'un index général des noms de personnes. Dans la présentation j'ai apprécié l'introduction de Bernard Barbiche (pp. XXIII à XXVI) qui renseigne efficacement sur la vie provinoise.

Pour fêter la sortie officielle des *Mémoires*, la SHAAP a organisé les 10 et 11 octobre 2009 un colloque national dédié à « Claude Haton en son temps ». C'est ce titre qu'utilise Ghislaine Ravel pour nous parler de Claude Haton et de son environnement religieux et politique. Ghislaine Ravel s'appuie sur les communications du colloque pour nous sensibiliser à certaines facettes tant de la personnalité d'Haton que des événements, qu'une lecture distanciée n'aurait pas pu faire entrevoir. (encadré pages suivantes, docs. 30 et 31)

Colloque national « Claude Haton en son temps »

Organisé par
la Société d'Histoire et d'Archéologie
de l'Arrondissement de Provins
En partenariat avec la ville de Provins

Le 10 et 11 octobre 2009
à l'Hôtel-Dieu de Provins,
salle haute (entrée rue d'Enfer)



doc. 30 Plaquette de présentation du colloque, chemise, première de couverture, partiel

CLAUDE HATON EN SON TEMPS

PAR GHISLAINE RAVEL

présidente de la SHAAP lors du colloque Claude Haton

« Claude Haton en son temps », tel était le propos du colloque tenu en l’Hôtel-Dieu de Provins, le 10 et 11 octobre 2009 (1), à l’initiative de la Société d’Histoire et d’Archéologie de l’Arrondissement de Provins et en présence de Monsieur le député-maire Christian Jacob et le conseiller général du canton Monsieur Caparroy. Ce colloque constituait une sorte de conclusion au long travail de transcription effectué en collaboration étroite entre universitaires seiziémistes et une équipe de la Société (2) et un hommage à ceux qui avaient initié ce projet, les regrettés professeur Jacquard, Monseigneur Veissière et Bernard Delahaye.

À travers les mille folios manuscrits retrouvés des écrits de Claude Haton, les historiens communicants ont dégagé trois grands thèmes récurrents dans son œuvre, entre 1553 et 1582. D’abord, celui d’une communauté chrétienne qu’il connaît, qu’il défend et qu’il dessert comme sa fonction de prêtre l’y invite. Ensuite, celui d’une société civile d’ordres dont il appelle de tous ses vœux le retour à l’harmonie, harmonie détruite par une évolution qu’il ne comprend pas et qu’il réprouve. Enfin, celui d’une période troublée dont les plus humbles sont les plus grandes victimes et dont il cherche les causes et les solutions.

I. UNE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE.

Haton, tisse, à la fois, le fil de l’histoire générale, pour laquelle il accède à des sources privilégiées, (les Guises dont il partage les positions ?) il diffuse en particulier l’intégralité de Grande Ordonnance d’Orléans de 1561, et le fil de l’histoire locale, connaissant fort bien le pays provinois et sa population. Il fréquente toutes les catégories sociales, le milieu rural de son village natal, Melz-sur-Seine, et le milieu urbain, nobles, bourgeois, hommes de justice et petit peuple, qu’il côtoie en tant que prêtre et chapelain de la paroisse de Saint-Ayoul. Cette communauté chrétienne, il la décrit dans nombre de processions, de pèlerinages, décidés en vertu du calendrier, fête de Saint-Ayoul (1567), de Saint-Georges à Chalautre-la-Grande (1573) ou voulus par les fidèles, réclamant l’eau en périodes de grande sécheresse (1567) ou la fin des gelées tardives (1573). Haton évoque avec émotion, attendrissement, ces marques de dévotion populaire, par exemple, en 1567, de Provins à Nogent, décrivant le transport de reliques, les chants collectifs, la joie de la communion, puis le copieux et convivial déjeuner qui succède aux prières. Pierre-Eugène Leroy (3) souligne à quel point cette image de la communauté chrétienne correspond à « la cité de Dieu » donc une vision idéale de Haton, vision conservatrice aussi.

Cette communauté est pour Haton l’image d’une société apaisée, unie dans l’amour du Christ et le respect des institutions. En effet, Haton est très attaché à l’Église catholique romaine et comme le montre Bernard Barbiche (4), il se soumet à la hiérarchie et notamment aux décisions du pape qu’il reconnaît comme le chef de l’Église.

Les hauts dignitaires ecclésiastiques, « l’Église d’en haut » comme les nomme Bernard Barbiche sont pour Haton une sphère plutôt abstraite, qu’il ne fréquente pas. Mais les nombreux jubilés dont Haton nous parle, en particulier celui de 1575, célébrés par les papes tous les vingt cinq ans, sont pour lui une source providentielle de grâces spirituelles, d’indulgence plénière pour laquelle il faut se soumettre à de strictes observations largement évoquées en 1576. Il suit avec attention, les travaux du Concile de Trente entre 1557 et 1561, il nomme tous les participants à cette assemblée et là encore, on ne peut s’empêcher d’évoquer sa proximité avec les Guises et donc du cardinal de Lorraine. Haton trace le portrait de deux hommes qu’il réunit dans une même admiration : Nicolas de Pellevé, ancien maître des requêtes, archevêque de Sens, qu’il loue pour avoir œuvré

1. Actes du colloque, Claude Haton en son temps, bulletin de la SHAAP n° 163, 2009.

2. Mémoires de Claude Haton, édition intégrale en tomes, sous la direction de Laurent Bourquin, Paris, CTHS.

3. Maître de conférence au Collège de France.

4. Professeur émérite à l’Ecole des Chartes.

contre les abus du clergé : manque d’assiduité, absence du lieu de résidence, cumul des charges, moralité douteuse et Claude Moissant, doyen de la chrétienté de Provins, qu’il peint comme « ayant un sens élevé de ses responsabilités » et qui applique les décrets tridentins, seuls capables, d’après lui, de sauver et régénérer l’unité chrétienne.

L’univers de Claude Haton est celui des indulgences, des processions, des prédications et grandes dévotions et Chloée Pata (5) nous rappelle l’importance de l’espace sacré pour le Provinois. C’est le territoire essentiellement rural, émaillé de monuments catholiques : églises, cimetières, hôtel-Dieu, abbayes et prieurés, outre les chapelles seigneuriales, sans compter les calvaires, statues protégées dans de petits édicules dispersés dans la campagne. Chacun remplit sa fonction : lieux de culte, d’inhumation des corps, de charité et soins, lieux de rémission et de refuge, du culte des saints et pèlerinages. Mais de ces lieux sont exclus les Huguenots qui abhorrent culte des saints, reliques, pèlerinages et toutes formes de représentation religieuse mais pour eux pas de lieu de culte, de sépultures, de soins. Leur iconoclasme fut particulièrement violent en 1567, où les églises du Provinois furent pillées, saccagées et les prêtres malmenés voire assassinés comme en témoigne le comportement du Provinois Thibaut Trumeau dit « le sauvage ».

Pourtant par esprit de conciliation, le roi Charles IX accorde en 1563 aux protestants provinois l’autorisation d’établir un lieu de culte. Mais diverses manigances, notamment celles de Philippe Durand de Villegagnon, président au présidial de Provins, empêcheront l’installation de ce lieu. Ce qui ne peut que réjouir Claude Haton considérant le huguenot comme une créature satanique qu’il faut éliminer, et l’harmonie de la communauté, de la « Res publica » est rompue mais les huguenots ne sont pas seuls responsables. C’est l’ensemble de la société civile, le roi lui-même, qui attirent les sanctions divines, responsables du dysfonctionnement de la société : « Malheureux est celui qui à son esciant porte damage a une republicque » (1556).

II. UNE SOCIÉTÉ CIVILE EN CRISE.

Ainsi, Laurent Bourquin (6) présente et analyse l’opinion qu’a Haton de la Noblesse. Il exprime une forte hostilité à son égard car les nobles manquent à leurs devoirs, il leur reproche avec férocité un comportement non conforme à son modèle nobiliaire idéal. Passant au crible de l’idéal médiéval (1558) l’attitude des nobles du XVI^e siècle, il exprime une forte déception. Craindre Dieu, combattre avec courage pour des causes justes, soutenir la couronne, protéger les plus faibles, telles sont les vertus des « vrais » nobles et qui justifient leur prééminence, leur immunité et leurs privilèges. Ne nous y trompons pas, Haton n’est pas hostile à la société d’Ordres, mais il veut que chacun tienne son rang et remplisse ses obligations. Or la noblesse qu’il côtoie est devenue avaricieuse, infidèle, oppresseur du peuple, peu charitable, cruelle. Comme le souligne Ghislaine Ravel (7), Haton s’attarde sur les exactions des « genspillhommes » qui accaparent les biens communaux au détriment des villageois comme le seigneur de Chaumont au Moulin d’Ocle(1556), le seigneur de Bouy qui usurpe les revenus du prieuré de Chalautre-la-Petite (1562) ou encore celui d’Esternay qui s’empare de cinq cents arpents de prés aux dépens des habitants de La Motte (1572). Si Haton s’attarde sur ces rapports seigneurs-paysans (1556-1562-1566-1572-1576) et regarde avec sympathie les révoltes villageoises, ce n’est pas pour contester l’ordre social établi mais pour dénoncer les mauvais seigneurs, leurs abus de pouvoir et démontrer qu’ils dérogent à leurs fonctions. Il dénonce avec force, les « genstuehommes » qui tournent le dos aux vraies valeurs nobiliaires, attirés qu’ils sont par les moyens de s’enrichir sans scrupules à l’occasion des guerres de religion. Violences, rapines, viols transforment les nobles, catholiques et protestants, en aventuriers cruels, violences qui touchent surtout le petit peuple briard. Violences religieuses comme celles exercées par Gaucher de Foissy au prieuré de La Fontaine-aux-Bois (1567), celles contre les huguenotes au Houssay(1567) ou encore la pendaison d’un huguenot Provinois à Provins, suivie de la mutilation du cadavre (1572). Violences des gens de guerre comme Messieurs Lenoncourt, Biron, d’Aumale, de Larchant. « Toute meschanceté estoit permise et tolérée par leurs capitaines qui recevoient tributz de leurz soldatz ».

5. Mastère es histoire, conservation du Patrimoine.

6. Professeur à l’Université du Maine.

7. Présidente de la Société d’Histoire et d’Archéologie de l’Arrondissement de Provins.

Laurent Bourquin pose la question : les Nobles sont-ils coupables de cette déchéance ? Quelle est la part de la responsabilité collective ? individuelle ? Dérèglement de l'anoblissement, tolérance à l'égard des protestants dont on constate l'essor, sont pour Haton les vraies causes. La bourgeoisie, détentrice de l'argent et du pouvoir local est soucieuse de son ascension sociale et singe parfois la noblesse. Haton accuse l'argent qui corrompt, argent dont le roi a tant besoin. Vente et multiplication d'offices, cumul des charges vénales, anoblissement de bourgeois sont les expédients utilisés par le souverain pour remplir les caisses, auxquels s'ajoutent les levées d'impôts exceptionnels (1558-1567-1576) mais fréquentes. « le roy veut faire argent de tout » et Haton dénonce cette pression fiscale qui s'exerce surtout sur le petit peuple tandis que la bourgeoisie en profite pour parfaire son ascension sociale. C'est donc le roi qui est responsable de la perte de moralité, de vertu dans l'ensemble du corps social ; clergé amoral, noblesse sans scrupules, bourgeoisie vénale, justice onéreuse et corrompue sont d'après Haton le fruit de l'abandon des valeurs anciennes et là, réapparaît le prêtre conservateur.

III. QUELS RESPONSABLES ?

Sa diatribe contre le roi ne s'arrête pas là, il mesure le degré de popularité ou d'impopularité des rois, Charles IX et Henri III. Haton brosse au printemps 1568 une situation d'impopularité gravissime : l'échevinage, le Parlement, l'Université, le clergé sont hostiles à Charles et à son gouvernement, constitué de « moyennieurs » qui veulent tolérer les Huguenots, le pas est franchi en 1570 avec l'édit de pacification de Saint-Germain. Le parti catholique est prêt pour la sédition, comme le rappelle Jean-Louis Bourgeon (8). En consacrant cette rupture de l'unité religieuse, Charles IX s'est désacralisé, il délègue ses sujets du devoir d'obéissance. La sédition de la Saint-Barthélémy dans la nuit du 23 au 24 août 1572, était pour Haton programmée par les Guises dont il partage le désir d'éradiquer les protestants, ces « trois jours et trois nuits de tueries publiques » ont délivré Paris de l'hérésie huguenote et de l'ennemi démoniaque qu'était Coligny. La régénération de l'aubépine du cimetière des Saints-Innocents, fanée le 23 et refleurie le 24, ne peut être qu'une approbation de Dieu et cela conforte notre curé provinois dans sa conviction que le sang hérétique devait couler. De même, l'assassinat de Henri III en 1588 sous les coups du fanatique Jacques Clément semble un désaveu de Dieu et une juste sanction contre un « mauvais roi ».

Ces passions religieuses qui déchirent le royaume sont analysées par Marc Venard (9) et Jacky Provence (10) de façon différente. Marc Venard dresse un portrait croisé de Claude Haton et Jehan de La Fosse, curé de la petite paroisse parisienne de Saint-Barthélémy. Tous deux prêtres, mémorialistes, déçus par les rois Valois et partisans des Guises, témoignent et écrivent, l'un « les Mémoires », l'autre « Mémoires d'un curé de Paris ». Ils partagent une haine viscérale pour les huguenots qu'ils accusent de tous les maux, se réjouissent de leurs malheurs, mais Jehan de La Fosse se rallie à Henri IV dès 1590, Haton au contraire se tait, continue de voir en Henri IV le chef huguenot et le relaps. De La Fosse raconte les événements tels qu'il les voit se dérouler, en témoin, Haton explique, analyse parfois avec mauvaise foi, critique, s'engage. Jacky Provence raconte les événements miraculeux suivis d'affrontements violents entre protestants et catholiques autour de la « Belle-Croix de Troyes » en 1561. Phénomènes merveilleux, miracles de guérisons sont présentés comme des signes divins par les catholiques, Claude Haton en tête, tandis que Nicolas Pithou, avocat troyen et protestant n'y voit que supercherie, imposture de la part du Clergé, impuissant devant le nombre croissant de réformés à Troyes. Pithou dut s'exiler à Genève, démis de ses fonctions pour cause de religion et Haton voit dans les événements troyens à la fois un signe de Dieu et une justification à la violence des catholiques.

Autre parti pris de Haton concernant l'évocation de la réunion des Etats Généraux d'Orléans de 1560-1561. Contrairement à ce qu'il prétend, confirme Philip Benedict (11), la réformation de l'état ecclésiastique était bien à l'ordre du jour et même s'il dénonce sur de simples présomptions certains Provinois revenus plus hérétiques qu'avant la réunion, comme Jehan de Ville, Haton refuse d'admettre qu'à cette assemblée les idées protestantes avaient reçu une bonne écoute, que des réformes pouvaient être envisagées, ce qui était un grand péril pour les catholiques intransigeants comme lui. Quant aux Etats de Blois tenus en 1576, il raconte les

8. Maître de conférence à Sorbonne Paris IV.

9. Président de la Société d'Histoire de l'Église de France.

10. Président du Centre d'Etudes et de Recherches Pierre et Nicolas Pithou.

11. Institut d'Histoire de la Réformation de l'Université de Genève.

préparatifs des assemblées de bailliages, la rédaction de doléances, il transcrit l'intégralité des discours du roi et du porte-parole du représentant de la noblesse, peut-être parce que le parti de la Ligue semble l'emporter.

Eric Thierry (12), quant à lui, rappelle que Claude Haton qui connaît Nicolas Durand de Villegagnon, Provinois, présente la fondation de « la France Antarctique », colonie française située dans la baie de Guanabara, site de Rio de Janeiro, en 1555, comme une volonté délibérée de Villegagnon d'établir une communauté catholique. Même si Villegagnon fut parfois attiré par certaines thèses huguenotes, celui-ci s'affirme profondément catholique face à Richer et autres calvinistes arrivés dans la colonie, lors de la querelle intervenue à la Pentecôte 1557 au sujet de la présence réelle du corps et du sang du Christ dans l'Eucharistie. De retour en France alors qu'il cherche des secours supplémentaires pour maintenir la présence française face aux Portugais, Haton se fait le champion du catholicisme et combat les protestants, à Sens (1567), devant Rouen où il fut blessé.

Comme le concluait Madame Lemaître (13), Haton était un citoyen de Provins et ses notes sur le collège, l'hôtel de ville (Olivier Deforge (14)), les églises, Sainte-Croix (Luc Duchamp (15)) et Saint-Ayoul nous permettent de donner une mémoire aux pierres. Dans une esthétique baroque du récit (Gilbert Schrenck (16)) qui associe des images disparates pour leur donner un sens, Haton construit un argumentaire de catholique zélé et l'on découvre en Claude Haton la stature d'un véritable écrivain.

Claude Haton, chroniqueur engagé, catholique intransigeant, inquiet des dysfonctionnements de la société de son temps se fait porte-parole des plus humbles et c'est pour en dénoncer l'accablement qu'il écrit ses Mémoires, car sans aucun doute il cherchait à communiquer.

12. Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne.

13. Professeur d'Histoire à Sorbonne I.

14. Administrateur SHAAP, archéologue.

15. Directeur du Musée de Provins et du Provinois.

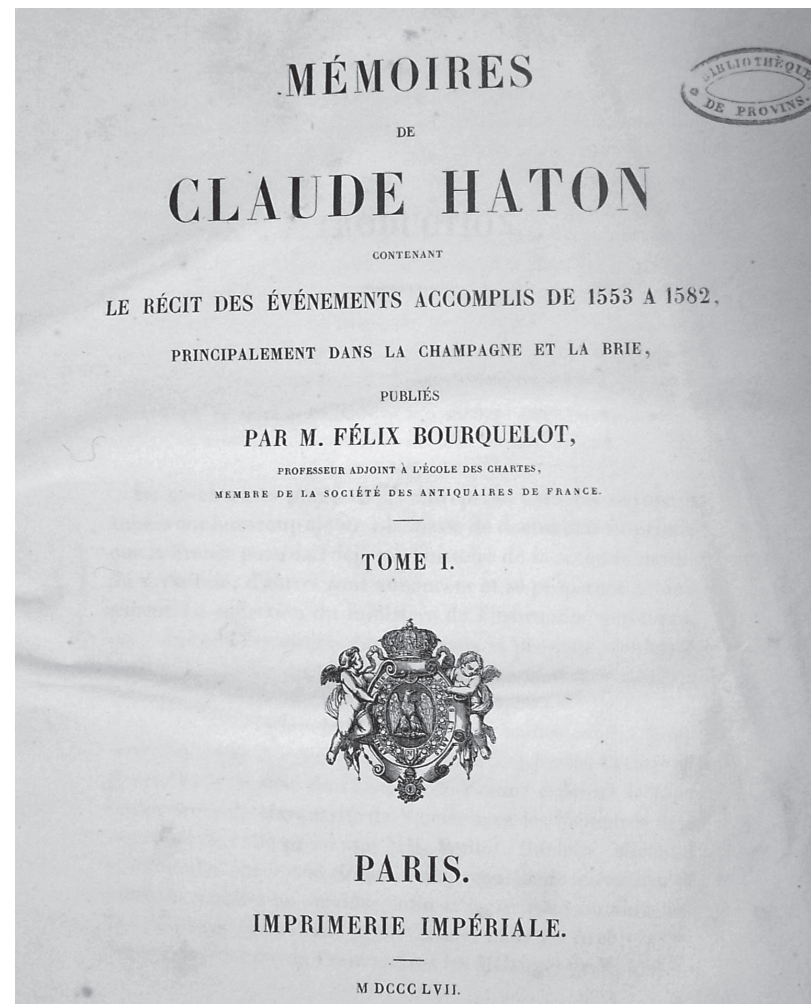
16. Professeur de littérature à l'Université de Strasbourg.



doc. 31 Intervenants au colloque, salle haute, Hôtel-Dieu de Provins

Pour nouvelle qu'elle soit, l'édition SHAAP des *Mémoires* n'est pas la première. Les écrits de Claude Haton ont en effet eu l'honneur de l'imprimerie en 1857, à l'initiative de Félix Bourquelot. Félix Bourquelot a été professeur à l'école des chartes, membre de la société des antiquaires de France et auteur d'une *Histoire de Provins*. Il est décédé à Paris le 14 décembre 1868 et est né à Provins, au 31 rue du Val dans une petite maison à un étage, plus basse que les autres bâtiments voisins. Ce logis historique est pris actuellement par le restaurant « Le Bosphore » qui offre des spécialités turques. (doc. 32)

L'édition Bourquelot comporte deux volumes, c'est dire un élagage de plus de la moitié du manuscrit. Le comité historique auquel était soumis Bourquelot refuse la publication intégrale ; mais dans sa grande délicatesse, il en assume la responsabilité : « Je sens qu'une publication intégrale eut peut-être dépassé l'importance réelle du livre ; l'ivraie eut étouffé le bon grain. Dans les limites actuelles, restreint aux parties saillantes, débarrassé des détails excessifs ou d'un intérêt contestable, l'ouvrage me semble plus propre à retenir l'attention des lecteurs... ». Ainsi une sélection est opérée qui « écarte les actes officiels, les faits racontés ailleurs... » ; mais qui, souligne la nouvelle édition, « pêche principalement par des mots omis, des formules délaissées, des corrections stylistiques, voire des réécritures de passages... ». En revanche le texte se trouve enrichi de nombreuses notes (appendice) destinées à servir de bases explicatives aux événements (sorte de compléments aux éventuelles défaillances du récit d'Haton), réflexe de l'enseignant. Par exemple figurent les doléances du clergé de Provins aux états généraux en 1576, ce qui se conçoit. De même les remontrances adressées au roi par les gens du tiers état et



doc. 32 Édition Bourquelot, première de couverture

du bailliage de Provins, des villes de Troyes, Reims, Châlons, Laon, Guise, Langres, Chaumont et Bar-sur-Aube. D'autre part Bourquelot a établi le « tableau des phénomènes météorologiques, astronomiques, etc. mentionnés dans le Mémoire de Claude Haton ». On y trouve aussi une table des noms de lieux et de personnes. Les manchettes, pour celles qui ont été rescapées du choix, ne sont pas placées au regard de l'article qu'elles sont censées résumer, mais en une table de 29 pages, en fin de volume. C'est en confrontant cette table avec la teneur des manchettes reproduites par la SHAAP que l'on mesurera l'ampleur des mises à

l'écart, mais surtout la qualité de celles-ci, c'est à dire les motivations intimes de Bourquelot pour la sélection des faits rapportés. Les rubriques ont par ailleurs évolué. C'est ainsi que la rubrique « violence », présente chez Bourquelot, a disparu de l'édition SHAAP (25 actes de violence de la part des catholiques et 47 de la part des protestants ont malgré tout été relevés par Bourquelot). Il manque dans la nouvelle édition la mention du chapitre 42 alors qu'il est attesté chez Bourquelot. Mais on préférera en définitive la fidélité au texte original de la version SHAAP.

II. Extrême gravité des événements sur la période Le pays sézannais dans la tourmente

ANGLURE — BARBONNE — BARBUISSE ET COURTAVANT — BAYE — LE BAIZIL — BETHON — LES BORDES — BROYES — CHAMPGUYON — CONNANTRE ET CORROY — COURGIVAUD — ESCARDES — LES ESSARTS-LE-VICOMTE ET LA FORESTIÈRE — ESTERNAY — ÉTOGES — FONTAINE-DENIS — LE GAULT — GAYE — LA GRAVELLE — JOISELLE — MARCILLY-SUR-SEINE — LE MÉRIOT — LE MEIX-SAINT-ÉPOING — MONTCEAUX-LES-PROVINS — MONTGENOST ET LE MESNIL-LES-BARBONNE — MONTMIRAIL — MONTOLIVET-LES-MONTMIRAIL-EN-BRIE — NESLE-LA-REPOSTE — LA NOUE — ORBAIS — PLANCY — LE PLESSIS-MÉRIOT — PLEURS — POTANGIS — LE RECLUS — RESSON — SAINT-BON — SAINT-GENEST — SAINT-GOND — SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET — LA SAULSOTTE — SÉZANNE — LE THOULT — VERTUS — VILLENAUXE-LA-GRANDE

Si l'on veut intégrer dans une vision plus large, française, voire internationale ce que l'on sait de l'environnement sociétal dans notre région (première partie de cet article), et ce que nous dirons tout de suite des particularités locales, on lira de

préférence deux ouvrages instructifs, d'époques différentes. L'un du XVIII^e siècle, dû à l'historien Anquetil, *L'esprit de la Ligue, ou histoire politique des troubles de France pendant les XVI^e et XVII^e siècles*, deuxième édition, corrigée et augmentée, Jean-Th. Herissant, 1771, 3 volumes (bien documenté, d'un total de 1150 pages). Ce livre est paru pour la première fois en 1767, mais l'édition de 1771 est préférable parce que le catalogue des ouvrages cités y a reçu de nombreuses corrections communiquées par le Père Mercier qui a été abbé de Saint-Léger. Le second livre conseillé est celui de Denis Crouzet, *Les guerriers de Dieu, la violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*, préface de Pierre Chaunu, Seyssel Champ Vallon, 1990, 2 volumes (ensemble de 1530 pages).

ANGLURE

Les convoitises sur une seigneurie de premier plan

Sur peu d'années, le bourg d'Anglure va vivre d'importants désastres. Les deux premiers, que Claude Haton a connu relèvent de faits de guerre. Les deux autres concernent des incendies qui ont eu lieu en septembre 1607 et en 1609. En 1580, le seigneur d'Étoges, Jacques d'Anglure, bien que n'ayant aucun droit sur ce bien entreprend le siège du château. Celui-ci est défendu efficacement par son récent acquéreur, un marchand de Troyes (*Mémoires*, 1580, 114). Une atta-

que est reconduite l'année suivante par une bande de 3000 soldats, sans plus de succès. Mais le village est pillé et les habitants obligés de fuir (*Mémoires*, 1581, 15). Claude Haton, respectueux des équilibres sociaux de la féodalité donne tort aux nouveaux riches : « c'est une grande folie à un marchand de ville ou village de se faire anoblir et d'accepter des seigneuries, du moins si riches et de grande renommée telle qu'est ceste d'Anglure, car les nobles et gentishommes de race, sang et crédit ne font jamais conte de ces roturiers anoblis et ne les voyent jamais en paix en leur compagnie qu'ilz ne se moquent d'eux et ne leur donnent quelque brocquart » (*Mémoires*, 1581, 15 à 20). (doc. 33)

BARBONNE

Un atelier de fausse monnaie

Barbonne est réputé pour l'abondance de ses vins. Ce fait est assuré. Il l'est également pour le caractère assez trempé de ses habitants qui osent manifester contre les brigands qui troublent leurs activités et leur tranquillité. En 1571 ils se déplacent massivement pour assister à l'exécution du funeste Brouillard (*Mémoires*, 1571, 137). Et parce qu'ils ont eu à souffrir de l'installation de militaires en leur contrée particulièrement en 1572, ils se constituent contre eux en groupement de résistance (*Mémoires*, 1578, 216). Barbonne est aussi la patrie native de gens hors du commun, à l'image pour le bien de



doc. 33 Anglure, le château, CPA



doc. 34 Le Baizil, dessin ancien de l'église, CPA

l'élus Jehan Petit, probablement aussi avocat (*Mémoires*, 1574, 142), et pour la crapulerie de faux monnayeurs au nombre de « quatre ou cinq au bourg de Barbonne Leez Fontaine Denis. Lesquelz, au commencement du mois de may de ceste année, furent prins prisonniers et menez à Sezane, trouvez saisis les dittes faulces monoyes et coings à les marquer, avec confession de leur bouche, furent par les juges dudit Sezane condempnez à estre pendus et estranglez » (*Mémoires*, 1579, 70).

BARBUISE ET COURTAVANT

Les seigneurs en fâcheuse posture
La grande affaire qui fait connaître Barbuise et Courtavant traite d'un meurtre dans lequel est impliqué Jehan de Rally de la Court de Maraille et de Haultes Rives, seigneur des lieux. Par crainte de représailles il quitte sa maison de Courtavant. Mais bien lui en prit car malheureusement, sa femme, Jacqueline de Resande, dame de Haultes Rives, est appréhendée et décapitée à Paris, et sa tête fut « apportée dudit Paris audit Barbuise, et fut fixée sus une piece de bois de la haulteur de vingt piedz devant la porte de l'église, où fut environ deux jours » (*Mémoires*, 1553, 4 à 11).

BAYE

Un pendu originaire de ce village
Nous faisons remarquer plus haut qu'on pouvait dénombrer dans presque chaque village, des habitants peu scrupuleux qui, pour certains donnaient ouvertement dans la délinquance. Quand ils sont pris ils n'échappent guère à la pendaison, sanction habituelle. C'est le cas d'un habitant de Baye dont le nom ne nous a pas été confié par Claude Haton (*Mémoires*, 1578, 240).

BAIZIL

Un habitant condamné à être étranglé devant le pilori de Provins

Quelques uns évitent le gibet. Marin Bourdon, du « Besil lez Esparnay sus Marne », condamné à être étranglé devant le pilori de Provins, reçoit sa grâce, et sur le trajet qui le conduit à la prison d'Épernay, fausse compagnie à ses gardes (*Mémoires*, 1577, 245). (doc. 34)

BETHON

Un terroir à vin

Bethon fournit sa contribution de voleurs (*Mémoires*, 1561, 172) ; mais surtout de vins (*Mémoires*, 1579, 221 et 223). C'est l'attribut dominant, et positif, dont Claude Haton honore la localité. (doc. 35)



doc. 35 Bethon, village et vignoble naissants, CPA

LES BORDES,

près Les Essarts-les-Sézanne
Curieusement, Claude Haton reste discret sur le principal lieu d'hérésie en pays sézannais. Le journaliste ne dit pas tout. Preuve qu'il espérait, avec ses *Mémoires*, s'adresser à ses contemporains. Pas de publicité donc pour le foyer de luthérisme des Bordes, hameau situé entre Mœurs et Les Essarts-les-Sézanne, en passant non pas par la RD 373, mais par la voie rurale parallèle à celle-ci. Antoine de Cormont seigneur des Bordes, notoirement adepte de la religion réformée instaure un temple sur ses terres. Il décède en 1628. Quarante ans plus tard, le curé de Mœurs Jean de Barny produit un mémoire qualifiant de profanée la chapelle

Saint-Laurent des Bordes puisqu'on y a inhumé Antoine de Cormont (Arch. Aube, G 4473). Plus d'un siècle après, le souvenir du seigneur des Bordes se maintient en horreur pour les catholiques anonymes du syndic du clergé de Troyes qui aboient encore contre Antoine de Cormont (Arch. Aube, G 883). L'appel était lancé à l'intendant de Champagne. Un appel bien reçu, qui se concrétise par la mise en place des moyens pour la démolition des temples protestants dans la région (Arch. Aube, G 177). On y mentionne entre autres, la future destruction de celui des Bordes. De même à Saint-Mards-en-Othe, où les seigneurs faisaient faire le prêche deux ou trois fois par semaine, d'après une plainte de 1614 (Arch. Aube, G 855), le lieu de culte doit disparaître (PV de sa démolition in Arch. Aube, C 1716).

BROYES

La ruine du château et la persécution des défenseurs

En 1581 « une compagnie de larrons et brigans qu'on appelloit soldatz » (*Mémoires*, 1581, 94, 112 et 113), sous les ordres d'un soudard, au départ de Provins et en marche pour la Flandre, voulait prendre gîte et vivres sur le dos des broyens. Un barbier, du haut des remparts, tue raide mort le parlementaire des demandeurs. Ce à quoi les gens d'armes, attisés par la fureur d'avoir été reçu de la sorte, assiègent le bourg qui est vite investi. Il s'ensuit un massacre des hommes et des femmes, auquel échappe la baronne du lieu, faite prisonnière. Le feu est allumé « es quatre coings et au milieu, qui brula le château, les églises et les maisons dont il ne resta entières que quatorze » (id). Avant la fin de la même année, les notaires royaux et les élus de l'élection rédigent un rapport décrivant les circonstances de la prise du bourg et la nécessité d'y réduire les impôts (A. Guillemot, *Malheurs du pays sézannais sous*

la Ligue, Châlons-sur-Marne, Imprimerie-typographie de l'Union Républicaine, 1897, page 26). La baronne de Broyes tira vengeance de ce désastre (de l'assassinat de son mari, du viol de ses filles) en réussissant à faire pendre le principal responsable, le nommé du Clou, d'Escardes, qui, pour ses autres crimes, dans d'autres localités, avait esquivé la justice « pour son argent et richesse ». (doc. 36)



doc. 36 Broyes, le château après sa reconstruction, CPA

CHAMPGUYON

Le prince de Condé y recrute

On ne saurait établir une géographie des lieux où sont les populations les plus favorables à la Réforme. Cependant Claude Haton remarque qu'ils se trouvent surtout dans les forêts de la région, celle de la Traconne, du Comte, du Gault, d'où il extraie des noms de villages parmi lesquels figure Champguyon (*Mémoires*, 1562, 60).

CONNANTRE ET CORROY

Lieux de passage des reitres allemands

Il y a des villages pour lesquels leur seule position constitue une véritable calamité. Ceux, de tous temps longeant le fameux chemin de Barbarie, artère privilégiée des invasions. C'est le cas durant la guerre inter religieuse, de Connantre et de Corroy sur le chemin de passage

des mercenaires allemands (*Mémoires*, 1576, 102).

COURGIVAUX

À la croisée des chemins de guerre

C'est le cas aussi de Courgivaux, où passent en octobre 1575 une armée de 3000 reitres (*Mémoires*, 1575, 73). Là encore, s'installent, pour des désastres accrus, le régiment de Guise (*Mémoires*, 1575, 107) et un peu plus tard celui du capitaine Larchant (*Mémoires*, 1575, 134). Le seigneur de Courgivaux prêt à déposer une plainte à l'encontre de la soldatesque, reçoit une somme d'argent qu'il juge suffisamment honnête pour ne pas insister (*Mémoires*, 1575, 137). (doc. 37)



doc. 37 Courgivaux, le château et le pont, CPA

DORMANS ET MONTAIGUILLON

Paillardise du seigneur de Montaiguillon

Jacques de Louan, seigneur de Montaiguillon passait son temps auprès des filles des gens modestes de ses terres et il était de notoriété publique qu'il en était résulté quelques enfants. Dans le lot il donnait sa préférence à la fille du vacher de Dormans (il régnait également sur ce lieu et sur Nogent-l'Artaud) qu'en fin de compte il se résolu à épouser, mettant un terme à une vie déjà bien remplie de « paillardise ». Il en avait deux filles dont l'une fut dame de Villemareuil, leur ayant transmis son rang. Claude Haton s'étonne du choix du seigneur de Montaiguillon car « ceste fille du vaché gardeur de vaches du village de Dormant n'estoit belle ni avenante » (*Mémoires*,

1575, 182 à 189). Une grande autre part de son temps était occupée à méditer, à l'ombre des prisons de Paris, ayant autrefois souffleté François I^{er} avant qu'il ne devienne roi. Depuis ce moment, il était harcelé par les juges, les avocats, les procureurs, les sergents. Avant sa mort, il avait lâché sur un huissier « ses mouches à miel » qui avaient attaqué l'indésirable au visage, à la tête et aux mains.

Il s'est par ailleurs déroulé à Dormans un fameux accrochage au cours duquel « Monsieur de Guise rompt le camp des reitres et des rebelles sur la rivière de Marne au Bac à Pinsson » (*Mémoires*, 1575, 75 et ss). Ces événements sont repris dans une étude serrée sous 16 pages de la plume de l'abbé Jacques Hourlier (Dom Jacques Hourlier, *La bataille de Dormans*, 1575, Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne, tome XCII, année 1977, pages 175 à 191) à renfort d'auteurs bien informés.

ESCARDÉS

Facheux souvenirs

Le sinistre du Clou, bourreau des habitants de Broyes était originaire d'Escardes (voir Broyes). Le souvenir de ce lieu restera aussi vivace pour les nombreux prisonniers, qui, de façon régulière y transitèrent. On emprisonne à Escardes en 1571 (*Mémoires*, 144 et 145). Et c'est de là que certains de ceux-ci s'échappent, au cours d'une halte (*Mémoires*, 1577, 246). Y avait-il un lieu d'internement provisoire, à quelque distance des centres pénitenciers de Villenauxe, Provins, Esternay et Sézanne ?

ESSARTS-LE-VICOMTE

ET LA FORESTIÈRE

Un repaire de brigands au fonds de la Traconne

Nous avons plus haut (Chamapguyon) soupçonné les lieux boisés, à l'écart de bourgs plus policés, d'être des creusets de contestation à

l'ordre établi. Ils sont aussi propices au braconnage et autres activités hors marchandes. Une population fruste habituée aux coups illégaux produit naturellement les brigands Brouillard, Davesne et Moreau (*Mémoires*, 1571, 129 à 144). À propos de Moreau, il convient de rectifier l'indication erronée avancée par l'index qui prend les « Essartz-Soubz-Sezane » pour Les Essarts-les-Sézanne, alors qu'il s'agit des Essarts-le-Vicomte (*Mémoires*, 1573, 219).

ESTERNAY

Un bastion intègre

de la huguenoterie chez les Raguier
Nous pourrions avancer de nombreuses références montrant qu'Esternay, comme d'autres endroits que nous avons déjà relevé, était un lieu de passage des armées (*Mémoires*, 1575, 81 et 82, 136 ; 1576, 104 à 108 ; 1578, 224). Mais le trait distinctif de ce bourg tient à ses seigneurs, qui ont pris une place éminente dans la guerre inter religieuse. Claude Haton donne une part non négligeable à la famille Raguier, de laquelle, à la seule lecture des *Mémoires* nous pouvons composer une manière de biographie (*Mémoires*, 1554, 24 à 27 et 1560, 19, principalement). La participation des Raguier (aussi châtelains de la Motte-Tilly, là où ils reçoivent en 1568 le prince de Condé) à l'expansion du protestantisme est déterminante. En 1561 on prêche ouvertement à Esternay (même si en même temps ces seigneurs favorisent l'installation des Cordeliers). Juste avant les déconvenues des huguenots (1567) qui se soldent par le pillage des biens du seigneur d'Esternay (*Mémoires*, 1567, 204 à 207), ce dernier avait chassé les curés et forcé les habitants à assister aux prêches dans les églises libérées, « faisant école de huguenoterie » (*Mémoires*, 1566, 33). À la suite, ce sont des gens ordinaires, moins en vue, qui reprennent

de façon clandestine le flambeau de la Réforme. Nombre d'entre eux se font prendre. C'est le cas d'un modeste vannier, Denis Leprestre, demeurant à Esternay, qui est emprisonné à Provins pour « huguenoterie » (*Mémoires*, 1569, 156). (doc. 38)



doc. 38 Le château d'Esternay, les armes des seigneurs, sur l'ancienne chapelle, photo R. Guyot

ÉTOGES

En la belle famille de M. de Rosne
Nous aurions pu trouver à dire de M. de Rosne plus avant, lors de la narration des assauts contre le château d'Anglure, car ce de Rosne est le gendre de Jacques d'Anglure sieur d'Étoges. C'est en ce dernier lieu, qu'en 1579, les échevins de Provins viennent lui demander que la troupe du Duc évite la ville (*Mémoires*, 1579, 171). En 1580, le seigneur d'« Estauges » représente la noblesse aux états de Blois.

FONTAINE-DENIS

Des vins en abondance

Pareillement qu'au village de Barbonne duquel il est voisin, celui de Fontaine-Denis aspire à la paix. Aussi les habitants, en 1578, adhèrent-ils à une association de défense contre les gens de guerre (*Mémoires*, 1578, 216). Similitude encore,

mais c'est là une certitude depuis la nuit des temps historiques, Fontaine-Denis est un vignoble conséquent et à ce titre Claude Haton annonce des productions de vins en abondance, particulièrement en 1579 (*Mémoires*, 1579, 221 à 223).

GAULT

Des volontaires pour le prince de Condé
Ce qui a été relevé par Claude Haton à propos des villages forestiers (voir Champguyon) est valable pour Le Gault. C'est là que le prince de Condé va recruter (*Mémoires*, 1562, 60). (doc. 39)

GAYE

Il ne fait pas bon provenir de cette localité

Voleurs, bons et riches, tels sont les qualificatifs qu'affuble Claude Haton à quatre personnes d'« Angaye-lez-Sezane » (*Mémoires*, 1578, 213). Bons avant que d'être pillés par les gens de guerre ayant logé en leurs maisons, puis voleurs par la nécessité de rôder par les champs pour obtenir de quoi vivre, et riches du prisonnier qui tente par argent d'alléger le sort que lui prévoit la justice (mais pas suffisamment pour éviter les galères). Une aventure ahurissante.

GRAVELLE

Le seigneur contrarié par l'attitude religieuse de sa mère et de son frère
Claude Haton raconte le cas d'une famille respectable dont le père se tient en dehors des tumultes religieux, proche de l'athéisme, dont l'épouse se rend aux messes, et dont le fils est acquis aux idées de la Réforme. Contrairement à l'harmonie qui semble prévaloir ici, alors que les options de croyance sont contradictoires, le seigneur de La Gravelle, dans une ambiance très favorable aux catholiques, est fâché que sa mère (madame de la Houssoye de Provins), ainsi que son frère (le sieur de Talant) revendiquent la huguenoterie (*Mémoires*, 1572, 98).

JOISELLE

Honneur du monastère : le prieur exécute les orgues de Saint-Ayoul

Le prieuré de « Joysel leez Sezane » est un prieuré-cure, visité comme tel par Jacques Raguier en décembre 1508 (Arch. Aube, G 4325). C'est une modeste dépendance du prieuré de Vertus, selon Cottineau (page 1486). Il a eu le privilège d'être dirigé par le frère Hilaire, cordelier de Notre-Dame-en-l'Île, à Troyes, qui, après un travail de sept mois, termina les premières orgues de Saint-Ayoul (*Mémoires*, 1577, 251).

MARCILLY-SUR-SEINE

Pendaison du maréchal-ferrant pour le meurtre d'un marchand

Le maréchal-ferrant, ayant « obey au diable qui l'avait tenté de ce faire » (*Mémoires*, 1574, 21 à 25) sous la forme du meurtre d'un marchand portepanier ou mercier, et ayant eu l'imprudence d'enterrer le mort avec quelques siennes hardes dans sa cave, est condamné à être pendu devant la porte de sa maison.

MEIX-SAINT-ÉPOING

Une abbesse lubrique éprise de son voisin de seigneur

Claude Haton livre encore une farce mettant aux prises la paillardise des nobles et des religieuses ensemble. La scène se passe au « Mez Saint Espain lez le Bricot aux Nonnains auprès Sezane » (*Mémoires*, 1582, 108 à 113). Habitué des prisons de la Conciergerie desquels il s'évade, le seigneur du Meix est appréhendé de nuit dans la couche de l'abbesse du Bricot par Jehan Larcher qui venait juste d'acheter la charge de lieutenant des prévôts. Le seigneur du Meix, de nouveau emprisonné, est condamné à être écartelé, mais parvient à se suicider, ayant appris le sort qu'on lui réservait. Il avait pourtant proposé 500 écus à Larcher lors de son arrestation. Quant à l'abbesse, elle n'a pas été inquiétée par Larcher, sur le moment « estant contens d'elle ».



doc. 39 Louis de Bourbon, premier prince de Condé

MÉRIOT

600 habitants et autant de putains

Lieu de résidence des parents de Claude Haton, village proche de Provins, Le Mériot ne pouvait pas ne pas être cité de nombreuses fois dans les *Mémoires*. C'est là que maintes fois les troupes logent et commettent des délits. En 1578 par exemple, une « bande de pendars monte au nombre de six cens hommes et quasi aultant de putains et gougeatz » (*Mémoires*, 1578, 176). Mais il faut retenir au crédit du Mériot l'importante activité viticole, aujourd'hui mise à silence. (doc. 40)

MONTAIGUILLON

(voir DORMANS)

MONTCEAUX-LES-PROVINS

Usurpation du titre de noblesse comme instrument de risée

Une incessante série de passages de gens d'armes s'abat sur Montceaux ; Claude Haton en raconte quelques

épisodes (1576, 1578, 1581). Et comme partout ailleurs, là et à « Saint Genoit en Brie », on recense deux voleurs, qui sont des gentishommes. Il s'agit encore de noblesse ou de tentative d'entrée en cet état, par le conseiller du roi Antoine Yver, lequel « aymoît fort estre honoré d'honneur mondain et plus qu'il ne falloit » (*Mémoires*, 1579, 259). On rencontre encore une fois l'aversion qu'éprouve Claude Haton à toute perméabilisation de la structure sociale.

MONTGENOST

ET LE MESNIL-LES-BARBONNE

Gens de guerre assiégés et pris

C'est un fait de guerre qui se déroule au « Mesny lez Sezane » près de Barbonne. En 1578, un contingent de 1500 hommes y est assiégé et capturé (*Mémoires*, 1578, 234 et 235). Le seigneur de Montgenost est chargé de conduire les prisonniers du lieu de leur prise, jusqu'au delà de la rivière d'Yonne.

MONTMIRAIL**La soldatesque fuyarde
poursuivie par le peuple**

Une chose originale est de voir les gens de guerre voleurs et pillards mis en insécurité par les habitants. Il y a bien des mouvements de mécontentement comme à Barbonne, ou à Fontaine-Denis, qui ne passent pas obligatoirement de la parole à l'acte. Et puis il y a, comme à Montmirail en 1575, des actes de résistance, mais il faut avouer qu'ils ne concernent que des agressions sur des fuyards (*Mémoires*, 1575, 81). Claude Haton donne quelques renseignements

utiles sur les Roche Pot et de Guion, héritiers des Rochefort, seigneurs de Montmirail (*Mémoires*, 1562, 120 à 127 ; 1575, 70 ; 1578, 164 ; 1579, 176 et 1580, 129). Par ailleurs on trouvera une étude sur la peste, son arrivée et sa propagation dans la région Nord du pays sézannais ; par le chemin des pesteux qui lie Paris à Saint-Gond, à Montmirail et à Provins (*Mémoires*, 1580, 34, 47, 60 et ss.).

La ville a donné un procureur du roi en l'élection de Provins (en fonction en 1574), en la personne de Jacques Graillet... y natif « ou environs ».



doc. 40 Le Mériot, église, photo R. Guyot

MONTOLIVET-**LES-MONTMIRAIL-EN-BRIE****Une personnalité huguenote ayant
séjourné longtemps à Genève**

Un petit hameau sert de résidence à un éminent représentant des Réformés. Claude Haton, qui le tient en grand respect, bien qu'il fut des premiers hérétiques, nous le fait connaître à son décès (*Mémoires*, 1573, 210). Eustache d'Aulnay dit le sieur de Primefosse, qui était conseiller au siège présidial de Provins. Comme quoi les huguenots connaissaient dans leurs rangs des hommes (et des femmes) estimables et de grande qualité.

NESLE-LA-REPOSTE**Un moine du monastère responsable
de l'arrestation du brigand
le plus recherché de la région**

On reste étonné du si peu de références au grand monastère de Nesle-la-Reposte ; à comparer avec Montaignillon, La Forestière ou Les Essarts-le-Vicomte (dont ces lieux ne sont séparés que de 4 ou 5 kilomètres), et pour lesquels les informations abondent. Est-ce à dire que l'abbaye subit alors une période d'affadissement de sa splendeur ? En vérité Claude Haton n'est guère bavard sur les affaires des monastères du pays sézannais. Il faut dire que ces endroits étaient devenus déserts après que Condé détruisit le prieuré du Val-Dieu près de Lachy, l'abbaye du Jardin-les-Pleurs, celle de Gaye et celles de Notre-Dame et de Saint-Sauveur de Vertus ; que celles du Reclus, de Saint-Pierre d'Oyes, d'Andecy, de La Charmoye furent saccagées. De Nesle, nous ne saurons que la responsabilité d'un moine à la capture du brigand Brouillard (*Mémoires*, 1571, 132).

LA NOUE**Les genspilhombres**

au service du seigneurs d'Esternay
À La Noue sévissait un seigneur, serviteur de celui d'Esternay, tellement fourbe, qu'avec d'autres

gredins il contrefit les reîtres pour accomplir un vol chez un riche laboureur de Villecendrier (*Mémoires*, 1563, 30 et 31).

ORBAIS**Les troupes passent la Marne à Orbais**

Ce qui a été dit plus haut, à la rubrique Nesle, reste valide pour Orbais. Silence sur le prestigieux monastère, ses occupants et leurs activités. Orbais est un lieu de traversée de la Marne (*Mémoires*, 1581, 100), fréquenté par les troupes du comte de Génissac poursuivies après avoir forcé le prieuré de La Fontaine-aux-Bois. (doc. 41)

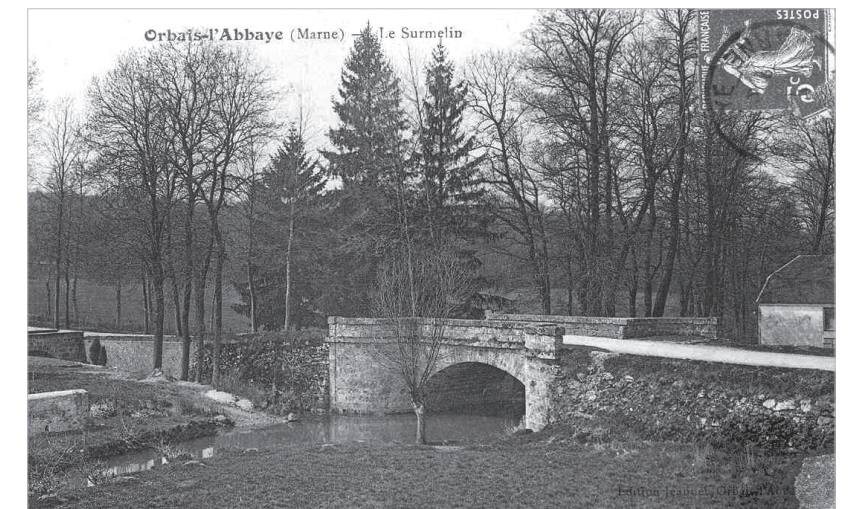
PLANCY**Le seigneur huguenot courroucé
des insolences de ses amis**

Tous les historiens locaux, à la suite d'Haton, reprennent à loisir cet épisode pathétique au cours duquel le seigneur de Plancy, après avoir intercédé auprès de ses coreligionnaires huguenots (et trahi par eux) en faveur des habitants de Sézanne, manifesta son courroux, « quitta le prince [Condé] et sa cohorte huguenottique avec leur party et s'alla rasseoir en sa maison audit Plancy. Et onques depuis ne vult suivre le camp huguenot, veu les desloyautés, cruaultez et inhumanitez qui s'i commettoient par ces nouveaux chrestiens reformez de l'évangile de Calvin » (*Mémoires*, 1567, 174). Voir Millard, *Histoire de Sézanne*, Imprimerie Patoux, Sézanne, 1897, tome 1, pages 426 et 427. À Guillemot, op. cité, page 29. C'est sans doute ce même seigneur de Plancy qui représente la noblesse du bailliage de Sézanne aux états de Blois de 1580. Pour prix de son reniement, le baron de Plancy, Claude de La Croix se voit crédité, le 24 août 1598, d'une déclaration reconnaissant tout ce qui a été fait pour le service du roi à Méry [sur-Seine], et dans les châteaux de Nozay, Arcis et « Libaudières » [aujourd'hui Alli-

baudières] (Arch. nat., *Ordonnances enregistrées au Parlement de Paris sous le règne de Henri IV*, fol. 299, 19 mars 1599).

PLESSIS-MÉRIOT**Les gentuehombres ;
et la mécanique du recel**

Les habitants souffrent dans leurs biens des agressions des gens d'armes (ils doivent ouvrir leurs maisons pour le logement et pour les vivres ; ils offrent rançons ; et sont dépouillés de leurs récoltes et bétails). D'autre part on les offense dans leur être quand ils sont chassés de chez eux et les femmes outragées. Parfois on les massacre, ce dont ceux du Plessis-Mériot peuvent témoigner, ce qui autorise Claude Haton à assimiler, par un détour de mot ces gentishommes à des « gentuehombres » (*Mémoires*, 1572, 221). Quelques villages (et c'est une particularité du Plessis) fournissent des larrons qui ont des receleurs dans les villes auprès desquels ils déposent leurs larcins (*Mémoires*, 1561, 165 et 166). Nous rendons hommage à Claude Haton pour avoir autopsié les mécanismes les plus subtils des fourberies de cette époque auxquelles participent ceux du vol et du recel.



doc. 41 Orbais, le pont, CPA

PLEURS**Une personnalité de qualité**

À deux reprises (1574 et 1577) il est parlé d'un receveur des domaines du roi, demeurant à Pleurs, Allain de Pleure, sans plus d'indications, seulement mentionné dans les listes des personnalités exerçant leurs fonctions à Provins (*Mémoires*, 1574, 142 et 1577, 254).

POTANGIS**Il y a des voleurs
dans tous les villages**

Le larron Antoine Ganeret du « Plaissie de Meriot lez Nogent sus Seine », prisonnier de l'archer des prévôts La Grue de Villenauxe (homme intègre, c'est à dire pas toujours achetable), abusé par les promesses de son geôlier, dénonce ses compagnons de volerie. « Ilz estoient bien dix-huit tous d'une faction, demourans en divers villages et paroisses, comme à Potangi, à la Villeneuve au Chastelot, à Beton, à Forche Fontaine, au Plessie de Meriot, à Ablenay, à Leschelles, à Baloy, à Gravon, à Vimpelle et à Rampillon. La plupart desquelz furent executez, pendus et estranglez es villes qu'avons dict ci-dessus » (*Mémoires*, 1561, 172).

RECLUS

L'illustre prieur Nicolas Boucherat Nicolas Boucherat prieur du Reclus est désigné procureur pour la nation française, au concile de Trente (*Mémoires*, 1561, 195). Beaucoup plus tard, en 1580, alors docteur en théologie et abbé de Cîteaux, il est envoyé aux états de Blois. (doc. 42)

RESSON**Paroisse de Saint-Fregel-leez-Chalautre-la-Grand**

Le sieur Serelle en 1571 est « condamné à avoir la teste tranchée hors de dessus des épaules, ce qu'il eust devant la grande fontaine Monsieur saint Ayoul » (*Mémoires*, 1571, 112 à 115) à cause de l'accusation du meurtre de son frère. On accuse facilement les huguenots de crimes de sang et de chair. De ce dernier crime il n'est pas exempt, pour « abuser d'une concubine que son père entretenoit en sa maison après le décès de sa femme, et menoient le père et le filz une vie scandaleuse en laditte maison pour le regard de laditte concubine et ribaulde ». Ce père avait demeuré anciennement au village de Resson, paroisse de « Saint Fregel leez Chalaustre la Grand ». Il est aussi rapporté dans les *Mémoires* la vie de Fergel Monchaussé natif de Resson, d'abord prêtre à Resson (*Mémoires*, 1575, 85), fait prisonnier et évadé (*Mémoires*, 1575, 92), que l'on retrouve trois ans plus tard vicaire de Saint-Quiriace de Provins et avec lequel Claude Haton instruit une querelle de préséance (*Mémoires*, 1579, 120 et 121).

SAINT-BON**Le seigneur s'en prend au prieur de Fontaine-aux-Bois**

La tranquillité du village de Saint-Bon est perturbée grandement par les déplacements des armées, particulièrement en 1576 et en 1578. Dans les deux cas les bandes sont pourchassées par les armées du roi auxquelles les habitants apportent leur aide. Saint-Bon-lez-Monceaux

-en-Brie se distingue par les actes répréhensibles de son seigneur qui assaille le prieur de La Fontaine-aux-Bois (*Mémoires*, 1572, 118 à 121). Par un juste retour des choses le sieur de Saint-Bon et sa suite sont délogés de leurs maisons et contraints à la fuite (*Mémoires*, 1576, 109 et 110). Claude Haton s'en réjouit. Ce qui n'est pas pour nous étonner ni nous offusquer. Il n'aime pas les nobles. Les nobles en général sont corrompus (*Mémoires*, 1558, 48) « avaricieux, infidèles, envieux et ravisateurs du bien d'autrui, ennemis de la prospérité de leurs subjectz et oppresseurs de peuple... », « couards » (*Mémoires*, 1559, 10), produisant l'effondrement du crédit de ces gentishommes (*Mémoires*, 1576, 255) et en fin de compte malheureusement rien moins que la ruine de la France (*Mémoires*, 1576, 116).

SAINT-GENEST**Les villageois abandonnent leurs maisons**

Devant les hordes guerrières, les pauvres laboureurs des villages voient leurs logis, leurs étables et se sauvent dans les villes les plus proche : à Nogent, à Villenaux et à Provins pour ceux de Saint-Genest et de beaucoup d'autres



doc. 42 Les armes de l'abbé Boucherat, extrait de la revue « VMF », n°68

(*Mémoires*, 1576, 110). Auparavant, en 1562, ces habitants de « Saint Genoist » avaient aidé leurs voisins de Villiers à rechercher leur saint Georges jeté dans l'étang de Courtacon (*Mémoires*, 1562, 251). (doc. 43)

SAINT-GOND**Le prieuré est une place forte pour les gens de guerre**

La structure architecturale des monastères rappelle dans une certaine mesure celle des casernes. Aussi constituent-ils des points d'appui intéressants pour les troupes ; et quand elles ne peuvent s'y maintenir, ou sont forcées de libérer la place, s'emploient-elles à les raser. Nous avons mentionné à l'article Nesle ces abbayes et prieurés ruinés pour raison militaire plus que religieuse. Le frère Jehan Vigneron « moyne de Moustier la Celle leez Troye en Champagne [...] prieur de Saint Gond lez Sezane » est blessé en défendant son bétail (*Mémoires*, 1576, 105). Aussitôt sa mort survenue au cours d'un banquet (*Mémoires*, 1576, 278), les seigneurs d'Étoges envoyèrent une garnison au monastère pour y tenir la place par force. En 1593, les murs d'enceinte avaient été démolis. C'est là, sur cette éminence, entourée de fossés, ceinte de murailles restaurées, reliée à la terre ferme, à travers les marais toujours inondés, qu'en 1617 des gens d'armes séjournèrent et furent assiégés par une milice partie de Sézanne (Aristide Millard, *Histoire de Sézanne*, Imprimerie Patoux, 1897, tome 1, page 492 et ss.).

SAINT-MARTIN-DU-BOSCHET**Les gens en procession pour le jubilé à Provins**

Saint-Martin-du-Boschet se situe à très peu de distance à l'Ouest de Réveillon. De là, comme en d'autres endroits de grande ferveur, les habitants, en 1576, partent pour le jubilé de Provins qui va durer deux semaines. La description qu'en fait



doc. 43 Tueries des soldats à leur arrivée dans les villages, d'après Callot, *Les misères de la guerre*, BnF Estampes

Claude Haton (*Mémoires*, 1576, 260 à 276) est très détaillée et très colorée et comme à son habitude, nous renseigne sur le temps. Celui du premier jour « est ung peu pluvieux et fascheux, mais incontinant Dieu le changea au beau et serain ».

SAULSOTTE**Le seigneur assassine sa chambrière mise enceinte par lui**

Le sieur de Besancourt est fait seigneur de La Saulsotte par sa mère qui demeure audit lieu. C'est la première indication (*Mémoires*, 160, 19) qu'apporte Claude Haton à propos de cet individu peu fréquentable puisqu'il tue sa chambrière (*Mémoires*, 1561, 177), qu'il vole deux hommes de Nogent (*Mémoires*, 1562, 262), qu'il s'empare des biens de la paroisse (*Mémoires*, 1568, 71), qu'il veut faire installer un prêche à Villenaux (*Mémoires*, 1570, 40 et ss.), qu'il persécute les gens d'opinions contraires aux siennes (*Mémoires*, 1578, 30). Son déménagement pour Chantaloue (*Mémoires*, 1578, 367) réjouit le voisinage qu'il quitte. Par ailleurs, le territoire, viticole, de La Saulsotte (*Mémoires*, 1576, 20), produit du vin assez apprécié au regard d'une échelle de prix qui commande ceux de la récolte de 1581 (*Mémoires*, 1581, 156).

SÉZANNE**Puissance des huguenots**

L'œuvre de Claude Haton fait 53 fois référence à Sézanne. Ces références nous aident à connaître les personnalités de la ville (baillis, capitaines, gouverneurs, lieutenants, « prelatz et dignités », délégués pour les états, avocats, etc...), les noms des gens engagés dans tel ou tel métier, les huguenots bien sûr. Je renvoie donc aux index des noms de lieux et des noms de personnes. J'indiquerai seulement qu'à cette époque, la puissance des huguenots est avérée, qu'on y recrute pour le prince de Condé en 1562, que des prêches s'y disent (*Mémoires*, 1567, 25 et 84), que Jacques Sorel natif de Sézanne s'intitule ministre et prédicant (*Mémoires*, 1569, 128), que les huguenots de Sézanne veulent installer un prêche à Villenaux (*Mémoires*, 1570, 40 et ss.), que les fuyards huguenots s'y réorganisent là (*Mémoires*, 1575, 82).

En 1571, les religieux de Saint-Nicolas prient les notaires Jacques Le Choiselat et Antoine Sorel d'enregistrer par écrit les récits des exactions des huguenots en décembre 1567. À cet effet, le 22 juillet, sont rassemblés Thomas Carle, marchand-apothicaire, Claude Choiselat, Robert Bertrand, Oudin Bailly, marchands, François Le

Riche, tailleur d'habits, Étienne Collesonnet, maçon, Jean d'Aucarre, potier de terre, et Pierre d'Aultreville, menuisier, étant « mémoratifs et de bonne souvenance », qui témoignent : « Les gens de guerre dudit camp estant arrivez [à Sézanne] demandèrent incontinent les maisons des prestres et gens d'église, esquelles ilz accoururent et pillèrent et ravirent entièrement tous les meubles estans en icelles, et ce qu'ilz ne peurent transporter, le vendirent et bruslèrent, rompirent les huys, fenestres et verrières desdictes maisons et feirent de grandes démolitions et ruynes [...]. Et lesquels gens de guerre bruslèrent, pillèrent et gastèrent les églises dudict Sézanne. Et ayans trouvé ung nommé maistre André de La Mare, prestre et vicaire de l'église collégiale Monsieur Saint Nicolas dudict Sézanne, le prindrent et lièrent de cordes, et l'ayant traîné corde au col et fait plusieurs cruautés et inhumanitez, l'estranglèrent et feirent mourir. Et aussy ayans trouvé ung aultre prestre dudict Sézanne, nommé messire Savynien Soullaines, le menoient parmy les rues lyé, l'exposant en vente publiquement, demandans qui le vouloient acheter. Et feirent plusieurs aultres dégatz et insolences, comme ilz sçavent [...] » (Arch. Aube, G 884, *Procès-verbal des dévastations commises par*

l'armée du prince de Condé 1567 ; NB : M. d'Arbois de Jubainville a publié ce PV dans Rev. des Soc. sav., II^e série, t. III).

Le moment opportun se trouve ici de rendre gorge à la rumeur qui veut faire, parmi certains historiens locaux, de l'immeuble anciennement du Crédit Lyonnais, et actuellement de l'agence de l'Union, place de la République, en raison des éléments composant le fronton de la façade, une salle de réunion des protestants autrefois. Ces éléments sont incompatibles avec les affirmations d'une fille du seigneur d'Esternay qui dit, pour l'avoir fréquenté, que « le temple de Sézanne estoit une grange » (*Mémoires*, 1566, 62).

Un personnage suffisamment célèbre pour représenter le clergé aux états de Blois en 1580 est « venerable maistre Bernard Louvat, chanoine et archidiacre de Sézanne ». Un Pollet [Poullet ?] natif de Sézanne est lieutenant criminel à Provins en 1574.

THOULT Un facteur influent de contagion publique

En la personne de Nicolas Boivin, demeurant au Thoul. C'est là qu'il est inquiété sous le prétexte de vol. Mais c'est bien à cause de ses opinions, qu'il ne cache pas, qu'on lui intente un procès, en 1528-1529. Nicolas Boivin étudie la Bible, en fait des commentaires à ses proches ; mais il lit aussi des livres de Luther... en cela il est accusé d'hérésie (Arch. Aube, G 4205). Il existe deux versions de son lieu de naissance : La Ferté-Gaucher et Sézanne. Claude Haton ne fait pas référence à ce personnage essentiel dans la propagation des idées nouvelles.

VERTUS
Superstiton d'une fille de Chouilly
On voit les gens d'armes dans la région de Vertus à plusieurs reprises (en 1563, 1570, 1574, 1575, 1576,

1579). Ce qui a surtout interpellé Claude Haton, c'est le message prétendument révélé par la Vierge Marie à une fille de Chouilly, ses prédictions, son insolence, son opiniâtreté, ses miracles et sa facilité à faire des émules dans le peuple. Autour d'elle se rassemblent 4000 personnes le jour de la Nativité de Notre-Dame l'an 1566 (*Mémoires*, 1566, 185 à 197).

VILLENAUXE-LA-GRANDE Un bourg d'important vignoble, endommagé par les régiments et par la peste

Nul autre bourg que Villenauxe n'obtient de la part de Claude Haton autant de louanges de ses vins. Ceci est sans doute dû à la proximité d'avec Provins, centre « professionnel » du religieux. Mais il est autant véritable que l'activité principale de Villenauxe, des villages aux alentours, en direction aussi bien de Nogent et de Provins que de Sézanne et au delà (y compris dans les nombreuses localités refuges par les faiseurs de limites viticoles de 1927) consiste en la culture de la vigne. Nous sommes précisé-

ment informés sur tous les aspects relatifs à ce domaine. Et même sur la qualité des vins : en 1555 celui de Villenauxe est très vert et âpre ; trois ans après il est meilleur que celui de Provins...

Pareillement qu'au vin, ce sont des considérations touchant Villenauxe qui nous renseignent sur le fléau majeur de la peste et sa transmission dans ce bourg (*Mémoires*, 1580, 59). Mais le mérite de Claude Haton est d'avoir restitué par le menu le mécanisme de passage de cette maladie de Paris à Provins et sa région (*Mémoires*, 1580, 34 à 60) et les modes de contamination. La peste avant de reprendre en 1580 avait fait une incursion terrible déjà dans les années 1561-1562, facteur important de la baisse démographique au XVI^e siècle. (doc. 44)



doc. 44 Villenauxe,
un pont à Dival

Sommaire de l'article

Chronique du pays sézannais au temps de Claude Haton (1553-1582)

Introduction

I. Une source historique inestimable : les *Mémoires* de Claude Haton

- 1) Claude Haton, le témoin de son temps
- 2) les récits de Claude Haton dans une époque troublée
- 3) les *Mémoires*, d'hier à aujourd'hui

II. Extrême gravité des événements sur la période Le pays sézannais dans la tourmente

III. Lumière originale et exceptionnelle sur le pays sézanais grâce aux *Mémoires* de Claude Haton

- 1) Les leçons de l'époque, et celles de Claude Haton
- 2) L'intérêt des archives et des études provinoises

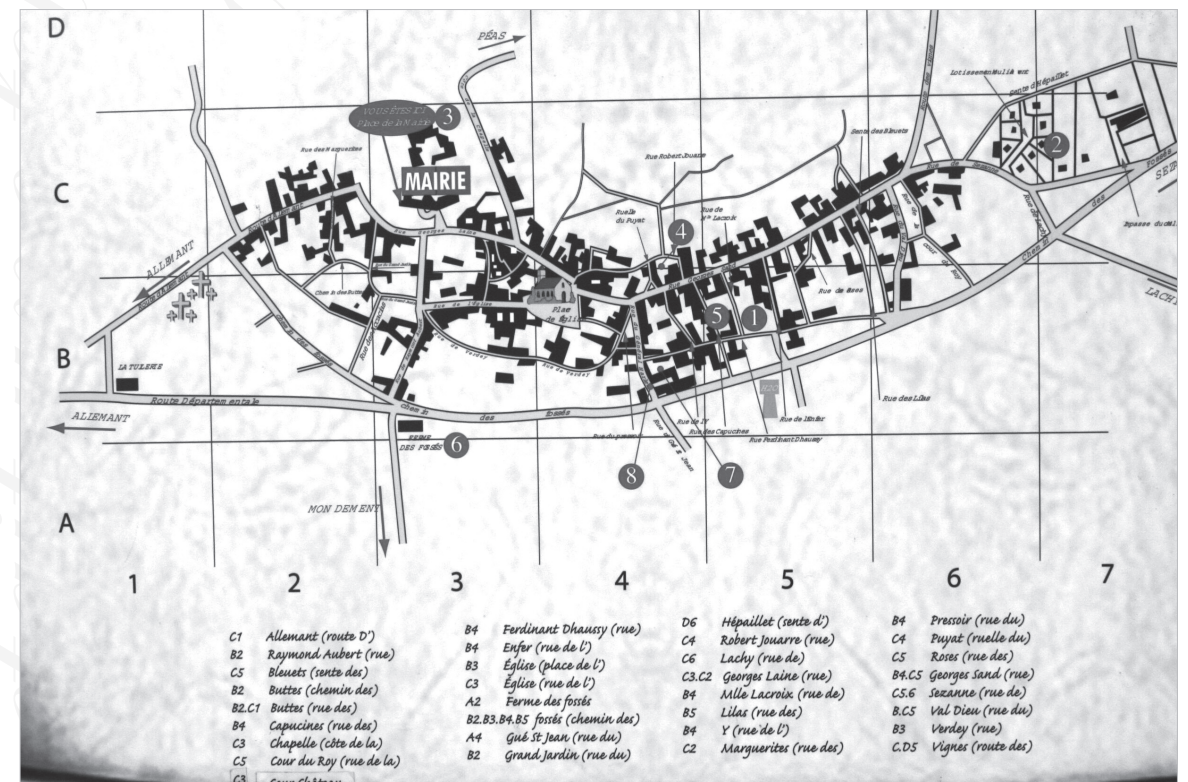


Il était une fois Broyes, des origines à aujourd'hui

par Christian ADAM

Richement doté par la nature et possédant une position dominante par rapport à la plaine champenoise, le territoire de Broyes recèle du sable, du grès, de la pierre meulière, de l'argile, de la lignite, du fer, de la craie, des forêts, de multiples sources ; toutes richesses qui ont été exploitées depuis la nuit

des temps. Les gaulois, et certainement d'autres peuplades ne s'y sont pas trompés ; ils se sont implantés, laissant des traces de leurs passages, malheureusement détruites lors du nouvel essor du vignoble dans les années 1960. Un lieudit : « Les Crons », ce qui signifie « cimetière » en vieux français, existe encore.



doc. 1 Plan actuel du village, sur lequel on pourra se repérer.
Plaque indicatrice. Photo Christian Adam

C'est en 960, sous Hugues Capet que l'on retrouve trace de Broyes dans les archives. Un fils du seigneur de l'Orléanais, Renaud, allié des puissants seigneurs de Champagne, s'est vu attribuer des terres et a entrepris la construction d'un château et la fortification du village. Il possédait en outre des propriétés à Beaufort, la ville de Pithiviers (une clé de voûte de l'église représente le blason des seigneurs de Broyes : « d'azur à trois broies d'or »), Montier-en-Der, Châtillon-sur-Seine et de nombreux domaines en Brie et en Champagne. Mort au cours d'un pèlerinage à Rome, il fut enterré devant la porte de la basilique Saint-Pierre. Nombreux et très puissants furent ensuite les seigneurs de Broyes qui pour

plusieurs d'entre eux participèrent aux croisades.

Hugues III par sa femme, devint le cousin germain de Philippe Auguste, roi de France. Ce dernier le dépêcha en 1184 pour combattre le duc de Bourgogne. Celui-ci, par vengeance, et aidé en cela par le comte de Champagne, quelques années plus tard, en 1190, brûla le château. En 1195, Henri II, le fils du comte de Champagne s'empara du château et le rasa tout à fait. Le château fut reconstruit rapidement, mais non terminé en 1199 à la mort du seigneur. Plus tard, au XIII^e siècle, Hugues IV, sur avis de Thibaut de Champagne fit transformer le château et fortifier le village.

En 1580, les troupes protestantes

du duc d'Anjou s'emparent du bourg, massacrent une grande partie de la population, réduisent les maisons en cendres et démolissent une partie du château.

Quelques années plus tard, le 26 mars 1599, la baronnie de Broyes est acquise par Claude Barbin, procureur du roi et ensuite contrôleur général des finances sous Concini. Cette baronnie restera aux mains de la famille Barbin jusqu'au début du XX^e siècle.

Dans le dénombrement de 1715, il apparaît que la commune possédait trois moulins (deux à vent, un à eau), un hôpital, une maladrerie...

Concernant le XX^e siècle, Madame Millot née Uriel (fille du propriétaire de la tuilerie de la République) nous a fait une description des commerces et des artisans qui ont fait la vie du village. C'est cette description que je reprends maintenant en y adjoignant mes propres souvenirs d'enfance et de jeunesse d'après-guerre. (doc. 1)

À la place de l'actuelle mairie, un notaire était installé, notaire qui s'est ensuite transporté place de l'église (maison Leroy-Maclin) ; les trois derniers ont été : maîtres Radet, Huroy et Rousseau.

La mairie était implantée sur le terrain, propriété actuelle de Rudy Rousseau ; elle possédait un logement pour l'instituteur ainsi qu'une classe pour les garçons, une grande cour devant, et un jardin derrière qui allait jusqu'au fossé (maintenant déviation du village). Le bâtiment a été rasé en 2000.

Face à l'église, au coin de la place où habite actuellement David Jacopé étaient un magasin d'alimentation et une buvette : le « Comptoir Champenois » tenu par Madame Pliez dont le mari était tailleur pour hommes et avait son atelier au premier étage. À côté existait une boucherie tenue par

Monsieur Gueux et reprise pour peu de temps par Monsieur Guyot. Le « Comptoir Champenois » a été ensuite repris par Monsieur Constant qui travaillait à l'usine d'optique, puis par Monsieur Coffinet pour la partie buvette, ensuite par Dufour-Berthorelly (« Maca » pour ceux de mon âge). Il y eut également « Lorette ». (doc. 2)

À côté de la boucherie existait un autre café : l'« Hôtel Saint-Martin », du nom du saint patron de la commune, tenu par « Mattairaise » puis par Tazzioli, Lintz et en dernier lieu par Marie-Jeanne Petit-Lemoine. C'était le rendez-vous des jeunes autour du flipper, de la table de ping-pong, des jeux de cartes...

En face de la montée de la route de Péas, se trouvait une boucherie-charcuterie avec un abattoir dans la ruelle et le laboratoire dans la cour, tenue par la famille Rousseau-Schmitt, puis par Fernand Schmitt et en dernier par Jack Nogent et son épouse.

À côté de la boucherie existait une autre épicerie tenue par Madame Martin et sa fille Juliette. Elle grillait le café dans la maison en face, vendait tout au détail : sucre, farine, haricots, sel... En sortant de l'école, les enfants achetaient pour un sou de bonbons enveloppés dans du papier journal. (doc. 3) Toujours du même côté était une boulangerie dans la maison de Monsieur Caillebourdin. Le magasin se trouvait côté rue où sont les

marches. Le boulanger était Monsieur Bourot puis Monsieur Caillebourdin. En face était un charron : Monsieur Jacquemard, puis ce fut la boulangerie qui traversa la rue. Cette boulangerie fermée depuis deux ans était tenue par la famille Barat (père, puis fils Bernard), ensuite Monsieur Lavachin, Monsieur Very, Monsieur Foulon et pour terminer Monsieur Pourcheaux.

Dans la cour, propriété actuelle de Monsieur Dominique Jacopé existait une tuilerie.

Après le monument aux morts étaient les écoles, puis l'on trouvait la menuiserie-charonnerie de Léon Jacquemard dont l'épouse tenait une épicerie ; c'est Raymond qui succéda à son père et maintenant, Philippe assure la continuité de l'entreprise. (docs. 4 et 5)

À côté de la menuiserie était la poste et dans la ruelle, contre la maison Rousseaux demeurait le père Husson, cantonnier de la commune. (doc. 6)

Dans le château, deux fermes et une petite maison. À la place de l'actuelle salle communale, il y avait le presbytère (l'abbé Mathieu en fut le dernier locataire) et le logement d'un instituteur. Au dessus de la mairie se trouvait également un logement d'instituteur. À côté, dans les locaux des sociétés demeurait un maçon : Émile Adam, puis son fils Roland, et j'ai eu le privilège de naître en ce lieu.

Après le virage, à gauche vers Allemant, Monsieur Pliez, un tailleur, tenait boutique. Dans la dernière maison à gauche, domicile actuel de Monsieur Jean Mayance, le mari était représentant de



doc. 2 Les « Comptoirs Champenois ». CPA



doc. 3 Groupe de personnes devant la boucherie. CPA



doc. 4 L'école des filles, face à la mairie actuelle. CPA



doc. 5 La menuiserie Jacquemard. Facture

commerce et l'épouse fourreur ; elle confectionnait manteaux et écharpes en fourrure.

Après le cimetière existait une tuilerie-briqueterie et pierre à chaux (pour blanchir les étables, écuries, cuisines de fermes, arbres). Tenue par Alfred Uriel, puis Henri et Marcel, elle fut construite en 1858 et est aujourd'hui propriété de Monsieur et Madame Campistron. Le four a été restauré récemment et a été inscrit le 8 novembre 2000 comme monument historique.

Place de l'église, le bureau de poste, a été construit en pierre meulière (en provenance de la décharge actuelle) par Émile Adam. (doc. 7)

En face, un cordonnier, Ernest Uriel dont la femme était couturière. Ernest récupérait aussi les peaux de sangliers pour en faire des brosses. À côté un bourrelier,

Monsieur Brouard dont l'épouse était également couturière.

Dans le virage, une autre boulangerie tenue par Monsieur Jacques père et fils, reprise par Madame Beau-rain qui faisait également épicerie (et dont les caramels à un centime ou les carembars à cinq centimes faisaient notre bonheur) ; sa réserve se situait de l'autre côté de la rue.

Rue du général Harlet, un maréchal-ferrand : Monsieur Évrard, puis un couvreur : Monsieur Berthorelly, puis un autre maréchal-ferrand : Monsieur Damas, et en haut de la rue, un menuisier : Monsieur Lemaire (dont l'activité a été reprise par son fils Christophe).

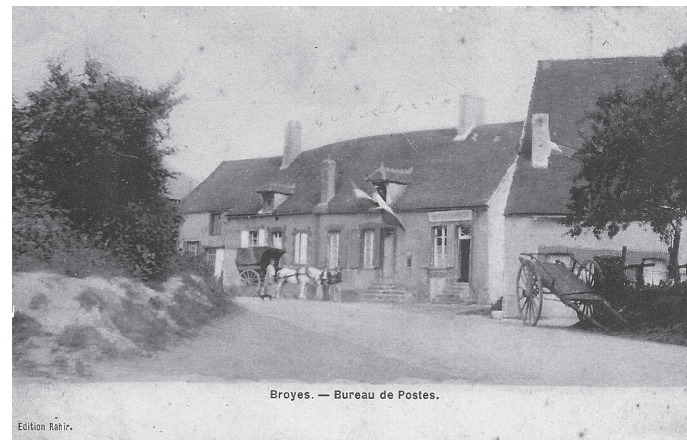
Que trouvait-on rue Georges Sand ? D'abord un café tenu par Madame Lallement-Crespin puis repris par Monsieur Cordonnier, sa

filie Geneviève Uriel puis enfin par Henriette Uriel qui faisait aussi débit de tabac (dont les paquets de P4 faisaient le bonheur des jeunes ; ce qui était plus agréable que de fumer de la viorne).

Dans la cour en face, les époux Battonet et Luret qui descendaient tous les soirs à Sézanne le courrier en voiture à cheval. À côté, un sabotier, Monsieur Uriel, dont la femme couturière fabriquait des pantalons pour les hommes, des gilets, des vestes en velours et des baignoires pour les dames.

Dans la maison actuelle de Madame Barboux était une épicerie tenue par « Mère Angèle », la mère adoptive de la mère de Maxime Dufour (ancien maire). Cette épicerie a été reprise par « Caiffa ».

En face un café tenu par Émile Adam, repris par Lebat, Fussinger et Moineau qui faisait aussi maréchal, puis Bonnard et leur fille. Cette maison achetée par Mademoiselle Lacroix et offerte à la paroisse fut pendant longtemps la maison paroissiale ; les jeunes s'y retrouvaient, il y avait des jeux, un billard et surtout un téléviseur, à une époque où peu de gens en possédaient. Le dimanche, c'était Marie-Louise Jacopé qui s'en occupait et pour 20 centimes nous regardions les feuillets de l'époque : Rintintin, Zorro, Jos Randall et autres Thierry La Fronde... la salle était pleine d'enfants et d'adolescents.



doc. 6 Le bureau de postes. CPA



doc. 7 Adam Émile, puis Roland, maçons. Facture

En face, un couvreur, Monsieur Petit. À côté, un maçon-couvreur, Roland Adam puis une maréchalerie : celle de Julien Godet auquel le fils Jules succéda. Suivait une épicerie : celle de Monsieur Jacquemard, reprise par sa fille et enfin ce fut un magasin à l'enseigne des « Coopérateurs de Champagne ». (doc. 8)

En face était établi un bourrelier : Monsieur Courtis, puis ce fut Monsieur Pulsy. Ce dernier nous fabriquait nos sacs d'école en cuir, autant dire inusables, car il n'était pas question d'en changer chaque année. Et à côté, dans un petit bâtiment qui n'existe plus se trouvait un cordonnier, Monsieur Marcel Jacopé.

Dans cette rue également, un garage avec borne à essence qui ne délivrait que 5 litres à la fois : Monsieur Élie.

Dans le fond de la cour (ancienne maison de Georges Jacopé) habitait un ouvrier maçon dont les filles sonnaient la cloche matin, midi et soir ainsi que les offices : famille Bochut.

En haut du Rouillis, un menuisier : Monsieur Moret et en face un sabotier : Monsieur Diné qui était également apiculteur.

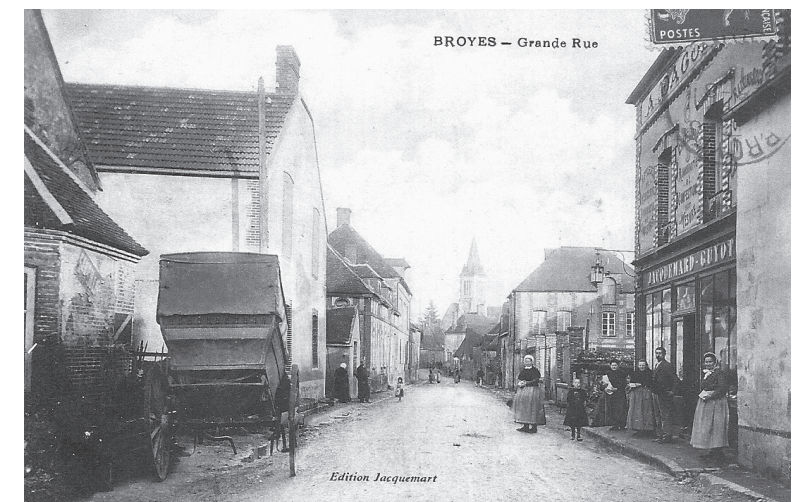
Dans la ruelle demeurait Georges Lallement, le tambour de la commune et la famille Aubert dont la mère et les filles étaient lavandières.

Route de Mondement habitait le garde-champêtre qui s'occupait aussi de l'entretien des petits chemins, et du cimetière dont il était le fossoyeur.

Que reste-il aujourd'hui ? La société de consommation, la mondialisation a éliminé tous les petits commerces et la plupart des artisans. Plus de notaire, de bureau de poste, de prêtre, d'épicerie, de

boulangerie, d'école primaire dont la fermeture a été sollicitée en 2009... Il reste uniquement une classe de maternelle, mais pour combien de temps ? Deux menuisiers. Heureusement qu'un vignoble existe sur le territoire, avec cinq pressoirs. C'est dans ce même domaine du vin et des spiritueux que s'est distinguée déjà en 1897 la « Grande Distillerie Broyenne » M. E. Laurier, fondée en 1866. (doc. 9)

Documentation :
Abbé Millard, Henriette Millot.



doc. 8 Les magasins Jacquemard, Grande Rue. CPA



doc. 9 La distillerie « Broyenne ». Facture de 1908



Le temps des travaux de la terre et de la chasse aux Épées au début du XX^e siècle

par Josiane GILSON

« Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France »
Sully (1559-1641)

Après le décès de Monsieur Théodore Fontaine, la ferme du château des Épées fut exploitée par Monsieur Guisset, de 1904 à 1905 ; et par Monsieur Corpel, de 1906 à 1924.

En ce temps là, tous les travaux des champs s'effectuaient manuellement ; les hommes dirigeaient les outils, tractés par des animaux. Un métier d'homme ! Mais bien des femmes furent appelées à remplacer leurs défunts maris dans les durs travaux des champs, pendant la grande guerre. C'était le cas aussi pendant la seconde guerre

mondiale où les femmes devaient manier les bœufs à la façon des hommes. (doc. 1)

Au mois de septembre, le cycle d'une nouvelle campagne commence...

Après la moisson, le fermier déchaume toutes les parcelles : avoine, orge, blé...

L'ÉPANDAGE, SE PRATIQUE AVANT LE LABOUR

Au cours de l'hiver, le fumier s'accumulait dans les étables. Deux fois par semaine, le vacher curait les animaux. Un cheval, attelé à un gros crochet, avançait doucement sur le fumier. L'homme le roulait sur lui-même pour en former un gros cylindre. Le cheval le tirait au milieu de la cour de la ferme, ce qui constituait un important tas de fumier. Parfois il procédait avec un traineau. Ce travail pénible consistait à sortir le fumier de l'écurie aux chevaux, des bergeries et des étables aux vaches. (doc. 2)

Puis le charretier emmenait le fumier dans les champs. Quand arrivent les premières gelées, il conduit les chevaux attelés au tombereau de fumier. Celui-ci apportait l'humus nécessaire à la

terre ; c'était l'action d'épandage à la fourche-crochet. C'était un travail très physique.

Le charretier tire à la fourche-crochet le fumier du tombereau pour former des gros tas appelés « fumerons » disposés en ligne (un tombereau = 7 fumerons). Les raies étaient espacées tous les 4 ou 5 mètres. Ce travail s'effectuait tous les jours, quel que soit le temps, jusqu'à épuisement du fumier stocké dans la cour.

Le fermier répandait aussi de l'engrais : scories et nitrates. Les scories étaient composées de résidus de charbon que l'on épandait avec semoir et cheval. Quant au nitrate, le tablier du semeur en était imprégné car ce travail se faisait à la main... tellement imprégné que le tablier pouvait tenir debout à la fin de la journée.

L'urine qui s'écoulait de la fosse à purin constituait également de l'engrais, surtout pour les pâtures.

LE LABOUR, TÂCHE ESSENTIELLE

Face au champ qui s'étendait devant lui, l'homme expérimenté, tout à sa tâche, cheminait inlassablement, guidé par la force tranquille de son attelage de chevaux ou de bœufs. L'utilisation de la charrue remonte à l'antiquité, et plus proche de nous, la charrue gauloise consistait principalement en un soc façonné en bois. Cet outil agraire labourait peu profond.

Dans les petites fermes, deux chevaux attelés à la charrue un soc, effectuaient la besogne. Dans les grandes fermes, trois chevaux attelés au brabant « fondeur » ou versoir étaient nécessaires.

Actuellement un tracteur équivalant à la puissance de 180 chevaux pour une charrue 8 socs à versoir n'est pas rare. Une attelée correspondait à trois chevaux au brabant le matin ou l'après-midi.

Ce travail lent, placide, régulier,

était mené par les chevaux et le premier charretier. Être charretier ne s'improvisait pas. Un bon charretier savait relever le brabant et le repositionner dans le sens du sillon. La marque « Fondeur » semblait la plus réputée.

Épandre le fumier à la fourche, l'étaler régulièrement et labourer, permettaient, en l'enfouissant de la sorte, qu'il se décompose.

Les sillons formés par la charrue aéraient le sol argileux de la Brie.

Les bœufs alternaient parfois avec les chevaux, en attelage pour les labours, surtout en période de guerre.

Ce sont des habitudes multiséculaires qui perdurent encore dans la France de 1900. Pourtant, avec l'amélioration de la charrue, semblent poindre les prémices d'une mécanisation plus poussée. (doc. 3)



doc. 1 Sophie sortant les bœufs de travail au cours de la guerre de 1940.
Photo arch. privées



doc. 2 Josiane Jamart, 7 ans, dans la cour de la ferme du château des Épées.
Le tas de fumier, au centre, est en formation. Photo arch. privées



doc. 3 Un attelage prêt pour le départ aux champs. Photo arch. privées

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR.

DÉPARTEMENT
de la Marne.

COMMUNE
de Lachy

Art. 1 du Rôle.

SERVICE VICINAL

Année 1906.

ROLE DES PRESTATIONS

Rendu exécutoire par M. le Préfet

AVIS GRATIS

pour Prestations converties en tâches.

MODÈLE N° 17 B bis.

ART. 145

de l'Instruction générale.

ART. 33 du Règlement.

Corbel Paul demeurant à Lachy

sur le rôle des prestations en nature, rendu exécutoire pour la présente année, est imposé pour une somme de 37 fr. c., ainsi que cela résulte de l'avertissement qui lui a été délivré.

Par une délibération du Conseil municipal, approuvée par M. le Préfet, la prestation non rachetée en argent a été convertie en tâches, d'après un tarif dont il peut être pris connaissance à la Mairie.

Le sus-nommé ayant déclaré vouloir acquitter sa taxe en nature devra, en conséquence, être invité à faire ou faire faire pour son compte, les travaux indiqués dans le tableau ci-après : lesquels correspondent, d'après le tarif ci-dessus mentionné, à la cote ou portion de cote attribuée à chaque chemin, soit 34 fr. c.

Ils devront être terminés pour le 10 juin 1906, terme de rigueur.

EMPLACEMENT ET DETAIL DES TRAVAUX A FAIRE							
INDICATION DES CHEMINS sur lesquels les travaux doivent être faits.	NATURE ET PROVENANCE des MATERIAUX.	TRAVAUX A FAIRE					NUMÉROS des PIQUETS.
		CHARGEMENT	EXTRACTION CHARGEMENT et TRANSPORT de pierres équilles de grosseur.	EXTRACTION CHARGEMENT TRANSPORT CASSAGE à 0,06 de grosseur et NETTOYAGE	CASSAGE à 0,06 de grosseur et NETTOYAGE	EXTRACTION PASSAGE à la CLAIÉ CHARGEMENT et TRANSPORT	
1	2	3	4	5	6	7	8
Chemin vicinal ordinaire n° 2 de Charleville	Sables			17.26			18 et 16
Chemin vicinal ordinaire n° 4 du Saulx				18.			9 et 10
Chemin vicinal ordinaire n°				37.26			

N. B. — Les matériaux devront être déposés entre les piquets indiqués colonne 8, et conformément aux trous indicatifs faits dans les gares ou sur la berge du chemin. — Il ne peut être tenu compte de ce qui serait transporté en sus du cube demandé. — Aucun surcis ne pourra être accordé, sauf le cas de force majeure.

Fait à Lachy, le 10 Mai 1906.

L'Agent-Voyer cantonal,

Pour Nous, MAIRE de la commune de Lachy

Requérons le contribuable ci-dessus dénommé d'avoir, dans les délais indiqués, satisfait aux dispositions contenues au Bulletin qui précède, à défaut de quoi sa cote sera exigible en argent.

Le contribuable devra porter aux lieux des travaux la présente réquisition qui sera, s'il y a lieu, quittancée au dos par le fonctionnaire chargé de la réception de sa tâche.

Fait en Mairie, le 6 Mai 1906.

doc. 5 Avis donné à l'exploitant des Épées, en 1906, pour la réfection des chemins

LE FORGERON
ET L'ENTRETIEN DES CHEVAUX

Quelques précisions sur le cheval de trait. (doc. 4)

Le boulonnais, le percheron, l'ardennais appelés chevaux lourds, car à la taille imposante : 1m60 à 1m70 au garrot, convenaient parfaitement pour les travaux harassants des champs. Courageux, robustes, ils couvraient de longues heures à forcer leurs muscles. Blancs d'écume l'été, dégageant de la condensation, contraient au froid glacial de l'hiver, ils donnaient le meilleur d'eux-mêmes. Ils souffraient, car souvent mal menés. D'une longévité de 20 à 30 ans. La compassion existait rarement dans les fermes. À la fin de leurs vies, ils tombaient épuisés de fatigue, ou sort plus injuste, finissaient à l'abattoir pour un gain dérisoire. En dehors du travail de la ferme, on les utilisait pour les corvées communes, par exemple pour la réfection (empierrement) des chemins. (doc. 5)

Actuellement le cheval de trait semble avoir retrouvé une certaine noblesse lors de concours et le travail notamment dans la région des Ardennes.

C'est le forgeron qui autrefois ferrait le cheval. Il tirait sur la poignée du soufflet pour activer les braises. La main habile du maître forgeron travaillait le fer rougi par le feu pour l'adapter à la corne du cheval. Le métier du forgeron est

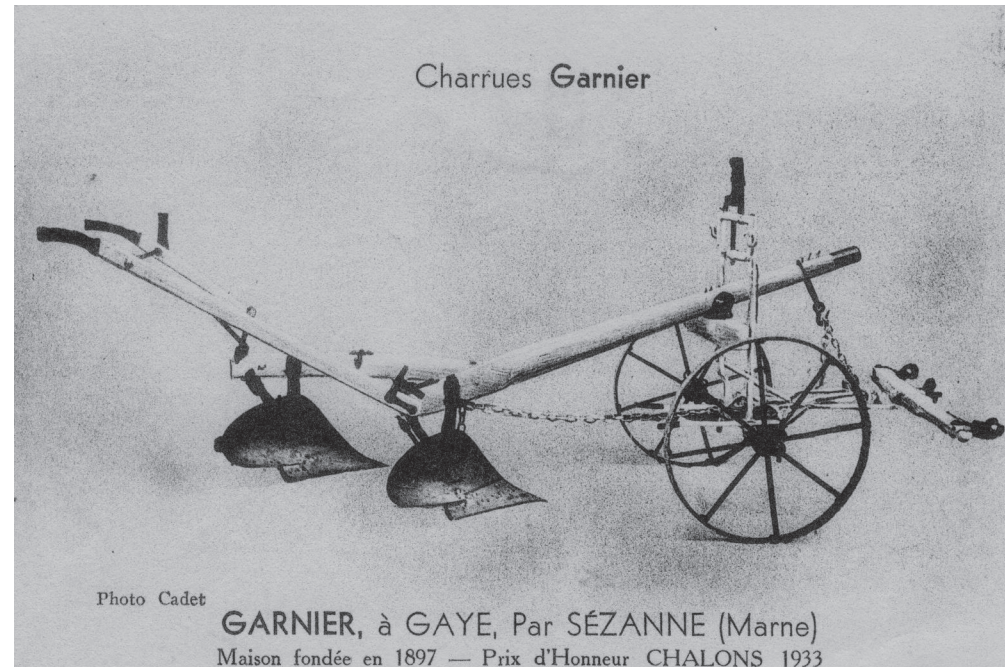
un art ancestral. À la fin du siècle dernier, la plupart des fermiers possédaient leurs propres enclumes et une petite forge pour faire des réparations simples, comme fabriquer des ustensiles ou des outils. Le dimanche matin était réservé au ferrage des chevaux des Épées. Alternativement, chaque fermier emmenait ses chevaux à la forge de Lachy. Les principes du travail à la forge sont simples : le fer froid chauffé à



doc. 4 Antoinette Geoffroy sort les chevaux de l'écurie.
Photo arch. privées



doc. 6 Le pas-de-porte de l'atelier Garnier à Gaye. Document arch. privées



doc. 7 La charrue Garnier, une réalisation des ateliers de Gaye. CPA

1500°C. À cette température, il devient relativement mou et malléable, et refroidi rapidement, il « gèlera » et sera aussi dur qu'auparavant.

Dans de nombreux villages des alentours, il y avait un forgeron constructeur de machines agricoles. C'était le cas en particulier à Gaye, où Monsieur Garnier a su confectionner des machines qui se vendaient aussi au delà de notre contrée. Il faut dire qu'il obtenait, par les améliorations qu'il apportait, de nombreux prix aux concours des Comices agricoles de l'époque. (docs. 6 et 7)

LA CHASSE, OCCUPATION AUTOMNALE

Les De Fontaine organisaient leurs réceptions au château. Monsieur Jules Boulard-Moslard a continué, et par commodité, il a fait construire le pavillon de chasse des Épées au début des années 1930. (doc. 8) Propriétaire de la ferme du château et de celle de la Baronnie, il organisait des battues plusieurs fois par an. Monsieur Boulard et son fils Jean invitaient régulièrement des relations parisiennes ainsi que les fermiers riverains des Épées, et deux fois par an les chasseurs de La-Villeneuve-les-Charleville. Les invités se rendaient à pied au bois des Alouettes ou au pavillon. La tradition voulait que l'on sonne à l'aide d'une corne le départ et la fin de la chasse. Il était important pour Monsieur Boulard que ses invités respectent une réglementation stricte, à savoir :

– On ne chassait que le sanglier ; surtout pas le chevreuil ;

– On ne tirait pas les lièvres dans les bois ; uniquement en plaine. Dans la semaine qui précédait les festivités, les chasseurs préparaient leurs tenues, astiquaient leurs fusils, pesaient la poudre pour les cartouches. Les chiens étaient bien nourris. Les bottes étaient nettoyées de la moindre trace de boue.

La tenue du chasseur s'imposait aux Épées. Certains portaient le costume de chasse à la dernière mode : plusieurs styles se côtoyaient : soit le costume avec culotte de cheval en coton côtelé ou en gabardine que l'on accompagnait d'un capeline par temps de pluie. Le vêtement indispensable était le gilet cartouchière doté de fermeture mécanique instantanée s'ouvrant entièrement, avec ses deux rangs de 10 tubes de cartouches. Mais ne pas négliger le port des chaussures qui avaient été abondamment graissées par une friction énergique et prolongée avant chaque utilisation. Une fois coiffés de leurs chapeaux, la gibecière à l'épaule, ils étaient prêts à arpenter

la plaine ou à traquer les bois giboyeux, suivis de leurs chiens : épagneuls bretons, fox terrier... L'âne était attelé à la carriole. C'est lui qui rapportait le gibier à 17 heures au pavillon, où était donnée une collation préparée par les femmes.

Monsieur Jules Boulard et son garde forestier fixaient les jours des battues sur ses terres et bois. Qu'ils soient propriétaires ou appartenant à une société de chasse, tous étaient soumis à la même organisation. (docs. 9 et 10)

Actuellement, pour un minimum de 20 ha de bois, le responsable de la société de chasse doit décider d'un plan ; soit gibier rouge (chevreuil, cerf), soit sanglier. Car existent deux arrêtés bien spécifiques pour l'une ou l'autre des catégories ci-dessus. Le responsable demande également des bracelets pour la saison (en février, mars) auprès de la Fédération départementale des chasseurs. Cette demande est examinée par la commission suivant la superficie des bois et du cheptel estimé. Le préfet attribue ensuite le nombre de bracelets achetés selon l'arrêté préfectoral qui sera envoyé au détenteur du plan de chasse. Une fois le gibier tué, le détenteur fixe le bracelet sur une des pattes arrières. Au début du XX^e siècle (dans les années 1930-1940) la chasse était une tradition rurale et de loisir. Au fil des ans ce loisir est devenu onéreux et très règlementé.

de haut en bas :
doc. 8 Le pavillon de chasse
des Épées en 1965.

doc. 9 Raymond Jamart,
un chasseur « romantique ».

doc. 10 Les Épées : une zone giboyeuse.
Années 1970.

Photos arch. privées



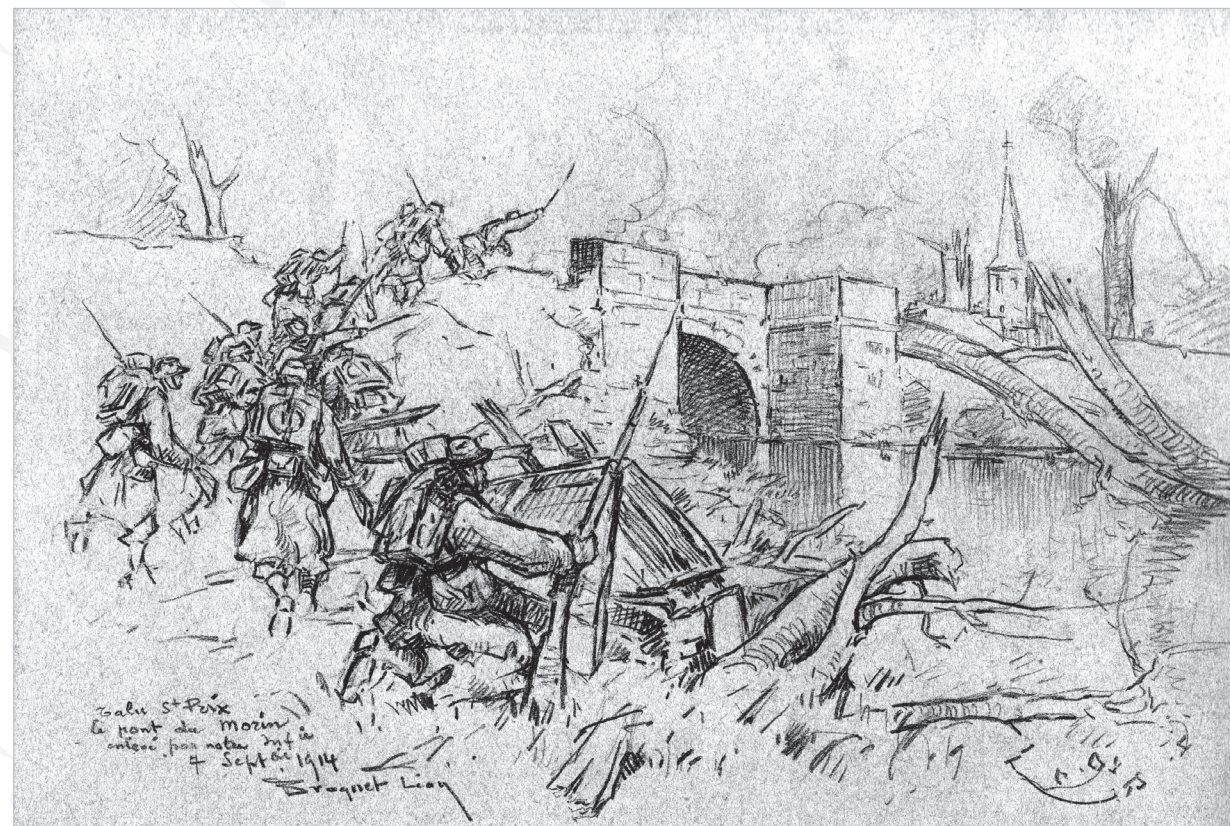


Les cimetières de Talus-Saint-Prix

par Marie-Thérèse POILVERT

Le village de Talus-Saint-Prix, quoique peuplé d'une centaine d'habitants seulement, possède la particularité non enviée, car lugubre, d'avoir détenu six cimetières sur son territoire.

Encore aurions-nous pu, légitimement, en ajouter un septième, correspondant au lieu de sépulture utilisé autrefois par les moines dans leur monastère du Reclus.



doc. 1 Talus-Saint-Prix. Le pont du Morin enlevé par l'infanterie française. 7 septembre 1914.
Crayon, 32x21, par Léon Broquet (1869-1936)

Cette concentration spectaculaire et inédite des champs d'inhumation incombe principalement aux événements militaires qui se sont déroulés il y a un siècle maintenant, dans le courant de la première guerre mondiale ; sur la brève période du 6 au 12 septembre 1914. La première bataille de la Marne a mis en présence des régiments de diverses nationalités qui ont subi une véritable hécatombe et qui, pour certaines, ont dû ensevelir sur le terrain leurs morts. Il s'agit des marocains, des allemands et des français. Les tués, identifiés ou non, ont pu prendre place aux côtés de leurs compatriotes.

Dans le massacre, les animaux n'ont pas été non plus épargnés. Les chevaux principalement. Il a fallu les enterrer, comme les hommes, au plus vite. D'où l'existence d'un cimetière spécifique dédié aux chevaux.

Et puis il y a à Talus-Saint-Prix le cimetière que nous trouvons habituellement dans toute commune et qui, ici, recèle certaines spécificités intéressantes que nous pouvons mettre en évidence.

Les cimetières de la bataille de la Marne

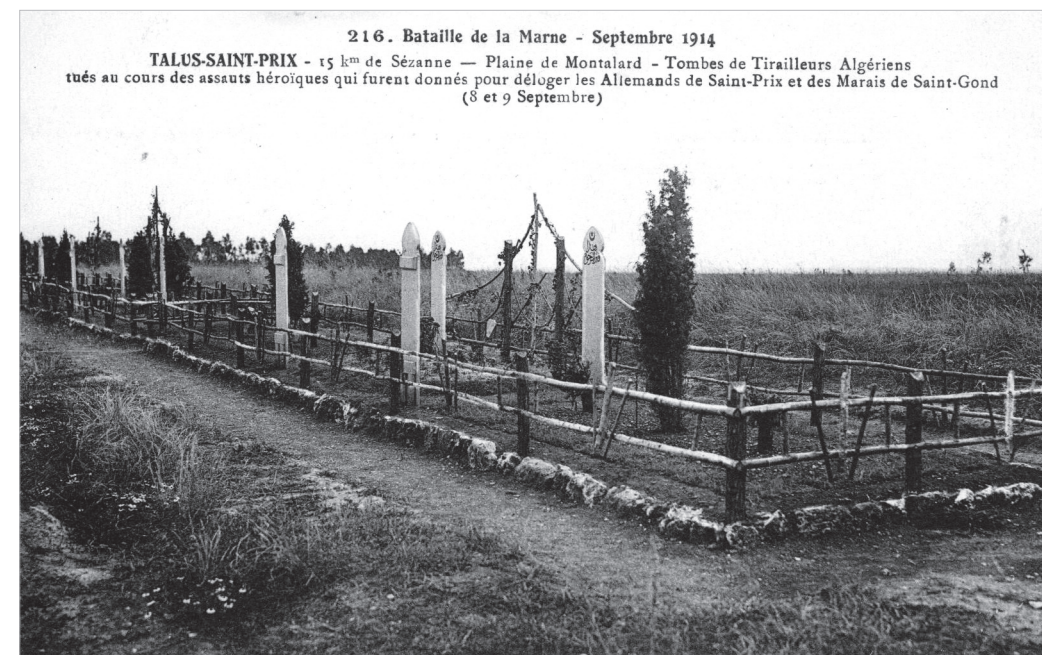
La région de Talus-Saint-Prix a été un endroit extrêmement convoité lors de la bataille de la Marne, du 6 au 12 septembre 1914, tout comme le château de Mondement. Car chacune de ces places constituait en quelque sorte un point stratégique. Poste d'observation et d'organisation pour Mondement, avec l'ouverture vers Paris ; passage incontournable pour Talus-Saint-Prix avec le fameux pont du Petit-Morin à Saint-Prix.

L'âpre dispute qui s'est déroulée là, pour la possession plusieurs fois perdue et recouvrée du pont (5 fois), a été meurtrière. Les combats acharnés ont fait de nombreux morts. Ce sont 202 militaires français et 102 militaires ennemis soit 304 soldats enterrés dans les cimetières, d'après les Archives de la Marne, « État numérique des militaires français ou ennemis inhumés dans quelques villages de notre région pendant la première bataille de la Marne du 6 au 12 septembre 1914 ». (doc. 1)

En souvenir de ces rudes combats, la République française attribue la croix de guerre 1914-1918 avec palme à Talus-Saint-Prix, « la vaillante cité qui a été l'objet de violents bombardements et qui, par les souffrances endurées et les dommages subis, a bien mérité du pays ». Citation du 30 mai 1921 (publication au J.O. du 8 juin 1921). (doc. 2)



doc. 2 Croix de guerre 1914-1918 avec palme, remise à la commune de Talus-Saint-Prix



doc. 3 Le cimetière marocain, dit aussi « algérien » (voir légende de la carte postale)

Ajoutons que la majorité des corps des soldats français de Talus ont été transférés à la nécropole de Soizy ; et que ceux des soldats allemands ont bénéficié du regroupement opéré au cimetière de Connantre.

LE CIMETIÈRE MAROCAIN

Les 8 et 9 septembre 1914, des tentatives de refoulement des allemands qui ont investi Saint-Prix et les marais de Saint-Gond sont ordonnées. Au cours de ces assauts, les tirailleurs maghrébins sont particulièrement sollicités. Les corps des tués ont reposé au cimetière marocain, lieudit « Le haut-Chêne ». (doc. 3 page précédente)

LE CIMETIÈRE ALLEMAND

Les ordres d'attaque de Mondement et de Talus sont donnés depuis le château de Baye. Au cours de ces jours de conflit, où les engagements se font encore au corps à corps (au sabre et à la baïonnette) les retraits s'effectuent

souvent en laissant les morts et blessés sur le terrain pour ne pas s'exposer outre mesure aux tirs des assaillants. C'est ce que nous montrent de nombreux témoignages photographiques, dont celui que nous avons choisi n'est pas le plus rebutant. (docs. 4 et 5)



doc. 4 Talus-Saint-Prix. Cadavre allemand. CPA



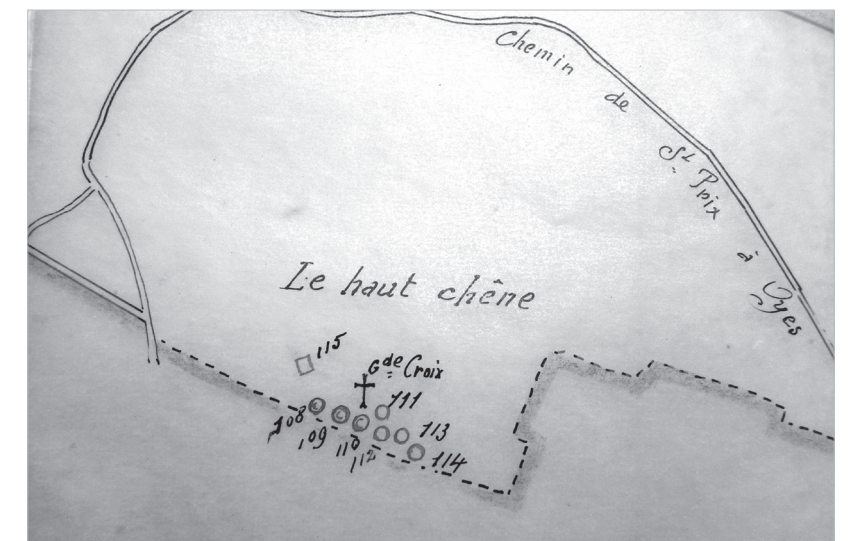
doc. 5 Une partie du cimetière allemand où ont été enterrés 13 soldats allemands. CPA



doc. 6 Tombes de soldats français tués pendant les combats meurtriers des 8 et 9 septembre, s'étant déroulés au dessus de Saint-Prix et des marais de Saint-Gond dans la plaine de Montalard. CPA

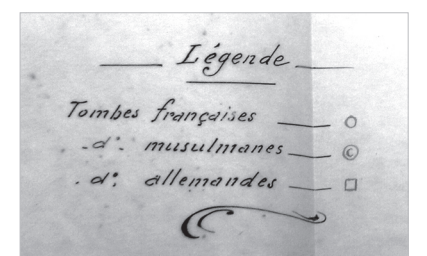
LE CIMETIÈRE FRANÇAIS DU « HAUT-CHÊNE » (PLATEAU DE MONTALARD)

La crête du « Signal du Poirier » est une extension de la plaine de Montalard. Outre un point géodésique, la crête était au cours de la guerre une zone convoitée d'où l'on pouvait commander Saint-Prix, la route d'Épernay, le Petit-Morin, Oyes, Reuves et les marais. Les allemands y avaient creusé sur le faite du mamelon de profondes tranchées pour deux batteries de 77 et de nombreuses mitrailleuses. C'est cette position que les français tentent de conquérir le 6, sans succès, puis le 8 septembre. Un obus fera sauter le dépôt de munitions qui alimentait les batteries allemandes. Proche de ce lieu, sur le plateau de Montalard ont été installées les tombes françaises. (doc. 6) Plusieurs représentations de ce cimetière existent. Nous en avons choisi une accompagnée d'un poème faisant référence et nommant cette crête du « Signal du Poirier ».



doc. 7 Plan de Talus-Saint-Prix, emplacement des tombes, archives communales de Talus-Saint-Prix

doc. 7bis
Légende au plan de Talus ci-dessus



LE CIMETIÈRE FRANÇAIS DU RECLUS

Quarante et un soldats de la quatrième compagnie du 162^e régiment (dont les noms sont connus), ont été enterrés en face du château du Reclus (sur la colline). Parmi ceux-ci, trois viennent du recrutement de Châlons-sur-Marne : Richomme Émile (classe 1912), Astier Louis (classe 1912) et Degois Théophile (classe 1913).

SECONDE INHUMATION ET TRANSFERTS DES CORPS

Des tombes 108 à 114 (plan doc. 7 et doc. 7bis), 84 français et 96 musulmans (identifiés et anonymes) sont transférés à l'ossuaire de Soizy. De la tombe 115, les 21 allemands sont vraisemblablement transférés et comptés parmi les 8930 qui reposent à Connantre. (docs. 8 et 9)

D'autres sépultures étaient sans doute dispersées sur le territoire de la commune. Car dans le registre des tombes militaires de Fère-Champenoise (24 octobre 1923) sont nommés 8 soldats français et un soldat allemand non inscrits sur les répertoires trouvés en mairie de Talus-Saint-Prix, tant dans les tombes de Montalard que du Reclus. Cela justifierait la différence

ICI REPOSENT 1282 MILITAIRES FRANÇAIS DONT:	
ABDONI	CARLUS EUGÈNE
ABRAHAM EDMOND	CARREAU
ADELE EMILE	CARRELIER JEAN
ALIBERT PAUL	CARON JACQUES
ANIER PAUL	CASIMIR MAURICE
AQUAIRE FERNAND	CATRIE PIERRE
AUGEREAU	CAUMONT GASTON
AUGUSTE EUGÈNE	CAUTEREL FERDINAND
AVEZ GEORGES	CAVARE CHARLES
BAILLARD LOUIS	CHABAS LOUIS
BALLU ELIE	CHARLES ANTOINE
BARTEGNE	CHARPY EMILE
BARBOTIN JOSEPH	CHARPENTIER ARTHUR
BARBIAT AUGUSTE	CHATELARD MARCEL
BEAUCREUX ARTHUR	CHEVALIER HENRI
BENTAGNA	CHESNEAU
BERDIN LOUIS	CHEVALIER HENRI
BERGER CLÉMENT	CHEVALIER LUCIEN
BERNARD ZÉNAI	CHOLIN FRANÇOIS
BERTEAUX GASTON	CLEMENT PAUL
BERTEAUX CH.	CLERY ADOLPHE
BERTHELEMY	CLOOT FERNAND
BILAN GEORGES	COLLARDELLE FERNAND
BIRACHE LOUIS	COLLIGNON CHARLES
BLAYAC CHARLES	COQSET EUGÈNE
BLANCHARD JULES	COQUIDI
BLANCHET JEAN	CORDONNIER PIERRE
BOBEUF EDOUARD	COREZ LEON
BOCHU MAURICE	CORNILLE CHARLES
BOLLINELLI ERNEST	CRAMPON RENÉ
BONTOUT FERDINAND	CRAMPONNE GEORGES
BOUCHIER AUGUSTE	CUISIER LOUIS
BOUCHER EUGÈNE	DAN MAURICE
BOULANGER EUGÈNE	DANJOUX EUGÈNE
BOULET FIRMIN	DEBOUCHE JULES
BOURGEOIS FÉLIX	DE-BRACHET
BOURGEOIS PAUL	DEBREUX ALBERT
BOUTILLOT	DEBUIX ALEX
BOUTMY ALFRED	DEDIEU AUGUSTE
BRAILLON	DECARPENTRIES HENRI
BRECVILLE MARCEL	DECAUDUN HECTOR
BREL JEAN	DELANNAY ALPHONSE
BREYNE JOSEPH	DELFOSSEZ HENRI
BROIN ADOLPHE	DELATTRE ADALBERT
BRUNEAU ELIE	DELATTRE EDOUARD
BUARD MAURICE	DELAUNAY EUGÈNE
CAECKE TOBIE	DELEMME PAUL
CAILLEAU HENRI	DELETTRE ANSERY
CAILLET ALBERT	DELORY LOUIS

doc. 8 Ossuaire de Soizy, partiel,
photo René Guyot

des 102 allemands annoncés dans les statistiques de la gendarmerie (*Etat numérique des militaires français, alliés ou ennemis inhumés sur le territoire de la brigade d'Étoges*, établi le 10 octobre 1916), contre 22 connus. Ainsi que la différence entre les 229 français retrouvés dans nos recherches, contre 202 déclarés par la gendarmerie.

LE CIMETIÈRE AUX CHEVAUX

Ressource encore déterminante pendant la guerre de 1914 (quoique la motorisation des actes de guerre ait été amorcée... les jeunes connaissent au moins les « taxis de la Marne ») les chevaux ont été exposés à la tuerie au même titre que les hommes. Sans doute moins protégés et indispensables aux déplacements, aux transports de matériels, aux ravitaillements, ils ont été des cibles privilégiées. Ils ont donc été tués en masse. (doc. 10)

On rencontre encore des restes de ces animaux, dans le cimetière aux chevaux, dans la « côte de Saint-Prix ». (doc. 11)



doc. 10 Hécatombe de chevaux à la suite de l'explosion d'un obus de 75. CPA

Le cimetière du village

Une croix originale

Émile Lefèvre, de Talus-Saint-Prix, qui a été prisonnier de guerre, décède le 25 janvier 1919, en permission. Sur l'acte de décès est précisé : « fils de Auguste-Alexandre Lefèvre enlevé comme otage par les allemands en 1914 et n'ayant donné aucune nouvelle depuis cette date ». Par la suite la famille apprendra qu'il a été fusillé avec d'autres otages civils de la région, à Frasnes-les-Couvin en Belgique. (doc. 12)

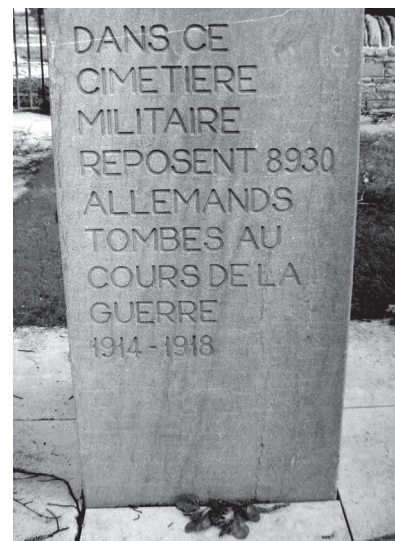
C'est la tombe de ce soldat qui est bien distinctive. La croix en effet, qui repose sur une pierre blanche parallélépipédique, est en fonte et est curieusement ouvragée. Son originalité tient au symbole figuré, qui n'est pas celui de la Passion, comme à l'habitude. Le mât vertical est formé de la hampe avec son drapeau et deux dagues à la base. La pièce horizontale se compose d'un fusil. Le tout est agrémenté de végétaux. (doc. 13)



doc. 12 Émile Lefèvre,
décédé en 1919



doc. 13 Tombe d'Émile Lefèvre,
cimetière de Saint-Prix,
photo M-Th Poilvert



doc. 9 Cimetière de Connantre,
photo René Bourgoin



doc. 11 Le « cimetière aux chevaux », encore visible aujourd'hui,
photo M-Th Poilvert

La sépulture d'un libre-penseur

La dalle verticale est surmontée de l'étoile à cinq branches. Il n'y a pas d'autre élément symbolique. On lit, entre l'étoile et le nom du défunt, en courbure : « Honneur à la Libre Pensée ». Au dessous est nommé « Crapat Auguste-Désiré, décédé le 27 janvier 1907, âgé de 64 ans ». (doc. 14)



doc. 14 Tombe d'un libre-penseur, photo M-Th Poilvert

Une habitante « bienfaisante »

Il est rare également, de trouver dans les cimetières ou ailleurs, des marques de sympathie en faveur de simples citoyens de la part des élus. Cela a été le cas, un peu avant 1900 pour Victoire Moret. Voici ce que porte la plaque métallique apposée à son monument funéraire : « À la mémoire de Victoire-Isabelle-Éléonore Bruyant épouse de Louis Moret décédée le 12 novembre 1887 dans sa 89^e année, munie des sacrements de l'Église. Priez pour elle. Souscription des habitants de Talus-Saint-Prix pour sa bienfaisance ». Elle s'occupait des enfants du village et de l'église. (doc. 15)



doc. 15 Reconnaissance de la commune à une habitante « bienfaisante », photo M-Th Poilvert

Un malheur n'arrive jamais seul. À quelques jours de distance, le limonadier Henriet, de Talus-Saint-Prix vendait son matériel.

Déception aussi, plus récente, la plaque métallique, photographiée ici en 2002 avait disparu en juin 2011. Cependant, le texte avait été copié à l'identique sur la pierre de la sépulture.

Un plan du cimetière affiché

Autre particularité, sur le mur de l'église, à droite de la porte d'entrée Est, donnant sur le parvis actuel (parking à voitures), existait un très ancien plan du cimetière afin que chacun puisse retrouver les tombes familiales. Ce plan était une rareté qui n'a pas pu être sauvé. Il n'est pas sûr qu'en subsistent des traces photographiques. (doc. 16)



doc. 16 Église de Saint-Prix, état actuel, photo M-Th Poilvert



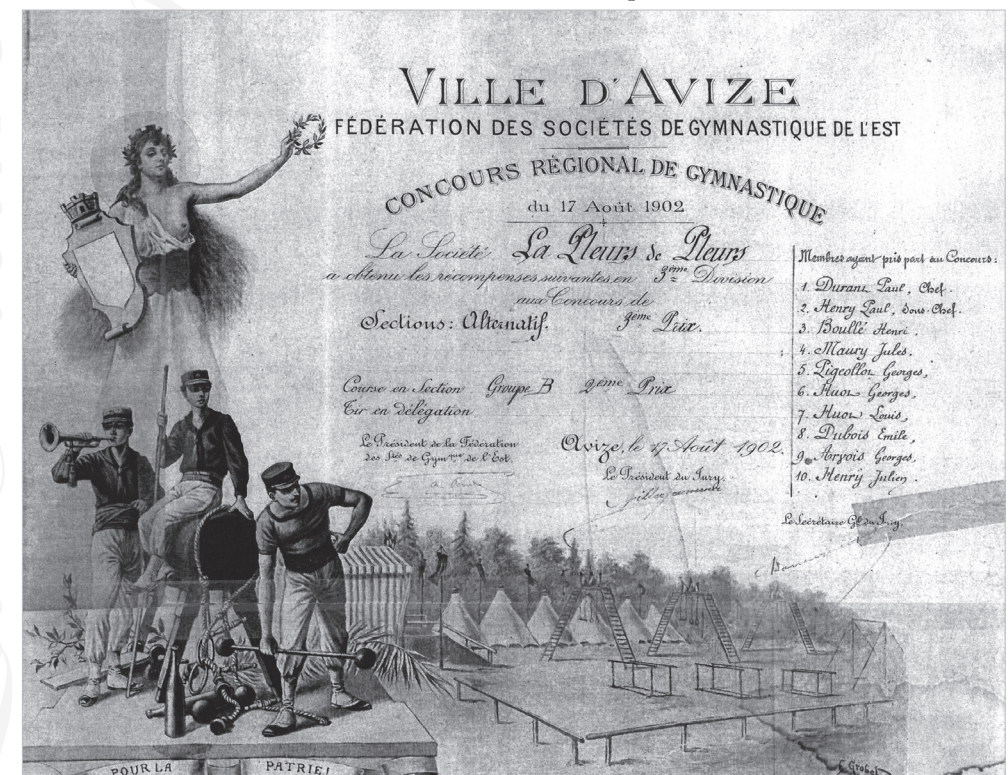
« La Pleurs », société de gymnastique en 1900

par Maurice DERVIN

En 1898, Monsieur Georges Tranchart, charcutier à Pleurs et agriculteur, cède un terrain jouxtant la crayère à la commune, en vue de faire un lieu pour pratiquer le sport. Une société de gymnastique est créée à Pleurs (617 habitants) ; c'est une des premières société de ce genre avant 1900. Le président fondateur est Monsieur Émile Huot, commerçant à Pleurs. Lucien Sibille et Monsieur Andriot lui ont succédé.

Cette société était très active. Elle prend part à plusieurs concours pendant l'exposition universelle de 1900. On trouve des noms de ses membres au concours de gymnastique à Avize, du 17 août 1902 (voir illustration) : Paul Durand (chef), Paul Henry (sous chef), Henri Bouille, Jules Maury, Georges Pigeolot, Louis Huot, Émile Dubois, Georges Arvois, Julien Henry. La société obtient là deux prix en

récompenses des prestations de ses compétiteurs. Cette belle société qui a duré neuf ans, disparut en 1907 et fut remplacée par la société de tir et préparation militaire « La Patriote » [voir article au prochain numéro de la revue « Du Pays Sézannais »] la même année, et restera en sommeil pendant la période de guerre 1914-1918, les jeunes gens étant mobilisés.



Diplôme de la ville d'Avize décerné à la société de gymnastique « La Pleurs », 1902



Je m'appelle Charlotte...

par Maryse MAHMOUDIAN-RENARD

Enfin peut-être... c'est le nom que me donnent les quelques personnes qui, à Villevenard, se souviennent encore que j'ai pu avoir un nom. Ce qui est sûr c'est que j'ai été bénie en 1683. En fait foi l'inscription que je porte. Inscription maintenant bien difficile à déchiffrer mais qui est la suivante telle que l'a transcrite René Guillemain, ancien curé de Villevenard, qui a rassemblé de précieuses notes sur l'histoire du village et de son église.

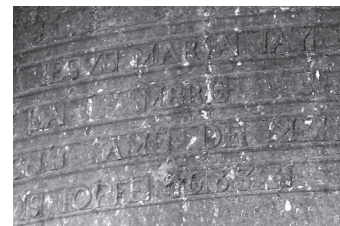
JESUS MARIA. J'AI ESTE BENITE EN L'AN 1683 PAR MRE TOUSSAINT JALALIER PERE ET CURE DE VILLEVENARD. PARRAIN MICHEL PIERRE LARCHER CONE --- EN SES CONSEILS --- EN LA --- BRE DES --- TES SEIGNEUR BARON DE BAYE BANAY TALU VILLEVENARD JOCHE ET DORMOY LE DAVIEU EN VALOIS. MARRAINE HAULTE ET PUISSANTE ANNE ANGELIQUE DE SAVIGNY DAME DE MERY SUR MARNE. ANNE JAMAR PREVOST CLAUDE LE BEAUX RCES-IS. AL CHARLES MATHIEUX GREFFIER GUILLAUME BLANCT HENRY LARCHE BRIE-BILLET MARGUILLIER --- IS IOFFE. 1683

Charlotte pèserait 1500 kg, poids évalué d'après sa hauteur, son épaisseur et sa circonférence. On parlait de 4000kg mais cela semble exagéré à l'Abbé Guillemain qui a fait une autre estimation publiée dans ses *Notes d'Histoires sur Villevenard* en 1960, 72 et 78. Peut-être que les quatre tonnes étaient une légende transmise par le souvenir de la difficulté qu'il y eut à la monter dans le clocher et à la mettre en place au XVII^e siècle. Mais dans un si beau clocher du XII^e siècle, n'y avait-il aucune cloche avant Charlotte ? L'usage des cloches dans les églises remonte au VII^e siècle, les cloches plus grosses sont apparues au XIII^e siècle, dans les cathédrales. L'usage de la cloche était requis pour que les fidèles puissent se rendre aux offices à l'heure et non pas à « l'incertain » selon la jolie expression d'un élu cité par Alain Corbin dans son ouvrage *Les cloches de la terre*.

Qui a commandé et payé cette cloche ? Sans doute les parrain et marraine, c'était l'usage, mais quel était le rôle en cette affaire, des autres personnages, prévost, greffier, marguillier dont le nom a l'honneur de figurer dans l'inscription ? Y a-t-il eu une participation de la communauté villageoise ? Ou

bien sa participation s'est-elle « bornée » à la fourniture du bois nécessaire à la fonte, au transport dans le clocher et à l'installation de Charlotte ? Ce qui semble clair, c'est que toute une communauté s'assemble pour mener à bien une telle réalisation jugée indispensable. Si la bénédiction n'était semble-t-il pas requise par l'église, c'était cependant une pratique générale, les actes religieux accompagnant la fonte ou « coulée » de la cloche faisaient de la cloche un objet sacré, la séparaient du profane. Pour cette raison nombreux furent les conflits après la révolution et jusqu'au XIX^e entre instances laïques et cléricales.

Le baron de Baye était à l'époque Michel Larcher et comme on peut le constater sur l'inscription elle-même, la baronnie de Baye était très étendue et puissante. C'est ce Michel Larcher qui en 1687 entrera en procès avec les abbesses et religieuses d'Andecy qui se prétendaient de fondation royale. Un des



Inscriptions sur la cloche de Villevenard. image partielle, où l'on voit la date : 1683.
Photo Mani-Julien Mahmoudian

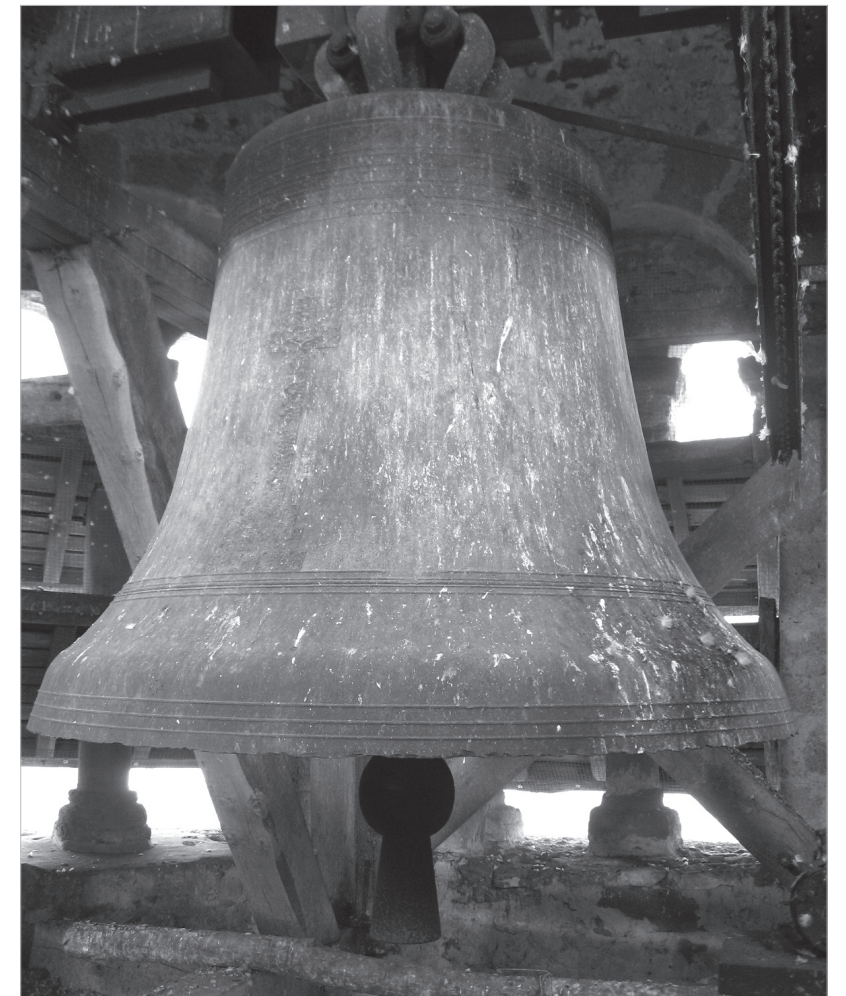
attendus de ce procès gagné par le baron pour l'essentiel, est qu'il est « maintenu dans le droit de banalité des pressoirs dans l'étendue de sa seigneurie de Villevenard ». C'est que la dîme à Villevenard était due à l'abbesse d'Andecy et au curé. Les revenus des pressoirs que les vignerons étaient tenus d'utiliser, revenaient donc au baron. Ce même Larcher cédera, par échange, la seigneurie de Baye à Étienne Berthelot de Pléneuf en 1708 qui aussitôt la donna à son fils François Berthelot, nommé baron de Baye dès les premiers actes notariés. Ce même François, qui sous l'impulsion de l'abbé de Gaulle, homme énergique et volontaire, dit-on, contribuera grandement à l'enrichissement de l'église en œuvres d'art.

Mais qui est la marraine, cette « Haulte et Puissante Anne-Angélique » ? *Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane* de 1740 nous donne la réponse : Anne-Angélique de Savigny dame de Méry-sur-Marne était la fille de Antoine-Saladin d'Anglure du Bellay-de-Savigny, comte d'Étoges (etc.), maréchal de camps et armées du roi et de Louise-Angélique de Braux, baronne d'Anglure dont le père était Président au bureau des finances de Champagne. Sa sœur, Gabrielle Françoise d'Anglure-de-Savigny était religieuse en l'abbaye d'Andecy ! Et voilà que se retrouvent baronnie de Baye et abbaye d'Andecy, pour une fois dans une autre circonstance qu'un procès, même si ce n'est que par Anne-Angélique interposée. Mélange curieux, ou bien pas si curieux, du sacré et du profane... Voilà qu'autour de Charlotte voltige, en beaux costumes, tout un monde de personnages influents et cherchant aussi, probablement, à maintenir des alliances. Curieusement vient soudain à l'esprit que Conseil général et Communauté de communes ont

des zones d'influence et de responsabilité qui semblent comparables aux apanages des seigneurs d'antan. Puissent leurs présidents respectifs être aussi bienveillants et ouverts aux arts et à la culture que certains seigneurs d'autrefois, même s'ils n'ont pas le souci de s'acheter une place au paradis !

Qui a fondu cette cloche ? Les fondeurs de cloches étaient ambulants on les appelait « saintier ». Ils se déplaçaient là où on les demandait, fondaient la cloche sur place et c'était une grande fête. On peut faire l'hypothèse que le fondeur de Charlotte dont la réalisation est élaborée, (cf. l'inscription et la croix) venait de la Lorraine proche qui comptait un grand nombre de

fondeurs très réputés dont certains ont laissé un nom dans l'histoire de la fabrication des cloches. Ce n'est qu'au XIX^e que la fabrication est devenue industrielle, lorsque le chemin de fer permit d'acheminer de lourdes pièces, là où les cloches avaient été détruites, fondues pour en faire des canons, des fusils à la révolution ou sous Napoléon. Certaines personnes, dont l'auteur de ce texte, pensent se souvenir d'avoir entendu dire qu'une cloche plus petite aurait été précipitée du clocher pour être fondue sous Napoléon vers 1810. Charlotte l'a échappé belle. Peut-être a-t-elle sonné lors du mariage républicain de l'abbé Delisle, abbé assermenté, le 12 novembre 1792, à l'arbre de la liberté, planté près de l'église.



Vue de la cloche de Villevenard. Photo Mani-Julien Mahmoudian

L'art du Maître saintier était transmis de père en fils ou oncle et neveu. Le son de la cloche devait être juste, il s'est vu qu'il faille briser et refondre une cloche dont le son n'était pas celui attendu. Charlotte sonne en Ré, pour autant qu'une oreille peu sûre puisse en juger.

Il arrivait aussi que les personnes présentes lors de la fonte, de généreux donateurs, jetassent dans le métal en fusion des bijoux, des pièces d'or pour rendre le son plus

pur, plus cristallin. On dit que le saintier qui connaissait le risque de défauts occasionnés par des alliages improbables s'arrangeait pour soustraire ces dons bien intentionnés mais mal venus. La cloche est normalement de bronze on disait airain, métal à cloche, un alliage de cuivre (78%) et d'étain (22%). D'où vient le métal ? des recherches plus approfondies seraient nécessaires pour répondre à cette question. Mais on voit que réfléchir un peu à

la fabrication d'une cloche amène à prendre en compte des aspects variés du mode de vie d'une époque. On ne résiste pas à rapporter une tradition qui nous semble curieuse maintenant mais n'est pas absente d'autres cultures encore de nos jours : « Conformément à des croyances souvent relevées par des ethnologues, certains fondeurs craignent toutefois que le sang des règles ne nuisent à la réussite de l'opération ; c'est pourquoi, à titre d'exemple, François Peigney, pendant les années 1850, avait l'habitude de faire déguerpir les filles et les femmes. » Pour la réussite de la coulée, moment solennel, un prêtre en habit de chœur vient bénir le métal, on arrête les libations et les souffleries, le public s'agenouille. Pourquoi une telle superstition ayant encore cours au XIX^e ne l'aurait-elle pas été déjà au XVII^e...

Aujourd'hui Charlotte, grâce à la fée électricité, continue à faire entendre sa voix, elle donne l'heure et la demie, frappée sur la paroi extérieure par un petit marteau, elle sonne, carillonne, l'angélus de midi, se balançant, frappée sur la paroi intérieure par le battant. Rarement en d'autres occasions. Les messes sont rares, les mariages religieux accompagnés de carillonnement tout autant.

Autrefois, c'est encore dans le souvenir des anciens, Charlotte ne disait pas toutes les heures du jour. Marcel Maillat sonnait 11h et 4h, (heure ancienne) ce qui signifiait pour les enfants la fin de l'école du matin et de l'après-midi. Et était pour les gens aux champs ou dans les vignes, qui travaillaient sans le bruit du tracteur et sans la montre au poignet, ni même dans le gousset, un signal attendu.

Lorsque quelqu'un ou quelqu'une mourait au village le glas était sonné chaque jour jusqu'à l'ensevelissement et appelait toute la communauté à se souvenir. La cloche ne devait pas être considérée comme

un jouet ou un divertissement, pourtant se suspendre à la corde qui mettait la cloche en mouvement était un grand plaisir. Tant et si bien, qu'en 1970, lors d'un mariage, le lourd battant d'origine s'est décroché, est tombé sur la voûte, le beffroi avait été désassemblé. Cet ancien battant conservé, a été remplacé par un battant plus léger de forme plus régulière. (doc. 7)



doc. 7 L'ancien battant.
Photo Catherine Bandry

Pour conclure citons Alain Corbin : « La cloche préside au rythme de la vie rurale, oriente son espace, elle définit une identité et cristallise un attachement à la terre. La sonnerie des cloches constituait un langage, fondait un système de communication qui s'est peu à peu désorganisé. Elle rythmait des modes oubliés de relations entre les individus, entre les vivants et les morts. Elle autorisait des formes, aujourd'hui effacées, d'expression de la liesse et du plaisir d'être ensemble. »

Les cloches de la terre – Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^e siècle. Flammarion, 2006

UNE HISTOIRE DE CLOCHE

[...] Autrefois, plus qu'aujourd'hui, elle annonçait l'angélus, ou tout simplement l'heure, à une époque où le petit vacher, le berger ou tout simplement le charretier, n'avaient pas forcément tous la montre au gousset. Le travailleur des champs aimait entendre ce son plus ou moins grêle ou plus ou moins suave selon sa taille. Vous avez deviné, il s'agit bien sûr, de la cloche de l'église. Il ne viendrait à personne l'idée de l'appeler par son nom car la plupart des villageois l'ignorent. À l'approche des fêtes de Pâques, elle est dans tous ses états. La messe des Rameaux qui nous rappelle le souvenir de nos chers disparus a été cependant sonnée plus allègrement que les messes habituelles. Il faut dire qu'à cette époque on entre dans la semaine sainte et surtout, vendredi saint n'est pas loin. Ce matin de vendredi saint, autrefois, si on se donnait la peine de prêter l'oreille, la brise matinale nous apportait les échos d'un joyeux ballet qui avait lieu dans les airs par delà les marais. Charlotte, Henriette, Marie-Louise, bien sûr notre Paule-Mathilde et beaucoup d'autres encore ; s'envolaient dans un tintamarre joyeux en direction de Rome où, avec grâce de petites filles, elles recevaient la bénédiction de Saint Pierre. Me voilà partie dans la légende ! Tant pis, je continue. Entre ce matin de vendredi saint et le matin de Pâques, il n'y avait pas d'Angélus, pas le moindre son de cloche pour donner l'heure. Il fallait se débrouiller sans. Le matin de Pâques, oubliant la grasse matinée, les enfants sautaient hors du lit pour se précipiter au jardin, car la cloche revenue de Rome au cours de la

nuît, bien chargée d'œufs, de cloches, de poules, de lapins le tout en chocolat. Il y avait aussi les œufs de poule qui avaient cuit dans du café, ou bien avaient été peinturlurés de toutes les couleurs. Doucement, sans bruit, elle avait déposé toutes ces friandises dans les jonquilles, les cœurs de Marie, les fritillaires enfin, dans tout ce qui pouvait constituer une cachette.

La collecte s'effectuait au milieu des cris joyeux et ne cessait que lorsque aucun papier brillant ne scintillait plus dans le soleil matinal. Il fallait aussi faire attention au chien de la maison qui participait lui aussi, à la fête. Il aimait, lui aussi, le chocolat ainsi que les œufs aussi bien crus que cuits. Quant il entendait chanter une poule il se glissait furtivement vers le nid que la poule venait de quitter, où il savait trouver un œuf tout chaud, tout croquant.

Pour l'heure il était parfois plus prompt à découvrir les « trésors » et il fallait faire vite avant que celui-ci ne soit englouti !

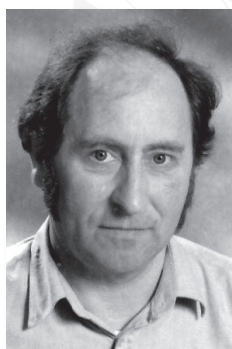
Si les « chasseurs de trésors » savaient où mettre les mains il n'en était pas toujours de même pour les pieds ; à la fin de l'opération, le jardin ressemblait plutôt à un champ de bataille au grand dam de la maîtresse de maison qui ne félicitait pas son monde. C'est le moins qu'on puisse dire...

Heureusement que ces événements n'avaient lieu qu'une fois l'an.

*Arlette Dagnée, de Oyes
site : arlette.dagnee.free.fr*



Vues de la cloche de Villevenard. Photos Mani-Julien Mahmoudian



L'exploitation de la tourbe dans les régions humides du Sud-Ouest-Marnais

(marais de Saint-Gond, vallée d'Anglure)

par Jean MACLIN



doc. 1 Aspect de la matière extraite aujourd'hui des marais de Saint-Gond.
Photo René Guyot

QU'EST-CE QUE LA TOURBE ?

La tourbe est une matière végétale de couleur noirâtre ou brune d'aspect fibreux.

Elle provient de l'agglomération d'herbes, de feuilles, de plantes aquatiques, et surtout de mousses (sphaignes en particulier) qui se sont décomposées dans un milieu presque constamment saturé d'eau à l'endroit même où elles ont vécu. Ce phénomène s'accomplit très lentement. Les mousses se développent dans l'eau par la partie supérieure et meurent à la base qui s'épaissit progressivement, se carbonisant à l'abri de l'air. On estime que l'épaisseur de tourbe peut augmenter de 50cm à un mètre par siècle dans de bonnes conditions. La meilleure tourbe est la plus profonde, car la plus ancienne, donc la plus riche en carbone. La tourbe noire, séchée, rappelle l'aspect du lignite. (doc. 1)

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la tourbe est exploitée pour servir de combustible. Celui-ci est cependant de qualité moyenne dégageant de la fumée ayant une forte odeur et laissant des cendres très fines.

PETITE HISTOIRE DE L'UTILISATION HUMAINE DE LA TOURBE

On connaissait déjà la tourbe à l'époque des Romains, car Pline écrit que « des peuplades installées entre l'Ems et le Weser fabriquent à la main des mottes d'une espèce de terre qu'ils font sécher au vent plutôt qu'au soleil et dont ils se servent pour se chauffer ou cuire leurs aliments ».

Au XV^e siècle on commence à exploiter la tourbe en Hollande, cette industrie passe en France, principalement au XVII^e siècle.

Au XVIII^e siècle l'extraction de la tourbe s'est répandue dans de nombreuses régions en particulier en Picardie. À cette époque, en effet, un ouvrier extracteur de Thezy-Glimont (arrondissement d'Amiens), Éloi Morel, frappé par l'imperfection de l'outil avec lequel on ne pouvait extraire que le septième ou le huitième de la quantité de tourbe déposée dans le sein des eaux, invente en mai 1786 le grand louchet. Il fixe à son outil des lattes parallèles en bois pour maintenir le prisme de tourbe détaché. Il remplace ensuite ces lattes par des tringles de fer. Le premier grand louchet qui a servi à l'extraction de la tourbe a été déposé aux archives départementales de la Somme. Un monument a été élevé à Éloi Morel dans son village. (doc. 2)

Vers 1780, le long de la vallée de la Vesle (près de Reims) on commence à exploiter la tourbe pour alimenter quelques fours à chaux.

LE TIRAGE DE LA TOURBE AU GRAND LOUCHET



doc. 2 Le grand louchet, invention du picard Éloi Morel.
Dessin Jean Maclin

LES DÉBUTS DE L'EXPLOITATION DE LA TOURBE DANS NOS RÉGIONS

Dans le Sud-Ouest-Marnais, la tourbe n'est pas encore exploitée en 1817. À cette date, en effet, M. Blavier rédige un rapport le 13 novembre pour M. le préfet à propos des marais de Saint-Gond. Il constate que les habitants de ce lieu ignorent les richesses minérales que renferment, sur près de 4000 hectares, les terrains marécageux. Monsieur Blavier pense que le voisinage des forêts de Sézanne et en allant sur Épernay n'a pas incité les villageois à exploiter la tourbe. Pourtant, celle-ci leur procurerait un grand revenu. Il a réalisé plusieurs sondages pour constater l'existence et l'épaisseur de la tourbe. Il évoque aussi les marais voisins de Pleurs et de Barbonne et souhaite la visite d'un ingénieur pour constater les ressources réelles de ces zones marécageuses.

M. Blavier pense que l'exploitation de la tourbe dans les marais de Saint-Gond associée à une bonne organisation des canaux contribuera à faire baisser l'eau dans les marais, ce qui rendra l'air plus salubre. De plus, les chaussées déjà existantes permettront une exploitation facile de la tourbe. Mais il va falloir attendre le dessèchement des marais. La Compagnie Renard réalise les travaux et commence à exploiter la tourbe dans les marais de Saint-Gond en 1838.

Le 24 septembre 1839 et le 3 novembre 1840, l'ingénieur en chef des mines de l'arrondissement minéralogique de Troyes, M. Thiria, adresse un rapport au préfet de la Marne devant servir de base au règlement d'administration publique pour l'exploitation des marais tourbeux. Ces marais sont ceux de la Vesle, de Saint-Gond, de Pleurs et d'Anglure.



doc. 3 Le grand louchet : la façon de le manier. Dessin Jean Maclin

M. Thiria rappelle, qu'en 1793 lorsqu'on a procédé au partage ou à la vente des marais, on n'avait pas conscience ou du moins on ne voyait pas l'utilité de l'exploitation de la tourbe.

Ainsi en 1839, les marais de Saint-Gond ont une étendue 2756 hectares. L'épaisseur de tourbe n'est pas homogène ; elle varie de 90 centimètres à plus de 4 mètres. Des établissements nouveaux telles que verrerie, four à chaux, tuilerie, briqueterie fonctionnant grâce à la tourbe vont voir le jour.

On prévoit l'emploi pour un grand nombre de personnes pendant 3 ou 4 mois (extraction, manœuvre, mise en meule des tourbes).

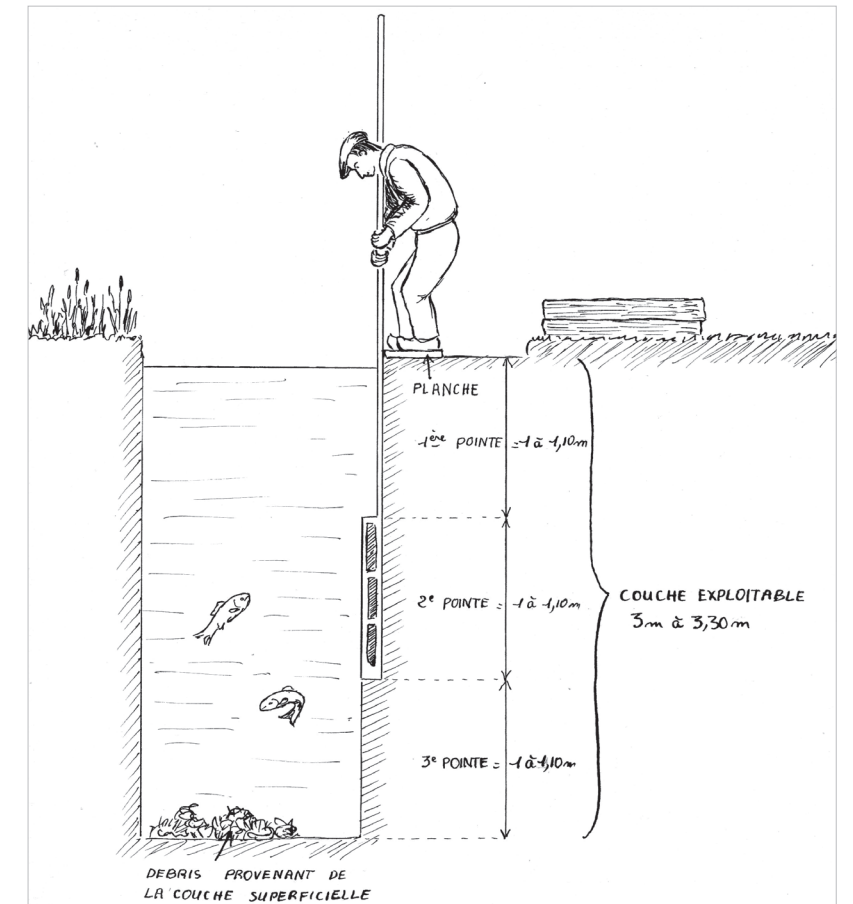
Il semble donc que c'est la présence de l'eau qui a caché aux villageois le profit qu'ils pouvaient tirer de la tourbe. N'oublions pas que dans la région de Pleurs, il n'y a presque pas d'arbres à cette époque et que le « combustible » est rare. À n'en pas douter, si les habitants de la région avaient connu l'usage qu'on pouvait faire de la tourbe ils l'auraient exploitée.

Les marais de Pleurs et d'Anglure sont desséchés par la Compagnie Thurninger Danse et Rauch. On reconnaît alors la présence des dépôts tourbeux.

Les marais de Pleurs, situés sur les deux rives des Auges (ou Superbe) appartiennent aux communes de Gaye, Pleurs, Marigny-le-Grand, Angluzelles, Thaas, Faux-Fresnay, Saint-Saturnin, Courcemain et Vouarces. L'étendue de la partie tourbeuse de ces marais ne dépasse pas 500 hectares. L'épaisseur de la tourbe varie d'un à trois mètres.

Parmi les 9 communes 5 ont partagé leurs marais. Ce sont celles de Gaye, Pleurs, Faux-Fresnay, Vouarces et Saint-Saturnin (cette dernière n'a opéré le partage que de 12 hectares, elle en possède encore 67).

Après 1833 on commence à extraire la tourbe dans la vallée de



doc. 4 L'extraction de la tourbe au louchet. Dessin Jean Maclin

la Superbe dans le but de la réduire en cendres pour servir d'engrais, puis en 1840, on l'utilise comme combustible.

Les marais d'Anglure situés sur les bords du Poussin appartiennent aux communes de Queudes, Villeneuve-Saint-Vistre, Allemanche, Saint-Quentin-le-Verger et Anglure. S'y ajoutent les marais qui s'étendent sur les communes de la Chapelle-Lasson et de Marsangis (30 hectares du marais de la Chapelle-Lasson ont été vendus par petits lots en 1839).

Ces marais ont une superficie d'environ 400ha et renferment un dépôt tourbeux de bonne qualité dont l'épaisseur varie de 50cm à 3m. La Compagnie de Dessèchement va extraire de la tourbe dans les

marais d'Anglure de 1839 à 1842 pour fabriquer du charbon de tourbe qui est expédié à Paris. Cette spéculation va échouer. On va ensuite exploiter la tourbe sur la Chapelle-Lasson et Villeneuve-Saint-Vistre.

Vers 1845, on extrait de la tourbe pour le chauffage domestique dans le marais de Villiers-aux-Corneilles.

En 1849 M. Napoléon Jollard, propriétaire à Pleurs va amender ses terres avec de la tourbe, il améliore ainsi grandement ses récoltes.

Pour cette expérience concluante, Monsieur Jollard reçoit de la part du Comice Agricole une prime de 80 francs.

UNE RÉGLEMENTATION DES TOURBIÈRES SE DESSEINE DÈS 1810

C'est la loi du 21 avril 1810 (articles 83, 84, 85, 86) qui régit l'exploitation des tourbières ; elle est complétée par l'instruction du Ministre de l'Intérieur du 3 août 1810.

Les tourbières que la loi a mise dans la classe des minières sont cependant soumises à des dispositions, qui diffèrent, à quelques égards, de celles relatives aux mines.

Cette loi sera confirmée par l'ordonnance royale du 5 août 1844.

Une tourbière ne peut être exploitée que par le propriétaire du terrain (particulier ou commune) dans lequel elle se trouve.

Une autre personne doit obtenir le consentement du propriétaire.

Celui qui veut commencer (ou continuer) à exploiter la tourbe doit faire préalablement une déclaration. Celle-ci doit contenir les nom, prénom et demeure du demandeur. Il faut aussi le plan (en triple exemplaire) à l'échelle du cadastre des

terrains tourbeux à exploiter avec la position des rigoles ouvertes ou à ouvrir pour l'écoulement des eaux. Il convient aussi d'indiquer les portions de terrain déjà exploitées (s'il y a lieu).

Toute demande doit être adressée au sous-préfet de l'arrondissement par l'intermédiaire du maire trois mois au moins avant le commencement des travaux. La demande doit être renouvelée chaque année.

Un ingénieur des mines doit se rendre sur les lieux pour vérifier l'exactitude de la déclaration et veiller à ce que l'exploitation ne nuise pas à la santé et à la salubrité publique ainsi qu'à l'assainissement des terrains.

Chaque exploitant devra régler une part contributive au receveur municipal.

L'exploitation doit se faire au moins à 10 mètres des routes et chemins, à 8 mètres des rivières et canaux et à 3 mètres des propriétés voisines. Les déblais produits doivent être répandus avec soin dans les anciens travaux, de manière à reniveler la partie inférieure.

L'autorisation est accordée par le Préfet si l'ingénieur des mines donne un avis favorable.

L'ART D'EXTRAIRE LA TOURBE

Dans le Sud-Ouest-Marnais, on n'a aucune expérience pour l'exploitation de la tourbe. Aussi va-t-on faire appel à des ouvriers spécialisés d'autres régions, en particulier les picards. Ceux-ci viennent comme saisonniers à partir de la fin avril, début mai, jusqu'au milieu du mois de juillet. Dans les marais de Saint-Gond, une chaussée destinée autrefois à faciliter le charroi de la tourbe porte leur nom (Chaussée des Picards).

Certains vont d'ailleurs rester dans la Marne. C'est le cas de la famille Prud'homme à Courcemain (leur ancêtre, venu de la vallée de la

Somme va se marier avec une fille du village et y rester).

Ces picards viennent avec leur outil, une sorte de bêche au « fer » long et étroit appelé louchet (on dit aussi lochet).

Il y a le petit louchet, au « fer » long de 60cm et large de 10cm muni d'un manche d'un mètre.

Il est principalement en bois, seule l'extrémité est en acier. La lame formant un angle droit est coupante comme un rasoir (il existe un modèle pour droitier et un autre pour gaucher).

Mais le tourbier professionnel utilise surtout le grand louchet inventé par Éloi Morel. Cette fois l'outil a un long manche de 4 à 7 m.

Le « fer », quant à lui mesure plus d'un mètre pour une section de 10cm. La lame en acier, coupante sur 3 côtés (à angle droit) est prolongée par deux tringles en métal, permettant de maintenir la bille de tourbe. Cet outil permet l'extraction jusqu'à 3 mètres de profondeur. (docs. 3 et 4)

Avant de commencer l'extraction proprement dite, le tourbier commence par faucher l'herbe ou les roseaux s'il y en a. Ensuite il décape le sol spongieux sur une épaisseur de 20 centimètres environ (c'est ce qu'on appelle enlever le « gazon »). Il utilise pour cela une bêche robuste, appelée « étagon » ou « déblayeur » dans les marais de Saint-Gond. Si la tourbière a déjà été exploitée le « gazon » est directement rejeté dans l'eau.

Si on ouvre juste la tourbière, le « gazon » est rejeté par derrière, il sera remis dans l'eau lorsque l'exploitation sera avancée.

La tourbe ainsi mise à nu, l'homme va tendre un cordeau. Le long du fil, le tourbier installe de longues planches qui vont lui servir de guide pour enfoncer son louchet. L'outil doit rester bien perpendiculaire pour que la « bille » de tourbe de plus d'un mètre soit bien régulière. Une légère torsion détache la

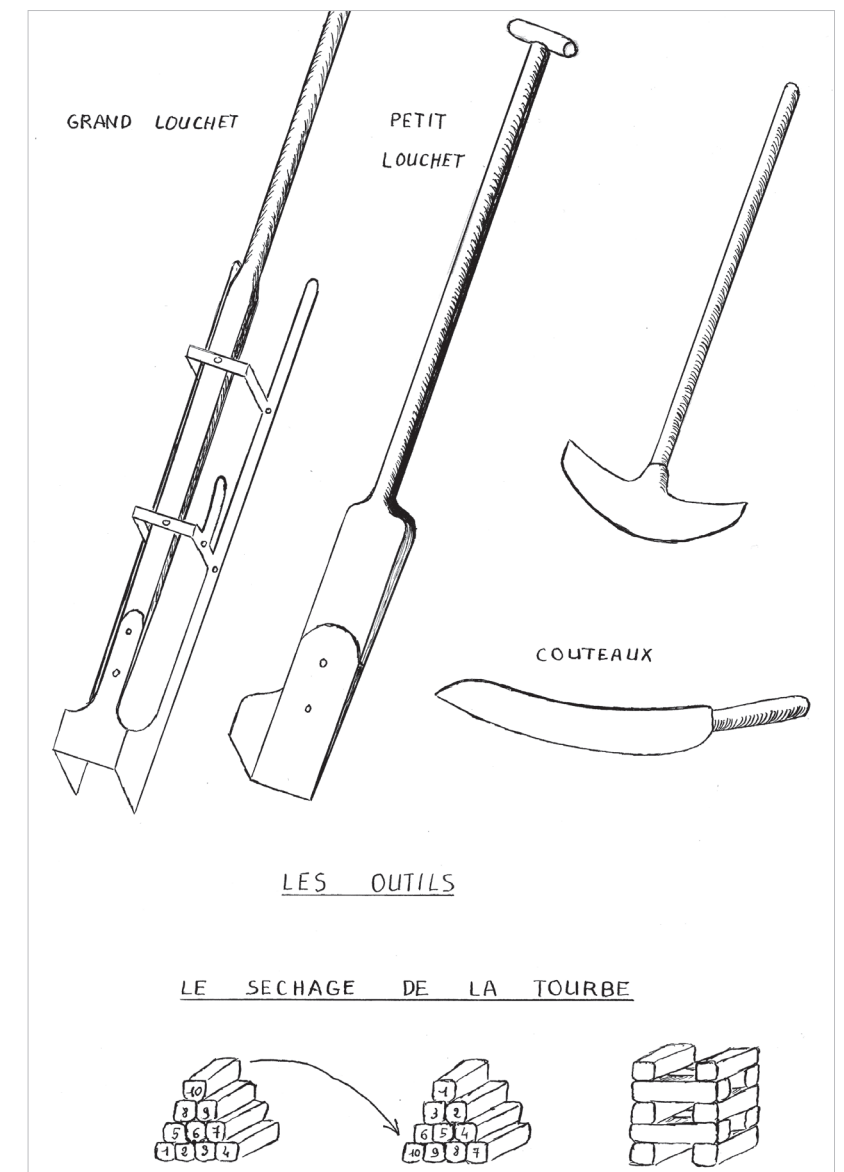
« bille » de sa base et l'homme la remonte, pivote à droite ou à gauche et la dépose derrière lui, toute dégoulinante d'eau.

Si l'épaisseur de tourbe est suffisante, le louchet s'enfonce une deuxième fois au même endroit. Maintenant, la planche ne sert plus de guide, car lorsque l'outil rencontre la tourbe, il est déjà à plus d'un mètre de profondeur sous l'eau boueuse qui ne laisse rien voir. Il faut pourtant aller chercher une « bille » bien régulière. On peut apprécier l'habileté du tireur

surtout que dans les « belles tourbières », comme on disait, le louchet va s'enfoncer une troisième fois, allant prélever une bille entre deux et trois mètres de profondeur.

Le long manche est bien utile, il fait contrepoids, pour remonter une masse de tourbe pesant de 15 à 20kg. Dans l'eau, la « poussée d'Archimède » aide bien l'ouvrier, mais à sa sortie, l'homme supporte toute la charge. (doc. 5)

Les « tourbes » sorties sont déposées 3 par 3 (2 côte à côte, la troisième par dessus). L'aide arrive alors et va



doc. 6 Les outils de la tourbe et le séchage de la tourbe.
Dessin Jean Maclin



doc. 5 Le tirage de la tourbe au grand louchet. Dessin Jean Maclin

les couper avec un outil spécial (le couteau), mais souvent avec une bêche ou même un vieux sabre et fait 3 morceaux (les briques). Il les charge sur une brouette et les transporte un peu plus loin. Il va ensuite les mettre en tas pour les faire sécher. Selon le lieu et le tourbier, le nombre de briques par tas va varier ; le plus souvent, il y en a 10 ou 15. Ces tas s'appellent les « piles », les « pilettes » ou encore les « pyramides », les « catelets ». À Courcemain, on procède ainsi : 4 briques sont posées côte à côte, la deuxième couche est composée de 3 briques, la troisième couche de 2 briques et la quatrième couche n'en comporte qu'une seule. On les laisse sécher quelques jours puis on va démonter la « pile » et la reconstruire en mettant les briques qui étaient en haut à la base et en les retournant. (doc. 6)

Quand elles ont perdu une bonne partie de leur eau, on dispose les briques en croix pour que l'air circule bien entre elles. Les tas obtenus s'appellent les « chandelles », on dit parfois les « chandelottes », les « lanternes » ou encore les

« guillolles », les « guillochis ». Quand les briques sont parfaitement séchées et durcies, on les entasse en « stères » et en « cordes » comme pour le bois. Elles peuvent alors être vendues.

Un bon tourbier ne tire jamais la tourbe à moins de 3 « points » ou « pointes », c'est à dire qu'il faut que l'épaisseur de tourbe soit au moins égale à un mètre (on s'aperçoit qu'un « point » correspond à la longueur d'une brique).

Quand l'épaisseur le permet le tourbier peut tirer à 6 « points » et même à 9 « points » (2 m ou 3 m de profondeur).

Au contact des picards, les villageois vont apprendre à utiliser le louchet et vont tirer de la tourbe pour leur usage personnel (chauffage). Ils sont aidés par leur femme et le jeudi et pendant les vacances par leurs enfants.

Pour un apprenti, tirer de la tourbe n'est pas chose aisée. Le plus dur est d'enfoncer le louchet bien verticalement, sinon on obtient une « mailloche » (base plus large en bas qu'en haut) et on ne peut pas décrocher la « bille » ; dans l'autre cas on obtient un « sifflet » (base en

pointe en bas) qui se termine souvent par la chute dans l'eau du tireur déclenchant le rire des personnes présentes.

On s'est aperçu que les mains des ouvriers qui travaillent la tourbe présentent souvent des gerçures qui s'agrandissent et deviennent gênantes et douloureuses. En effet la tourbe finit par attaquer le tissu épidermique.

Celui qui tire de la tourbe pour son usage personnel n'a pas besoin de beaucoup de matériel : le louchet bien sûr indispensable et une brouette. Pour transporter la tourbe sèche à la maison, on utilise une voiture tirée par un cheval.

Par contre, dans les grandes exploitations (Saint-Victor ou marais de Saint-Gond) on transporte la tourbe dans des wagonnets roulant sur des rails. Parfois, la caisse, les roues et les rails sont en bois.

L'EXPLOITATION DE LA TOURBE À SAINT-VICTOR (ENTRE COURCEMAIN ET SAINT-SATURNIN) DEPUIS 1845

Il semble qu'à Saint-Victor, on utilise au début de grandes barques en bois pour sortir la tourbe du marais, puis ce sont des wagonnets roulant sur des rails qui l'amènent à la ferme.

En 1845, on exploite déjà de la tourbe à Saint-Victor dans le Grand-Marais (commune de Courcemain entre le Salon et le Petit Canal). Dans cette zone, en effet, l'épaisseur de tourbe y est importante et on peut tirer à « 9 points ».

En 1874, 12 ouvriers sont employés par M. Lemoine, propriétaire du domaine, pour extraire la tourbe. Vers 1920, à l'époque où le domaine de Saint-Victor appartient à M. Gaulier (docteur travaillant à l'hôpital de Nevers), une machine fait son apparition : la malaxeuse. Cet appareil est actionné par une machine à vapeur (cette dernière est utilisée l'hiver pour mouvoir les batteuses dans les fermes des villages environnants).

La tourbe est toujours extraite avec le louchet. Elle est ensuite amenée à cette machine qui va la déchiqueter, la broyer et surtout la compresser, éliminant ainsi une bonne partie de l'eau.

La tourbe pressée sort de la machine sous la forme d'un long boudin de section carrée qu'un ouvrier découpe à l'aide d'un fil d'acier (fil à couper le beurre) donnant naissance aux futures briques (plus grosses que celles obtenues avec le louchet mais plus friables).

Ces briques sont ensuite emmenées jusqu'à la ferme au moyen de wagonnets. Là, on va les laisser sécher (séchage plus rapide que les briques obtenues avec le louchet).

Ces briques de tourbe sont ensuite vendues à des particuliers (surtout à Sézanne et à Romilly). Des

marchands de bois et de charbon viennent s'approvisionner (c'est un combustible comme un autre).

Ensuite, l'exploitation de la tourbe va diminuer et cesser à Saint-Victor (le bois et surtout le charbon sont d'un emploi plus pratique). Seuls quelques particuliers continuent l'exploitation pour leur usage personnel dans les marais de la Superbe.

Mais au cours de la seconde guerre mondiale, l'extraction va reprendre. M. Blandin, propriétaire du domaine crée avec M. Soller, la Société Civile Immobilière Saint-Victor. Il utilise une excavatrice à godets se déplaçant sur des rails. Un moteur à essence fait tourner la chaîne et la tourbe tombe dans des wagonnets versant à droite ou à gauche.

On forme alors un gros tas au bord de la route. Des camions viennent ensuite chercher la tourbe.

Les allemands vont utiliser une partie de celle-ci pour camoufler les blockhaus construits au bord de la mer. Apprenant cette utilisation, certaines personnes vont dire que M. Blandin collabore avec l'ennemi. Au cours de la guerre, on va de nouveau utiliser la tourbe pour le chauffage (la malaxeuse étant peut-être remise en route).

Après la seconde guerre mondiale, l'exploitation de la tourbe va peu à peu être abandonnée dans la vallée de la Superbe. Les seules tourbières exploitées le sont en vue de créer un étang. La tourbe est vendue pour servir d'amendement aux vignes.

TENTATIVE D'EXPLOITATION DANS LA VALLÉE D'ANGLURE EN 1921

Comme nous l'avons déjà vu, on extrait aussi de la tourbe dans les marais d'Anglure principalement pour le chauffage.

En 1921, un groupe de propriétaires de St Quentin-le-Verger, Baudement, Villeneuve-Saint-Vistre, Barbonne et Bagneux, emmenés par Gustave Forgeot, conseiller général et M. Dumay, maire d'Anglure, tentent de créer une société anonyme pour l'exploitation, le placement, la vente en gros et au détail de la tourbe de la vallée du Choisel.

L'EXPLOITATION DE LA TOURBE DANS LES MARAIS DE SAINT-GOND À PARTIR DE 1836 ET SON UTILISATION INDUSTRIELLE

En 1836, l'Administration des Domaines vend la part de l'État à un groupe de notables et d'industriels de la région d'Amiens.

Ce groupe comprend Magloire Renard, Adolphe Objois, M. Desjardins, M. Pecourt et M. Haran.

Ce consortium est communément appelé la Compagnie Renard. Les travaux de dessèchement vont vite commencer (élargissement de la rivière canalisée, création de fossés, plantation de peupliers).

M. Renard fait également procéder à l'extraction méthodique de la tourbe. Cette tourbe est utilisée pour le chauffage. On obtient aussi de la cendre qui répandue dans les champs améliore grandement les rendements. En 1840, on estime que vingt et un mille mètres cubes de tourbe ont été extraits soit par M. Renard soit par les propriétaires voisins. (doc. 7)

M. Renard pense aussi utiliser la tourbe dans des fours d'usine. Il fait



2.- COIZARD-JOCHES.- Marais de St-Gond.- La Yverrie - Extraction de la Tourbe.

doc. 7 Mi-XIX^e siècle : fin de l'exploitation « artisanale » de la tourbe comme elle se pratiquait jusqu'alors. Tourbières à Coizard-Joches. CPA



doc. 8 *Tourbières de Villevénard, aujourd'hui étangs de « La Noquette », société de pêche. Photo René Guyot*

faire des essais de carbonisation de cette tourbe à l'école des Arts et Métiers de Châlons.

Les essais étant concluants, M. Renard et M. Pécourt demandent l'autorisation à la Préfecture de la Marne, en octobre 1839, avec plan à l'appui de construire une carboniserie sur le côté droit de la route entre Coizard et Bannes. L'année suivante, l'autorisation est accordée pour la construction d'un atelier de carbonisation de tourbe à vase clos. Dès qu'il a l'assurance de son combustible, M. Renard songe à la verrerie. Il veut faire construire celle-ci sur le territoire de Joches, au lieu-dit La Louvière. Mais cette demande entraîne l'opposition de la commune (Joches est encore indépendante). A la veille de Noël 1840, le conseil de préfecture relate « que le maire et les habitants de la

commune de Joches s'opposent formellement à ce que l'autorisation sollicitée par le Sieur Renard lui soit accordée..., alors que ladite commune a été maintenue en possession du dit terrain par un jugement de M. le Juge de Paix de Montmort, qui aurait ordonné la démolition de divers bâtiments que le Sieur Renard avait prématurément fait construire ». Il s'ensuit des entretiens, des jugements...

Enfin en mars 1842, une ordonnance royale autorise la Société Renard à établir dans une pièce du Marais de Saint-Gond, dite La Louvière, une verrerie à bouteilles où il ne sera consommé que de la tourbe par lui extraite. L'usine ne va pas fonctionner bien longtemps.

On fabrique des bouteilles de champagne avec un haut goulot. A

cette industrie s'ajoute d'autres petits objets en verre : billes, règles, presse-papiers. Malheureusement, très vite, apparaissent de nombreuses bouteilles défectueuses. On dit qu'en l'absence des propriétaires, certains ouvriers, à la solde de leurs anciens patrons en Argonne, sabotent le four pour faire échouer l'entreprise.

Fin 1844, l'usine va très mal. En janvier 1845, le feu éclate dans la maison des ouvriers de la verrerie. Il n'en faut pas davantage pour ruiner l'entreprise.

En 1849, la Société Renard est dissoute. C'est la fin de l'aventure. Pourtant dans l'annuaire de la Marne de 1840, on prévoyait, grâce à la carbonisation de la tourbe, d'utiliser celle-ci pour la fusion du minerai de fer (présent dans les marais de Saint-Gond) et la fabrication de briques.

Les vestiges de la verrerie, les ruines de la carboniserie et les noms des chaussées destinées au charroi de la tourbe, (chaussée des Picards, chaussée Pécourt, chaussée Desjardins, chaussée Lucie - du prénom d'un enfant) rappellent ces industriels.

Mais, M. Renard a ouvert la voie et l'exploitation de la tourbe continue dans les marais de Saint-Gond. (doc. 8)

En 1857, le conseil municipal d'Oyes déclare « que chaque nouveau marié aura droit à un lot de tourbière aussitôt son mariage, mais ce droit, il ne l'acquerra qu'autant il aura une habitation particulière ».

En 1864, Aulnizeux songe à exploiter rationnellement une tourbière à Chaudin.

L'année suivante, la commune continue à la Fosse-Robine où le banc est plus régulier. En 1872, on pense que le produit de la vente de la tourbe servira à éteindre la dette que la commune a contractée durant l'invasion.

Peu à peu, l'exploitation de la tourbe par les communes ou par les particuliers va devenir assez anarchique et va diminuer. Elle a presque disparu à la veille de la guerre de 1914. Pourtant, en 1920, dans certains villages, comme Coizard et Courjeonnet, on célèbre encore la fête de la tourbe en juin (à cette occasion, on brûle de ce combustible).

Pourtant durant la seconde guerre mondiale les difficultés de ravitaillement en combustible et de transport font reprendre l'exploitation de la tourbe (on voit aussi réapparaître le lignite de Montgivroux). Cette fois, l'extraction est le plus souvent réalisée avec des dragueuses.

Entre Coizard et Courjeonnet on peut voir encore un louchet mécanique tout rouillé datant de cette période. Il appartenait à M. André

Guillaume. Durant la 2^e guerre mondiale, M. Guillaume fait appel à un tourbier de Faux-Fresnay, M. Ovide Villain, pour qu'il vienne faire des sondages afin d'évaluer l'épaisseur de la tourbe dans son terrain. Celui-ci vient avec sa femme pour effectuer le travail demandé. Le sondage se révélant positif, M. Guillaume exploite la tourbe avec quelques prisonniers de guerre de couleur pour l'aider. Ceux-ci sont logés à Courjeonnet. Pour l'extraction il utilise un louchet mécanique, monté sur rails, qui se déplace le long du front de taille (c'est cet appareil que l'on peut toujours voir). (doc. 9)

Les billes de tourbe extraites ont une section de 50cm x 30cm. On utilise toujours des wagonnets et même des barques pour les transporter. Quand toute la longueur de la tourbière est terminée, il faut reculer les rails sur lesquels se déplace le louchet mécanique. M. Guillaume a un contrat avec une usine à gaz de Châlons et avec la brasserie « La Comète » (chauffage pour fabriquer les bouteilles). M. Guillaume n'est pas le seul à exploiter de la tourbe durant cette période. D'ailleurs, quand on arrête l'extraction de la tourbe à Saint-Victor, les appareils utilisés arrivent dans les marais de Saint-Gond.

Après la guerre, l'exploitation de la tourbe se ralentit. Elle ne sert plus au chauffage mais à l'amendement des sols des jardins et surtout des vignes. Vers 1960, la tourbe est exploitée en amont du pont de Joches. En 1962 est créée la société France-Tourbe qui va travailler surtout dans les marais de Villevénard. (doc. 10) Dans les meilleures années, on va extraire jusqu'à 90 000 mètres cube de tourbe par an.

Mais la plantation des ceps de vigne va se ralentir, ce qui va entraîner une réduction de la demande de tourbe. Ainsi en 1996 le directeur et un cadre n'emploient plus que

trois ouvriers (il y en avait 17 dans les années fastes). En 1997, on n'extraît plus que 20 000 mètres cube de tourbe par an. Cette exploitation se fait à la pelle mécanique, combinée à un bateau-pompe, de mai à septembre, creusant en moyenne à 1,30 mètres de profondeur. C'est ainsi que chaque année l'exploitation conduit à la disparition de 1,5 à 2ha de marais par an, remplacés par des plans d'eau. Ces étangs vont faire le bonheur des pêcheurs (particuliers ou sociétés comme celles de Villevénard ou de Sézanne) mais aussi des véliplanchistes de la M.J.C d'Épernay dans les années 80.

La société Josserand de Sézanne extrait aussi de la tourbe.

Mais beaucoup de gens veulent protéger ces zones humides, classées d'ailleurs en Natura 2000. Aussi, les autorisations d'exploitation sont de plus en plus difficiles à obtenir, ce qui entraîne une très nette diminution voire une disparition de l'extraction au début des années 2000.



doc. 10 *France-Tourbe, entreprise d'extraction de tourbe à Villevénard. Photo René Guyot*



doc. 9 Le vestige du louchet mécanique d'entre Coizard et Courjeonnet.
Photo Jean Maclin

SOURCES :

– Instructions relatives à l'exploitation des tourbières du département de la Marne (1815) par M. Blavier (Archives départementales).
– Rapport sur les marais de Saint-Gond (1817) par M. Blavier (Archives départementales).
– Rapport sur les tourbières du département de la Marne et projet d'ordonnance royale ayant pour but d'en régulariser l'exploitation par l'inspecteur général des mines de la division du Nord-Est (1843) par M. Garnier (Archives Départementales).
– Rapport sur le projet de règlement présenté par l'ingénieur en chef des mines pour l'exploitation des tourbières du département de la Marne (1844) (Archives Départementales).

– Acte de société pour l'établissement des verreries de Saint-Gond le 16 février 1841 (Archives départementales).
– Rencontres avec Mrs Patte, Espinasse, Guillaume, Prud'homme.
– Bulletin des travaux du Comice Agricole de 1849.
– La tourbe et son utilisation par Pierre Montgolfier (1918) H. Dunot et E. Pinat, éditeurs.
– La tourbe. Bibliothèque de travail n°51 (1947).
– Journal l'Union, 14 août 1985, 13 février 1997, 10 mai 1983, 8 août 1966, 18 janvier 1995, 12 septembre 1996.

– Annuaire de la Marne de 1840.
– Almanach Matot Braine de 1892.
– Les marais de Saint-Gond par R. Riquet en 1963 (Bibliothèque du diocèse de Châlons-sur-Marne).
– Exploitation de la tourbe dans les marais de Saint-Gond par R. Riquet, 1964 (Mémoires de la société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne).
– Synthèse des études sur les marais de Saint-Gond par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Marne (1986) (Bibliothèque municipale de Sézanne).



Gérant du COOP à Sézanne pendant 28 ans

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
à partir des souvenirs d'Armand FERREIRA

AU 98, RUE NOTRE DAME

C'est ma femme, Gilberte, qui m'a décidé à devenir gérant d'un Coop. Ses parents tenaient un café épicerie au Meix-Saint-Époing et moi j'étais bûcheron, comme mon père. On a commencé à Monneaux dans l'Aisne en 1954 (doc. 1). On faisait également café et téléphone. En 1956, on a été affecté à Vertus, où on a doublé le chiffre d'affaires. Mais en 1957, apprenant que la succursale de Sézanne était libre, on s'y est installé pour revenir près de la famille. Mais la tâche a été difficile dans les premiers temps car il fallait relancer les ventes. Le magasin appartenait à la Société des « Coopérateurs de Champagne », groupe issu d'asso-

ciations coopératives créées dès 1902 à Château-Thierry. Ernest Couvreselle rassembla ces unités et les capitaux pour mettre en place un véritable réseau organisé de succursales dans l'Aisne, la Marne puis l'Aube (doc. 2). Dans les années 1960, il existait plus de 650 boutiques sur la région Champagne. Les supermarchés du Groupe portent désormais l'enseigne « Leader Price ». D'autres magasins à succursales multiples existaient à l'époque et étaient présents à Sézanne, comme le Familistère, le Comptoir français, les Docks, la Ruche Moderne, les Échos.



doc. 1 Magasin à Monneaux (02) (1955)



doc. 2 Magasin COOP (années 1940, lieu indéterminé)
(Cl. René Bourgoïn)

FÉDÉRATION NATIONALE DES COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION
89 RUE LA BOÉTIE PARIS 8^e

ÉCOLE TECHNIQUE COOPÉRATIVE
Cours privé de promotion sociale agréé par le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Je soussigné,
André FAUCHER
Directeur de l'Ecole Technique
Coopérative, certifie que :
Monsieur FERRETRO Armand
98, rue Notre Dame
51 - SÉZANNE
a régulièrement suivi le Cours par
Correspondance de TECHNOLOGIE et
qu'il en a subi avec succès toutes les
épreuves.
Option : A
Mention : Très Bien

fait à Paris, le 1 Octobre 1969

Seuch

COOPÉRATION

doc. 3 Certificat de scolarité de l'école technique coopérative (1969)

VENTE ET LIVRAISON

Les produits frais étaient livrés quotidiennement de nuit. La viande venait des entrepôts de Saint-Julien-les-Villas, près de Troyes et les produits frais (fruits, légumes, yaourts, lait) d'Étampes, à côté de Château-Thierry.

On pouvait aussi acheter des meubles et des appareils ménagers sur catalogue. Certains Sézannais ont encore leur salle à manger des « Coopérateurs de Champagne ». J'ai même été le deuxième meilleur vendeur de frigos.

En 1968, j'ai suivi une formation par correspondance de « l'École technique coopérative » (doc. 3) pour apprendre l'identité de chaque produit que je vendais. Je devais pouvoir répondre à toutes les questions des clients.

En plus des heures d'ouverture, tous les jours sauf le dimanche après midi, de 8 heures le matin, jusqu'à 20 heures, je devais faire les livraisons chez les personnes qui déposaient leur commande. Je livrais aussi 140 casiers de vin par semaine, plus l'eau.

Le magasin a été rénové deux fois, mais surtout dans les années 1970 avec l'installation de consoles et de présentoirs pour permettre le libre service (doc. 4).



doc. 4 Devanture du Coop à Sézanne (années 1970)



doc. 6 Façade actuelle (2011)

Imprimé en 1956

LES COOPÉRATEURS DE CHAMPAGNE
Société Anonyme à Capital et Personnel Variables
R. C. CH-TH. 54 B - 4
Siège Social: 48, Grande Rue, à CHATEAU-THIERRY

LIVRET INDIVIDUEL
--- STATUTS ---
- Règlement intérieur -
Mutualité Coopérative - Statuts et Règlement

N° Matricule : 177-20020
Nom et Prénoms du Sociétaire : J. Touchais
Adresse :
Section de Sézanne - Champagne

Remboursement de l'Apport Social

Les Actions sont remboursables dans un délai de 5 ans à compter du jour de la demande de remboursement faite par lettre recommandée, sauf en cas de décès, ou de changement de domicile pour une localité où il n'existe pas de Succursale de la Société. Le délai est alors ramené à 1 mois, mais le paiement dans le deuxième cas ne peut être fait qu'un nouveau domicile.

Les Demandes de Remboursement doivent être accompagnées du Livret de Sociétaire.

IMP DU CENTRE - Chât-Thierry

doc. 5 Livret Individuel (1956)

TIMBRES ET RISTOURNES

Chaque client se voyait remettre un « Livret Individuel » de sociétaire, avec son numéro de matricule et les statuts de la coopérative (doc. 5). À la fin de chaque année, le montant total des achats figurait sur un coupon récapitulatif, avec le taux de l'année qui déterminait le montant de la ristourne totale. Cette somme ensuite était scindée en deux parties, un montant à récupérer lors de prochaines « commissions » et un montant ajouté au capital du sociétaire.

Bien entendu, entre temps, il avait fallu bien coller ses timbres sur des feuilles pour justifier son droit à la ristourne.

« Les Coopérateurs de Champagne » étaient les seuls à pratiquer ce système de fidélisation et d'apport en capital.

Mais quel travail de récupérer toutes les feuilles de timbres, de les contrôler et d'établir un bordereau pour chaque client.

Mon épouse a géré le magasin pendant les dix dernières années avant la fermeture en 1985. C'est devenu maintenant une maison d'habitation (doc. 6)

L'auteure recherche des témoignages, photos, documents
sur les anciens commerces de Sézanne.
Merci de la contacter au 03 26 81 54 60 ou j.touchais@free.fr

DU PAYS SÉZANNAIS : RECTIFICATIF

Marie-Nicole Azema est l'auteur de l'article « Escalé à Sézanne pour l'association Lire et Faire Lire dans la Marne », paru dans le numéro 11 de septembre 2010.



La flore exotique de Sézanne

par Monique BÉGUIN

Les herbes et les bois n'ont peut-être plus de secret pour vous. Sans doute connaissez-vous l'aspérule et la grande berce, l'odeur musquée de la tanaïsie, la potentille tormentille et la minuscule circée de Paris (à deux pétales). Et même si vous confondez érable et platane, vous rêverez peut-être de curiosités plus exotiques, mais cependant sézannaises aussi... immigrées, en somme.

Bien des plantes qui nous sont familières viennent effectivement d'autres pays, séquelles de notre histoire : plantes rapportées d'Orient par les Croisés, au moyen âge, ou plantes rapportées au cours d'expéditions maritimes, voire guerrières aux XVIII^e et XIX^e siècles (cèdre du Liban, bougainvillée du Brésil...).

Curieusement, de nombreuses espèces exotiques dans l'espace, le sont aussi dans le temps. Le ginkgo, espèce vivante quoique fossile croît naturellement en Chine. Les magnoliales (magnolia provenant d'Asie du sud, liriodendron provenant des USA) sont dans les premières espèces de la classification botanique (classification des plus anciennes aux plus récentes). (doc. 1) Le liquidambar est l'un des premiers arbres de la classe des dicotylédones ; il est originaire des USA. Beaucoup de gymnospermes (sapins...) sont originaires d'Amérique du Nord, de régions montagneuses ou de climat froid (le thuya vient d'Extrême-Orient). Certains genres, comme le chêne (cf. la « Gaule chevelue ») ont des espèces qui nous sont étrangères (chêne-liège, chêne d'Amérique).

De nombreuses plantes ont été nommées en hommage à un haut personnage du temps : le paulownia (de Anna Paulowna, fille du tsar de Russie) ou à un jardinier ou à un directeur de jardin botanique : Magnol a donné le magnolia, Bégon le bégonia, Robin le robinier... ou par des noms grecs (rhodos : rose ; dendron : arbre) ou latins

(camellia japonica, du botaniste Camell ; arbre qui est originaire du Japon et qui peut mesurer 12 mètres). Le noyer, originaire d'Europe orientale et d'Asie centrale fut planté chez nous dès l'époque gallo-romaine (dans le village d'Orbais, le souvenir de plusieurs « mollins à huile » prouve que ces plantations étaient importantes).

Vous pourrez trouver dans Sézanne :

- Un catalpa (Sud-Est des USA) avec ses fruits en longues cosses brunes (L : 40 cm) pendantes, cylindriques (cour de l'hôpital)
- Un paulownia (Extrême-Orient) aux fleurs d'un violet pâle, un peu triste (ZAC Saint-Pierre)
- Un koelreuteria (Chine), dit « savonnier ». Ses fruits persistant tout l'hiver évoquent un peu les fruits de l'alkérange, dit « physalis », dit « coqueret », dit « amour-en-cage », à capsule en volume trigone, en forme de cœur (carrefour Charles-de-Gaulle - route de Fère-Champenoise)
- Un cercis ciliquastrum, arbre de Judée aux fleurs papilionacées, roses, fleurissant avant les feuilles (jardin de l'Ancienne-Poste).

Et hors les murs, des baguenaudiers (origine Europe méridionale et centrale), papilionacées aux fruits en vessie (route de Péas, après le pont, à droite) (doc. 2) et des symphorines (Amérique du Nord) aux fleurs roses et aux fruits en boules blanches de diamètre d'un centimètre (jardins voisins du cimetière).

Attardons-nous sur trois plantes particulières

LE GINKGO BILOBA (doc. 3)

« Curiosité botanique » car seul « fossile » survivant de la fin de l'ère primaire ; apparu au permien (moins 250 millions d'années). Il existe à l'état sauvage en Chine, dans le Tché-Kiang.

Chaque arbre peut atteindre 2000 ans d'âge.

Port élancé, tronc à l'écorce brune à orangée, crevassée. La fleur femelle se développe « en ovule qui devient un oeuf ».

Ses feuilles sont en éventail, à nervures rayonnantes, de couleur or en automne, ce qui lui vaut d'être appelé « arbre aux quarante écus ».

Il résiste à la pollution : il borde la cinquième avenue à New-York.

Un ginkgo a été la première verdure à réparaître après le bombardement de Hiroshima en 1946.

Un japonais a offert des ginkgo, pour services rendus, à un habitant du village de Saint-Sulpice-Lorière, près de Limoges ; le village en a bordé toute une rue.

Le ginkgo a des propriétés thérapeutiques (lutte contre le vieillissement, les troubles circulatoires).

Plusieurs spécimens de ginkgo sont à Sézanne ; il y en a aussi à Retortat.

LE LIRIODENDRON TULIPIFERA, PLUS SIMPLEMENT DIT « TULIPIER DE VIRGINIE »

(docs. 4 et 5 page suivante)

De l'ordre des magnoliales (les plus primitives des dicotylédones).

Les premiers fossiles des tulipiers datent du dévonien (moins 380 millions d'années).

Large diffusion au crétacé (moins 135 millions d'années). Originaire des USA (Sud et Est).

Peut vivre jusqu'à 500 ans.

Sa hauteur peut atteindre 45 mètres (chez nous : 30m). Bois de grande valeur ; tronc à l'écorce gris à orangé.

Feuilles « lyrées » jaunes, brillantes en automne.

Fleurs au bout de 15 ans en forme de coupe (tulipe) en juin-juillet, jaunes et orangées.

Ovaires en masse conique, brune, longue jusqu'à 8,5cm. Fruit porté par une aile assez semblable à la samare du frêne.

Médecine : succédané du quinquina.

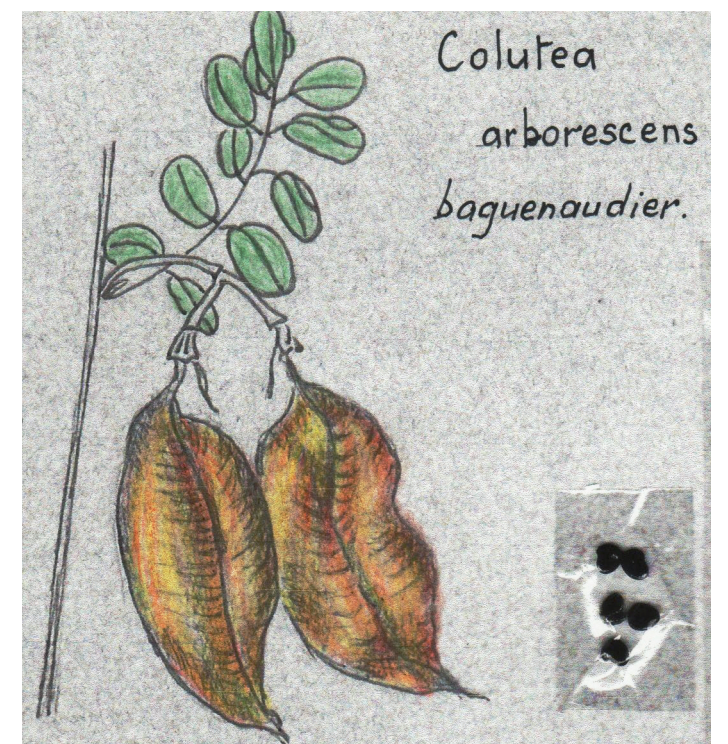
Deux spécimens à Retortat.



doc. 3 *Ginkgo biloba*, feuille



doc. 1 *Magnolia soulangeana*, dessin Monique Béguin, mars 1989



doc. 2 *Colutea arborescens*, baguenaudier, dessin Monique Béguin



doc. 4 *Liriodendron*, ou tulipier de Virginie,
photo Roger Henry



doc. 6 *Liquidambar*, l'arbre, photo Roger Henry

LE LIQUIDAMBAR STYRACIFLUA, OU COPALME HAMAMÉLIDACÉE
(docs. 6 et 7)
Ambre liquide : sécrétion aromatique très odorante, le styrax.
Provenance : Amérique centrale et Extrême-Orient.
Arbre d'ornement (hauteur : 25m).
Le feuillage d'automne, de différents rouges, est somptueux.
Craint l'hiver et le froid.
Écorce profondément fissurée ; apparence de liège ;
bois et feuillage très aromatiques.
Feuilles à 5 lobes, comme vernissées.
Fleurs insignifiantes, apétales (= sans pétales).
Usage thérapeutique : la décoction fournit un baume : le styrax sert de
fixateur de parfums.
Il y en a plusieurs spécimens à Retortat.



doc. 5 *Liriodendron tulipifera*, dessin Monique Béguin



doc. 7 *Liquidambar*, feuillage, photo Roger Henry

Peinture PEINTURE MURALE murale

Documents de l'article « La Champagne dans ses murs » p. 73
photos Jacqueline Touchais-Yanca



doc. 8 *L'artiste à l'œuvre* en 2009



doc. 1 *Sézanne dans ses vignes et jardins*



doc. 3 *Le village d'Allemant*



de haut en bas : doc. 2 Un mur long de 35m
doc. 6 Les étangs à la sortie d'Allemant
doc. 7 Une terrasse accueillante



La Champagne dans ses murs

Peinture murale d'Anaël Topenot au cellier de Maurice Duguay

par Jacqueline TOUCHAIS-YANCA



doc. 4 La grange à Allemant,
aujourd'hui disparue



doc. 5 1879, seul vestige de la grange



doc. 9 Deux dates pour un même mur

Anaël Topenot aime la Champagne. Artiste peintre et sculpteur, elle en a peint les paysages et sculpté son sol, la craie. Elle a représenté les métiers de la vigne, les outils, les lieux de production et ces hommes et ces femmes si fiers et heureux de partager et montrer leur savoir faire. C'est donc tout naturellement que Maurice Duguay, propriétaire récoltant et Président de la Confrérie des Vignerons, a pensé à elle pour décorer un mur nu longeant sa propriété dans Sézanne.

Une première tranche est inaugurée avec le lancement de la « Route du Champagne » en 1990 (doc. 1 p. 71). On y voit l'église de Sézanne, entourée de ses vieux toits pentus, dans le creux des vignobles des côteaux sézannais et un arbre qui se trouve être un mirabellier. En effet, le mur d'une longueur de 35m et d'une surface de 150m² est une représentation de l'exploitation de Maurice Duguay qui couvre plusieurs lieux et différentes époques. (doc. 2 p. 72) Allemant où ses parents avaient acheté une maison en 1952 et sa propre maison avec l'arbre fruitier représenté grandeur nature (doc. 3 p. 71). Mais aussi une grange qui a été soufflée par une tempête et dont il ne reste qu'une plaque en pierre avec la date « 1879 » apposée désormais dans la

cour à Sézanne (docs. 4 et 5). Et les étangs bien connus des pêcheurs à la sortie du village (doc. 6 p. 72).

C'est également depuis la petite terrasse de la maison d'Allemant que l'on découvre le large panorama des vignes (doc. 7 p. 72). Ce point de vue en trompe l'œil avec les bouteilles, donne l'illusion qu'Anaël « sait faire tourner les tables » et invite le spectateur à déguster paysage et production locale. Un mois de travail à raison de 10 heures par jour a été nécessaire à la réalisation de l'ouvrage, ainsi que quelques pots de peinture. Malheureusement le mur s'est dégradé avec les années. Après analyse il s'est avéré qu'une partie était à la chaux et l'autre en ciment. Il a fallu se résoudre à tout décaper pour traiter la surface et tout refaire sur un enduit. Anaël s'est donc remise à la tâche au printemps 2009 (doc. 8 p. 71) pour reproduire à l'identique cette spectaculaire vue sur vignobles. (doc. 9)

On retrouvera la mention de la peinture murale dans l'étude menée par « l'Association Paysages du Champagne » dans « Les murs peints dans les paysages du Champagne » www.paysagesdutchampagne.fr



Parmeline ou les doigts de fée

par Claudie LEPONT

Cela pourrait commencer comme dans un conte de fée.

« Il était une fois, une jolie petite fille qui vivait à la campagne,... un beau jour, lorsqu'elle a 7 ans, elle rencontre un merveilleux prince qui va lui montrer sa voie... »

Mais ce serait trop beau, ce n'est pas aussi facile que dans un conte de fée ; cette voie c'est à force de travail, de ténacité, de talent, d'obstination que la petite fille va la suivre. C'est tout de même une belle histoire : Marie-Gabrielle a donc 7 ans lorsqu'elle fait la connaissance du cinéaste, professeur aux Beaux-Arts, Robert Lapoujade,



Marie-Gabrielle Géréma

qui à l'époque, réalisait un film sur « Les mémoires de Don Quichotte » avec des marionnettes de 80 cm de haut qu'il faisait parler. La maman de Marie-Gabrielle, professeur de couture, avait été choisie pour faire les costumes des marionnettes et c'est pour cela que le cinéaste est venu chez elle et a rencontré la petite fille qu'il va littéralement fasciner « C'était un homme extra, un créateur très humain, grand et très simple. Ce qu'il faisait était magique pour moi ; je buvais ses paroles, ses gestes et encore maintenant j'en reproduis quelques-uns. Par exemple il joignait son pouce et son index en rond devant son œil, comme l'objectif d'une caméra, ce qui lui permettait de fixer son attention sur certains détails très précis, je fais souvent ce même geste dans le même but devant mes réalisations ». Les costumes des marionnettes seront faits mais le film ne sortira pas, sans doute par manque d'argent et les marionnettes ont disparu (Marie-Gabrielle a essayé de les retrouver pour les offrir à sa maman mais sans succès jusqu'à présent).

C'est donc à la suite de cette rencontre qu'à 7 ans, la petite fille décide qu'elle sera couturière-costumière et elle a tout fait pour réussir.

UNE FORMATION LONGUE ET PERFECTIONNÉE

Après la classe de 3^e, Marie-Gabrielle prépare un brevet de création-mesures en 3 ans à Paris. Elle a la chance d'avoir des professeurs en fin de carrière qui avaient travaillé pour les plus grands couturiers et hommes de théâtre. Elle se souvient encore de sa première journée de classe « Il fallait planter une aiguille dans du papier et la ressortir d'une seule main, je peux vous assurer qu'à la fin de la journée, on savait le faire ! ». Elle apprend également à faire des patrons et à travailler sur des mannequins. Le jour de l'examen, elle devra par exemple décrire « L'évolution de la manche au Moyen-Age ». Elle fait ensuite une année de stage en entreprise à Nogent-sur-Marne pour se spécialiser en costumière de spectacle et elle a la chance de suivre une costumière qui travaille pour la SFP et la télévision. Pendant une autre année, elle assiste aux conférences du soir portant sur l'histoire du costume de la plus haute antiquité à nos jours de l'École du Louvre à Paris « Pour chaque époque, il y avait un conférencier spécialisé

différent ce qui m'a permis de peaufiner mes connaissances en histoire de l'art ».

C'est ensuite à Lyon qu'elle suit les cours de BTS costumier du spectacle. Son mémoire de fin d'études a pour sujet « L'évolution du costume chez la femme au début du 19^e siècle ». Les femmes du monde portaient alors sept robes par jour, « J'ai montré qu'il y avait une robe de base et que grâce à un système d'agrafes et d'accessoires divers qu'elles pouvaient changer rapidement, les femmes donnaient l'impression d'avoir sept robes différentes » ; son but est de montrer qu'on peut appliquer ce même système pour les costumes de théâtre pour faciliter les changements lors des représentations. À Lyon, elle a aussi la chance de fréquenter une boutique de location de costumes anciens près de son école, elle va y acquérir une bonne expérience. Au cours de ces deux années lyonnaises, elle participe à un concours organisé par les fourreurs de la ville ; quinze croquis de robes sont sélectionnés pour être réalisés dont le sien et elle gagne le premier prix ce qui lui permet d'apprendre à travailler la fourrure et de nouer de

forts liens d'amitié : « Les fourreurs offraient la peau et on devait réaliser notre modèle, tout ceci dans le but de revaloriser la fourrure ». La robe conçue par Marie-Gabrielle a pour tissu une faille de soie, les gouttes d'eau sont en renard blanc d'Alaska « J'ai toujours cette robe, elle fait toujours autant d'effet quand je la présente ». Avec ce premier prix, elle remporte aussi un stage en entreprise chez Dior où elle est propulsée « seconde d'atelier », le styliste de Dior était alors Jean-Franco Ferrer. Grande expérience. Elle fera aussi d'autres stages en atelier, en particulier l'un va la marquer, c'est chez Givenchy « À l'époque c'était lui qui était en place à l'atelier, je tremblais en travaillant sur certaines robes. Givenchy savait ce qu'était un costume, ce n'est plus le cas des couturiers d'aujourd'hui... heureusement qu'ils ont des Premières Mains ! ».

Tous ces stages dans ces diverses maisons de couture lui ont permis de confirmer ce qu'elle aimait ou pas. Pour elle, le but du métier est simple « Faire en sorte que la personne se sente tellement à l'aise dans son vêtement qu'elle l'oublie et se sente ELLE ».



Marie-Gabrielle Géréma et sa mère (qui lui a passé le virus)



1^{er} prix de la ville de Lyon, robe en faille de soie, gouttes d'eau en renard blanc d'Alaska

VERS LA CRÉATION DE PARMELINE

Après ces longues années de formation, Marie-Gabrielle épouse Vincent et a des enfants (7 actuellement de 5 à 19 ans) ; elle décide de placer sa vie de famille en première place dans sa vie, « Avec les enfants, j'ai eu moins de disponibilités et le monde du spectacle est trop prenant, on doit être dans les coulisses pour intervenir à tout moment si c'est nécessaire car le comédien doit toujours être à l'aise dans son costume et l'oublier ». Elle oriente sa carrière d'une autre façon. Pendant toutes les années précédentes, elle a fait son stock de costumes, de tissus, de dentelles. En 1989, elle réalise sa première exposition à Moret-sur-Loing sur le thème « La vie quotidienne au temps de Sysley » : c'est le point de départ de son activité actuelle. Pour donner un cadre officiel à sa carrière, en 1993 elle crée l'entreprise « Parmeline sarl » d'abord installée en Seine-et-Marne puis dans la Marne à Joiselle près d'Esternay en 1998. « Pourquoi ce nom Parmeline ? : une des raisons est que la couleur parme existait déjà dans la plus haute antiquité ». Parmeline est une société d'exposi-

tions itinérantes qui expose sur n'importe quel thème et dans n'importe quel lieu mais toujours au travers de l'histoire du costume. « Le but de Parmeline est aussi d'amener une activité culturelle dans un lieu non prévu pour cela, désacraliser la culture des grandes villes ; j'aime que le costume aille au-devant des gens » et ajoute-t-elle « à travers le costume, on peut connaître l'histoire de la personne ». C'est également dans cette optique qu'elle accueille tous les ans les représentations du Théâtre de l'Agora (basé à Escardes) dont le but est similaire « Lors de leur première pièce *Si La Fontaine m'était conté* j'ai exposé des petites poupées en costume de l'époque de Molière sur le côté de la grange » ; elle accueille aussi des concerts, des marchés artisanaux,...

Les premières expositions de l'entreprise Parmeline ont lieu en 1993, d'abord à Tautavel, à la demande d'un ami, Marie-Gabrielle présente « De la peau de bête au vêtement de luxe » où elle retrace toute l'histoire de la fourrure à travers 30 modèles grandeur nature et 70 pièces sur table. Elle reçoit pour cette occasion, l'aide de ses amis

fourreurs lyonnais pour qui l'exposition est un support pour parler de leur métier et être moins agressés. Toujours en 1993 « L'histoire du pharmacien » est organisée à Paris en collaboration avec l'ordre national des pharmaciens : six modèles de vêtements créés à partir de gravures d'époque complètent les panneaux et les objets. Ces deux expositions vont tourner dans toute la France de 1994 à 1999. En 1996, nouvelle exposition à Paris « La mode, une fin de siècle » : rétrospective de la mode et des petits métiers entre 1850 et 1896 ; puis suivent « L'histoire de la soie » à Rosier-en-Donzy et « Les fables de Monsieur de La Fontaine » pour les écoles. Chacune de ces expositions lui demande un intense travail de documentation et de préparation.

PARMELINE À JOISELLE

En 1995, la famille Gérémy a un coup de foudre pour la ferme de la Queue (ferme située au bout, à la queue du village) à Joiselle ; elle s'y installe. L'entreprise Parmeline dispose maintenant d'une grande grange pour des expositions fixes et régulières, deux par an. Les premières débutent en 1998 avec en plus des défilés de mode « Pour me faire connaître aussi comme couturière puisque j'ai ouvert un service Couture sur mesure à Joiselle » ajoute Marie-Gabrielle qui à cette époque travaille déjà pour les Hussards de Montmirail. Ces expositions « Rétrospective de l'histoire du costume », « D'où vient Noël ? », « L'histoire de la Comtesse de Ségur » et « L'histoire du pharmacien » attirent énormément de visiteurs.

En décembre 1999, la tempête n'épargne pas la grange de la ferme de la Queue. Beaucoup de dégâts, en particulier les mannequins de l'histoire des pharmaciens et de la fourrure « J'ai dû fermer toutes les expositions jusqu'en 2002 et tout recommencer : la communication, la publicité, ... » À ce jour, la grange n'est toujours pas réparée mais la

ferme est grande et deux autres salles, plus petites, moins hautes ont été aménagées et accueillent les nouvelles expositions. Sans discontinuer, sans se laisser abattre par ce coup du sort, cet aléa climatique, Marie-Gabrielle a travaillé et a présenté depuis la réouverture « Les belles heures des bains de mer » costumes de 1850 à 1935, « Robes d'un jour » les robes qu'on ne porte qu'une fois depuis 1880, « Napoléon, empereur des Français », « Histoire de soie », « La journée d'une parisienne à la campagne vers 1900 », « 10, 15, 20 ans » rétrospective de l'histoire de Parmeline et enfin « contes et légendes » petite histoire des contes d'Esope à Farfadet en passant par Perrault, La Fontaine, les 1001 nuits et la Bible.

Cette dernière exposition lui a demandé un travail préparatoire titanesque qui a commencé par la lecture et la prise de notes de près de 800 contes, le choix de ceux qu'elle allait illustrer « Je ne veux pas raconter n'importe quoi, je veux être la plus vraie possible ; chaque expo vit, elle a un début, une fin, elle a une histoire que je commente personnellement à mes

visiteurs ». Au travers de cette préparation, elle s'est rendu compte des liens énormes qui existent entre les contes de tous les continents « on y retrouve toujours notre société, l'être humain avec ses faiblesses, ses atouts qui sont les mêmes partout. »

Une dernière précision en ce qui concerne les expositions, elles sont de deux types : celles de la maison à Joiselle et celles à la demande. Par exemple, dernièrement le propriétaire du château de la Marjolaine à Essomes près de Château-Thierry a demandé à Madame Gérémy d'animer les pièces de sa grande demeure avec des mannequins vêtus de costumes variés d'époques différentes de La Fontaine aux années folles ; on pouvait donc voir un homme au piano, une femme lisant sur un canapé, des enfants, ... La mairie de Château-Thierry a été fort admirative et intéressée par ce travail et envisage de faire travailler Marie-Gabrielle sur les contes de La Fontaine (qui n'a pas écrit que des fables) : « la demande est variée, elle dépend des commanditaires et de leurs buts ! ».



La ferme de la Queue à Joiselle



*Mascotte de Parmeline
elle change de costumes tous les ans
mais toujours couleur parme
(en couleur page 3)*



*Robe de 1875 en faille de soie
reconstituée d'après une gravure
d'époque (480h de travail)
(en couleur page 3)*



*Tableau de l'exposition « Comtesse de Ségur »
(en couleur page 3)*

L'ART DE MARIE-GABRIELLE GÉRÉMIA

Qui peut deviner en suivant la petite route sinueuse qui va de Joiselle à la ferme de la Queue, à travers champs, qu'il va bientôt être en présence de véritables trésors ? Qui peut deviner en voyant Marie-Gabrielle Géréma, jeune femme d'à peine 40 ans, vive, gaie, souriante, humaine, à l'écoute des autres qu'elle possède un tel talent ? C'est une artiste aux doigts de fée ! Visiter son atelier dans une grande pièce de la ferme est un moment merveilleux : on y voit des tissus de toutes les matières (soie, coton, laine, lin, satin, mousseline,...) « j'aime tous les tissus sauf les jerseys synthétiques » dit-elle en riant, des tissus de toutes les couleurs, des tissus anciens, des

plus récents ; les plus précieux pour elle ce sont certains cotons, certaines soies damassées ; elle a même du tissu à base de feuilles de bananiers qu'elle juge « ...intéressant... ». À côté des tissus, on voit des boîtes, beaucoup de boîtes, ce sont les accessoires : boutons de toutes les couleurs, de toutes les formes, de toutes les matières, agrafes, dentelles, rubans, broderies ; il y a aussi des malles, des binocles, des chaussures... au total plus de 4500 pièces qui vont du 18^e siècle à nos jours. Des gens lui apportent souvent de la dentelle ou des accessoires trouvés dans leurs greniers « Au moins vous, vous allez continuer à les faire vivre » lui disent-ils. Et enfin, si on ne compte pas la machine à coudre, la table à repasser, les fils, le regard se tourne vers les portants où sont suspendus des robes splendides, des

costumes d'un autre temps... Marie-Gabrielle ne privilégie aucune période historique même si son stock de vêtements (qu'elle loue) est très important pour le 19^e siècle.

« Si les choses, les vêtements pouvaient nous raconter leur vie, ce serait passionnant » dit-elle « j'ai des robes de 1910 qui ont appartenu à la femme du directeur du casino de Deauville, elles ont du côtoyer des personnages importants, vivre des fêtes fabuleuses, grandioses »

Mais il reste un point important et pas des moindres à éclaircir : comment naissent les costumes dans cet atelier ?



Aquarelle pour un costume de mousquetaire



Photo du costume correspondant



Aquarelle pour une robe du Moyen-Âge



Photo de la robe correspondante

Marie-Gabrielle dessine avec talent beaucoup de croquis « Je raffole du crayon de papier gris, c'est ma matière préférée pour faire mes dessins » et elle fait aussi parfois de l'aquarelle pour mieux visualiser les couleurs. Elle dessine donc ses modèles puis elle cherche le tissu qui lui convient... mais parfois c'est l'inverse, « un tissu me plaît et je dessine le modèle, en fait c'est au feeling, ce n'est jamais deux fois la même chose » et comme pour tous les artistes, il y a l'inspiration du moment, les rencontres, même la musique a de l'importance (les 9 membres de la famille jouent tous d'un instrument de musique) ainsi que la littérature « je trouve beaucoup de descriptions de robes en

lisant des romans des siècles précédents » et les œuvres d'art qui sont aussi sources d'inspiration.

Les tissus... ! Pour Marie-Gabrielle les tissus sont vivants, elle s'anime beaucoup en les évoquant : « le tissu est sensuel, il vit, surtout la soie – quand elle est fatiguée, on dit qu'elle va mourir – c'est souvent le tissu qui décide, on ne peut pas l'obliger à faire ce qu'on veut, il faut le suivre. Un tissu peut m'attirer par sa luminosité mais me déplaire au toucher, c'est souvent le cas avec les synthétiques »... et là, elle fait la moue et a un mouvement de recul ! Quand le dessin est fait, quand les matières sont trouvées quand le but et l'organisation de l'exposition

sont finalisés, elle doit se mettre à coudre tout de suite « tout doit être fini dans ma tête, je visualise l'ensemble de l'expo, le but final, l'essentiel est fait, la réalisation découle sans problèmes ». La couture peut donc commencer. Elle peut se faire de trois façons :

- pour les costumes de spectacle : ils sont vrais dans les formes mais avec une réalisation d'aujourd'hui
- pour les reconstitutions historiques (comme celles des Hussards de Montmirail) : les vêtements sont cousus comme on travaillait à l'époque, il faut retrouver les tissus, les rubans, les boutons ; les grandes lignes sont cousues à la machine (qui existe depuis 1830), le reste est cousu à la main, un travail minu-



Broderie de perles de 1910

tieux et de longue haleine « c'était des années où l'envers était aussi beau que l'endroit, où le côté gauche n'était pas le même que le côté droit ; c'était une autre façon de penser, une autre vision de la société ! ».

– pour les costumes anciens d'époque : des retouches suffisent si c'est nécessaire.

Marie-Gabrielle travaille sur des mannequins, pour elle c'est comme si elle sculptait « La matière est différente, c'est tout : l'art est partout ». Elle fait aussi ses patrons sur feuille de soie, puis vient le bâti et la couture peut commencer. Après la mise en forme du costume vient le tour des accessoires en particulier les boutons « Sur un

vêtement, c'est le bouton qui a l'accent principal, c'est la seule fantaisie » ; elle n'aime ni les fermetures éclair, ni les étiquettes de marque apparentes « Je préfère les cacher : avant on payait des gens pour faire de la publicité, attirer les clients ; maintenant ce sont les clients eux-mêmes qui font la pub... ! ».

Les dernières touches et retouches, le coup de fer finissent le costume : on est passé du croquis au vêtement prêt à être porté ou exposé.



Dentelle de Chantilly noire, 1cm exige 2h de travail



Dame et pianiste : tenue de 1900 robe en toile de coton imprimée entièrement faite à la main



Dames en 1867 : reconstitution d'après le journal des dames et des demoiselles de cette époque



2 dames en 1920 : costume de location avec châle brodé main d'époque



Robe de mariée création inédite parmeline



« Histoire de dames » tableau Coco Chanel

PARMELINE :
LE RÊVE ET LA RÉALITÉ

L'histoire se termine, le conte de fée peut-il reprendre ? Un peu bien sûr : Parmeline, c'est la mémoire du costume, c'est du rêve apporté en plus de la culture. Lors des expositions, les mannequins ne sont jamais derrière des vitrines même si la robe est très ancienne « Il faut que la robe soit vivante pour que les gens s'imaginent dedans ». Les jeunes filles qui, actuellement ne portent que des jeans et des blousons, rêvent devant les jolies robes qu'elles aimeraient porter -elles le disent à la couturière- mais ça les ferait sortir du moule et n'être plus comme les autres ce que regrette amèrement Marie-Gabrielle. La

notion de vie revient toujours dans la bouche de cette artiste passionnée et passionnante.

La réalité est là cependant : les doigts de fée travaillent aussi pour créer des vêtements actuels sur mesures pour tous : des robes de mariées (chaque modèle est unique), des robes de soirée ou de tous les jours, des costumes d'hommes. La couturière fait aussi des retouches, elle fait revivre les vêtements de ses clients. Et Parmeline a maintenant un service de location de costumes, le stock est énorme et peut permettre toutes les soirées déguisées, les bals masqués,...

Alors ne pensez-vous pas qu'une visite à la ferme de la Queue de

Joiselle s'impose ? Ne serait-ce que pour en savoir encore plus ! Elle peut se faire, pourquoi pas, pour visiter la nouvelle exposition qui a débuté en juin 2011 sur le thème : *Histoire de Dames* ; on y rencontre Coco Chanel, Madeleine Vionnet, Isadora Duncan, Colette, George Sand, Mata Hari, Marie Curie, la Comtesse de Ségur, Marie-Antoinette, et l'expo finit sur le premier empire. Le tout commenté par l'artiste elle-même.

Les coordonnées
de l'entreprise Parmeline :
Marie-Gabrielle Gérémia
Ferme de la Queue
51310 JOISELLE
Tél : 03 26 80 00 59
mail : mg.geremia@laposte.net



Le coup de mailloche

par Elisabeth DEMEUEVE

LE COUP DE MAILLOCHE
HERVÉ MESTRON
MÉREAL
1998

Le recueil d'Hervé Mestron est une compilation de sept nouvelles de longueurs inégales : « Nourritures terrestres », « Mauvaise graine », ou « Criminalité protégée » sont quelques-uns des titres de l'ouvrage et relèvent de scénarii classiques du roman noir.

« Le coup de mailloche » qui donne au recueil son titre éponyme est la nouvelle la plus longue. Il y est question d'un jeune joueur de grosse caisse amoureux de l'énigmatique Iris... Même si l'histoire se termine mal, le ton est souvent drôle. De toute évidence, l'auteur n'a rien oublié des émois de l'adolescence. C'est parfois retranscrit avec finesse, et puis tout bascule dans le burlesque.

Le moins que l'on puisse dire est qu'Hervé Mestron s'amuse des histoires et de l'écriture pour nous ravir de ses nouvelles !

Auteur prolifique, Hervé Mestron habite lors de la rédaction de son livre à Courbetaux près de Montmirail. Romancier chez Flammarion pour « Le clebs » (félicitations !) il visite tous les genres littéraires qui lui plaisent : polar, roman noir, nouvelles, voire livres pour la jeunesse... Une seule constante parmi tous ses titres : la référence presque systématique à la musique (« La note noire », « Sonate

dans le caniveau » ou bien « Le cadavre et la contrebasse »). Il faut dire qu'Hervé Mestron en plus d'être un auteur imaginaire à succès est aussi un ancien altiste de haut niveau puisqu'il jouait dans l'orchestre de l'Opéra royal de Wallonie. Ceci explique peut-être cela...

Hervé Mestron
Le coup de mailloche



éditions méréral



Gottschalk d'Orbais

par Chantal LEROY

**GOTTSCHALK D'ORBAIS
DE FULDA À HAUTVILLERS :
UNE DISSIDENCE
BERNARD BOLLER
ÉDITIONS SDE
2004**

Bernard Boller nous reporte avec cet ouvrage au IX^e siècle, à l'époque où, dans un contexte d'affaiblissement de la dynastie carolingienne, de début des incursions étrangères, l'Église, principal point d'ancrage des esprits, structure tout l'univers culturel occidental, malgré une christianisation inachevée. Il retrace l'itinéraire de Gottschalk, théologien d'origine saxon, qui vécut de nombreuses années dans notre région, à Orbais et Hautvillers, où il est décédé en 869 ; fin lettré, particulièrement cultivé, et pugnace dans ses affirmations, sa théorie de la double prédestination suscita une forte désapprobation des autorités ecclésiastiques, et conduisit ces dernières, hostiles à toute parole dissidente, aux sanctions les plus dures. L'auteur, au-delà du débat théologique, s'attache à analyser ce qui, dans la biographie de Gottschalk, a pu le conduire à développer une thèse extrémiste ; et en quoi sa théorie ne pouvait, dans le contexte de l'époque, être acceptée par ses contradicteurs, au premier rang desquels Hincmar, archevêque de Reims, qui défend âprement la grandeur et la puissance temporelle et spirituelle de l'Église. S'appuyant sur les témoignages écrits subsistant malgré les destructions, Bernard Boller nous présente

la biographie de Gottschalk (ou Godescalc), la resituant dans le contexte politique, religieux et institutionnel de l'époque : né vers 805, il fut très jeune « offert » par son père, aristocrate saxon, au monastère bénédictin de Fulda, dirigé par le célèbre Raban Maur, comme marque de sa loyauté à l'égard du pouvoir. L'exceptionnelle intelligence de Gottschalk le rendit perméable à l'enseignement reçu, mais il contesta rapidement le choix de la vie monastique forcée fait en son nom, pratique contraire par surcroît à la tradition de la Saxe, récemment annexée à l'empire. Acceptée dans un premier temps, sa remise en liberté lui fut plus tard refusée au nom de principes canoniques, qui masquaient probablement les considérations économiques très prosaïques de la hiérarchie monastique.

Marqué par les conditions de son enfance, témoin des difficultés de son temps, de la violence des conflits, et de l'absence de réponse circonstanciée de la part de l'Église, Gottschalk va développer une théorie fataliste de la double prédestination ; celle-ci repose sur le postulat que Dieu prédestine de toute éternité les uns au salut, et les autres, les réprouvés, à la damnation éternelle. Cette théorie, qui remettait

en cause les fondements idéologiques, institutionnels et sociaux de la religion, trouva néanmoins un écho favorable auprès d'une certaine frange de la population et des religieux, en butte aux difficultés de l'époque.

Délié de ses vœux et irrévocablement banni, Gottschalk enseigne à Orbais de 830 à 837, avant de reprendre son errance aux marches orientales de l'empire, où il s'ouvre à des réalités nouvelles. Ne relâchant pas sa surveillance à l'égard d'un contrevenant à l'ordre social, la hiérarchie catholique, crispée sur « un schéma unique et abstrait de référence » dénonce l'hérésie véhiculée par son discours ; tout est mis en œuvre pour le déconsidérer, le marginaliser et finalement l'exclure de la communauté ; à travers ses poèmes, Gottschalk traduira la souffrance ressentie.

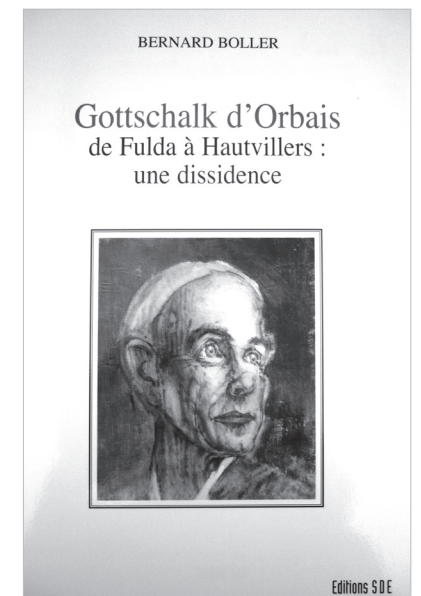
Il persiste toutefois, s'appuyant sur la grammaire, la linguistique et l'étymologie, dans l'approfondissement des questions religieuses, relevant à l'occasion les manipulations affectant les textes sacrés ; son étude de Saint Augustin le conforte dans sa théorie de la double prédestination.

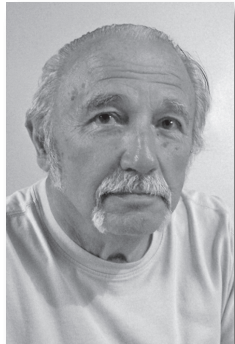
Toutefois, l'Église, encore mal assurée au plan doctrinal, redoute la diffusion de la pensée de Gottschalk, incomprise, déformée, vécue comme ôtant à l'homme toute part de responsabilité dans son salut. En 849, le concile de Quierzy prononce une cruelle condamnation à l'encontre de Gottschalk, sans qu'il soit procédé à une analyse scrupuleuse et intellectuellement avertie de ses écrits ; la sentence fait état des désordres civils causés par l'attitude de Gottschalk, témoignant du caractère politique de sa condamnation. Interné à Hautvillers, révolté contre les plus hautes autorités spirituelles de son temps, affirmant sa dissidence, celui-ci poursuit sa défense, et donne matière à d'autres débats au sein de l'Église, débats violents dont l'objectivité

est exclue, et parfois fondés sur les antinomies personnelles, le tout dans un contexte de crise politique peu propice à la reconnaissance d'une pensée originale. Le conflit ne prit fin qu'en 860, où fut définitivement consacrée la théologie du libre arbitre.

À l'instar de ce qu'il fit subir à Gottschalk, le pouvoir absolu, indifférent à la qualité de certains de ses membres, a finalement contribué à la destruction des « plus parfaits produits », quoique résistants à son ordre. Il est vrai que l'autorité de l'époque « ne disposait que d'un certain nombre d'idées pour interpréter les événements, pour les conduire, les combattre ou s'y adapter » (X. Arquillière). S'appuyant sur une grille de lecture issue des sciences sociales, Bernard Boller éclaire le processus de formation de la théorie de Gottschalk, sa psychologie, le contexte politico-religieux de cette époque et de cette contrée ; il analyse le conflit sous un angle « historico-sociologique », posant notamment la question des déviations minoritaires et des réactions majoritaires, de la liberté individuelle face aux pressions vers la conformité, de l'innovation face à la norme, les mécanismes d'ostracisation, de désignation du « bouc émissaire »... ainsi que les enjeux de pouvoir, et les corollaires politiques et sociaux révélés par la théorie de Gottschalk.

Le destin singulier de Gottschalk l'a finalement conduit à professer une théorie originale de la prédestination, qui continuera de susciter l'intérêt au long des siècles suivants, jusqu'à Calvin et aux jansénistes notamment. Ces qualités de théologien, jointes à ses talents d'écrivain, de poète, de musicien, de philologue, de philosophe..., en font une figure majeure de l'histoire intellectuelle et de la « renaissance carolingienne ».





Poésie

par Georges VALIADIS

S. T. P.

*Si l'horizon pouvait défenestrer la nuit.
Ouvrir le ciel au jour, avec la clef des chants.
Si matines pouvaient blanchir l'aube et l'ennui,
Aux cœurs purs comme l'or, ou la voix des enfants.*

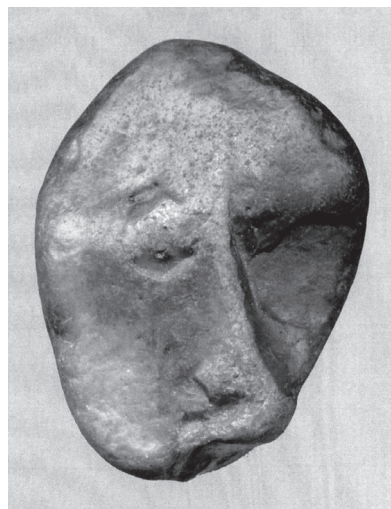
*Soleil phare d'azur en grâce matinale,
Avec nos chérubins ou déluge colombes,
Écrivez en canon, dans l'œuvre pastorale,
Un bel ex cathedra... sans chapelet de bombes.*

*Écoute ma prière et fait la joie venir !
Ô Verbe pourrais-tu conjuguer le mieux-être ?
Regarde le passé, le présent, l'avenir
Et laisse à nos voix d'or... l'appui de ta fenêtre.*

« Le sourire incertain d'un incertain sourire ».

Sujet tiré de l'album de Georges Valiadis, que présente ainsi Monique Marquet dans le journal L'Union : « Georges Valiadis est connu comme poète aux multiples récompenses. Il l'est moins pour son sens aigu de ce qui l'entoure.

Pour Georges les objets inanimés possèdent une âme. En effet, il peut découvrir dans un simple caillou ou un morceau de bois, un visage, un profil... quelque chose qui évoque la vie. Il a ainsi accumulé toute une collection de matériaux dont il a regroupé les photos et les légendes poétiques dans un recueil intitulé : *Aux pieds levés* ».



Temps et tant de fois

*J'ai marché
D'un pas lent...
Comme le temps.*

*Aux quatre vents
J'ai couru...
Après le temps.*

*Au ton de la Voix
Et au son des pêcheurs,
J'ai débarqué mes ans...
Ne gardant que les leurs,
Comme font les enfants.*

*Aux heures éternelles,
Le temps parti et revenu,
L'amour écrivait nos messages.*

*Puis les amours,
Des contretemps,
Brûlaient nos ailes.*

*Mais c'était le...
Le bon temps !
Le temps fait pas,
Léger,
Gamin,
Courante,
Plein de nous et d'adresses.*

*- Et... maintenant ? -
Comme le temps m'opprime !*



Poésie

par Gérard LABRUNE

Souvenir d'automne... Le laboureur

*Elle réclame les soins au rythme des saisons
L'éternelle maîtresse des plaines et des vallons,
Cette terre nourricière dont le sang sèche en mottes,
Dont le défi constant jette les pierres aux socs.*

*Je vois encore, en songe, au soir,
Les longs sillons bien droits de devoir et d'espoir,
La peine du laboureur derrière ses deux chevaux
Tout blanchis par l'écume, la fumée aux naseaux.*

*Dans le jour qui décroît et la nuit annoncée,
Balancé par le pas des bêtes harassées,
L'homme fume en silence le gris qu'il s'est roulé
Assis sur le dos moite de son vieux préféré
Dont les oreilles pointent au son des hies, des dia.
Il scrute l'horizon et cet Ouest sépia
Qui promet un demain propice et coutumier.
Au rythme syncopé des grelots des colliers,
Il s'évade et se laisse gagner par la lassitude.*

*Il rentre...
Le froid du soir tombe, la brume voile le sol,
Il enfonce sa casquette, relève son vieux col...
Le bourg et ses maisons silhouettent peu à peu
Et surgissent de la plaine au coin du chemin creux.*

*Il se parle à lui-même, murmure à ses chevaux
Qu'il faudra, dès demain, « rembaucher » tôt...*

*La terre les réclame.
La terre les enchaîne.
Mais avec cette dame
Il n'y a pas de haine.*



À Jean-Claude Manciaux

Jean-Claude Manciaux était comme ces maîtres qu'on n'ose approcher. De mes quelques années de moins, il avait quelque chose de secret et de sacré ; une aura semblable à celle qui orne les grandes personnalités sézannaises. En vérité il était de ce cercle limité, qui offre à Sézanne, à sa région, les gens que le souvenir ne dissipera jamais. Nous nous sommes rencontrés grâce à son épouse Monique directrice de l'antenne locale de l'Institut Universitaire du Temps Libre. Il manipulait en grinçant souvent l'appareil de projection des diapositives. Car il avait ses humeurs. De celles, saines, que ne peuvent faire éclore qu'un cerveau en réflexion et en perpétuelle curiosité. Il nous en faisait d'ailleurs profiter lors du traditionnel discours pendant le repas annuel des anciens du Collège. Un moment de bonheur décapant, aux mots ciselés et aux messages directs. Jean-Claude Manciaux a été à la tête de cette amicale des anciens élèves durant 36 ans. Président de l'association des parents d'élèves du Lycée pendant 11 ans. Il a adhéré au groupe philatélique, aux amis de l'orgue, au Rotary-Club, etc, membre du conseil d'administration du Lycée, de l'association des anciens combattants CATM, et de celle des officiers de réserve. Jean-Claude Manciaux, chirurgien-dentiste de profession, est né à Sézanne, et décédé le 13 octobre 2010 à l'âge de 76 ans. Nous avons eu le privilège en 2000 d'obtenir un article pour la revue « Du Pays Sézannais » numéro 2, intitulé « 400 ans d'histoire du Collège de Sézanne ». Nous venons de perdre, en ce collègue attentif et cultivé, un jalon de notre vie.

René GUYOT

Comité des auteurs de la revue

Adam Christian	Louvet Hugues
Aubès Andrée	Maclin Jean
Azema Marie-Nicole	Maillet Jean-François
Barcelo Marianne	Makolondra Simon
Béal Jean-Pierre	Manciaux Jean-Claude †
Béguin Monique	Marguin Marie-Clotilde
Bourgoin René	Marck Françoise
Bourlon Annie	Marin Christian
Brisson Florent	Marquet Laurence
Cercellier Danièle	Marquet Monique
Charleux Margaux	Mathieu Albert
Collet René	Miguel Sandra
Dagnée Arlette	Moitrier Mélanie
Danel Jean-Jacques	Moreau Michèle
Dart Georges	Nicolle Françoise †
Delong Emeric	Niess Alexandre
Demeuve Elisabeth	Nusbaumer Philippe
Dervin Maurice	Ollivier Jack †
Desbrosse Vincent	Palermi Marc
Gaspar François	Poilvert Marie-Thérèse
Geeraerts Eliane	Prévost Annette
Gilson Josiane	Puzo Joseph
Gras Samuel	Quérue Danièle
Guesnon Agnès	Quignard Elisabeth
Guyot René	Rahir Jean †
Harmant Jean-Louis	Raoul Robert
Henry Roger	Ravaux Jean-Pierre †
Hugot Gilbert	Ravel Ghislaine
Koniyshok Ketty	Renard Maryse
Kurris François S. J.	Salaün Frédéric
Labrune Gérard	Stempniakowski Michel
Laprun Charles-Maurice †	Steulet Bernard
Leblanc Gérald	Tasse Jean-Pierre
Lebleu Ginette	Terrillon Jean-Claude
Lepont Claudie	Topenot Anaël
Leroy Chantal	Touchais-Yanca Jacqueline
Lesage-Haudry Jacqueline	Valiadis Georges
Lintz Michel	Vivenot Jean-Marie

REMERCIEMENTS

*Nous tenons à remercier très chaleureusement
toutes les personnes ayant participé à ce numéro :*

. Les membres actifs du CEPS : Viviane Arnoux, Monique Béguin, René Bourgoin, Florent Brisson, Danièle Cercellier, Margaux Charleux, Maurice Dugay, François Gaspar, Josiane Gilson, Agnès Guesnon, René Guyot, Claudie Lepont, Jean Maclin, Jean-François Maillet, Simon Makolondra, Monique Marquet, Alexandre Niess, Annette Prévost, Maryse Renard-Mahmoudian, Marlyse Rosay, Anaël Topenot, Jacqueline Touchais-Yanca, Georges Valiadis

. Les auteurs, autres que les membres du CEPS : Christian Adam, Arlette Dagnée, Élisabeth Demeuve, Maurice Dervin, Gérard Labrune, Chantal Leroy, Jacqueline Lesage-Haudry, Marie-Thérèse Poilvert, Ghislaine Ravel

. Les photographes, dessinateurs et apporteurs d'archives diverses : Christian Adam, Arch. Aube, Arch. Marne, Arch. Seine-et-Marne, Catherine Bandry, Monique Béguin, BnF-Richelieu-Estampes, René Bourgoin, Léon Broquet (†), Evêché de Châlons, Maurice Dervin, Maurice Dugay, Armand Ferreira, Marie-Gabrielle Géréma, Josiane Gilson, René Guyot, Roger Henry, Claudie Lepont, Jean Maclin, Mani-Julien Mahmoudian, Marie-Thérèse Poilvert, Bibliothèque de Provins, SHAAP, Mairie de Talus-Saint-Prix, Jacqueline Touchais-Yanca

. Les membres du Comité de relecture

. Les diverses associations auxquelles sont membres les personnes ayant contribué d'une façon quelconque à ce numéro ; en particulier : Centre d'Initiation à la Nature de l'Etoile, Chant'Morin, Mémoire et Avenir de Villevenard, Mouvement Art et Industrie, Parmeline (Ferme de la Queue, 51310 Joiselle), Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins

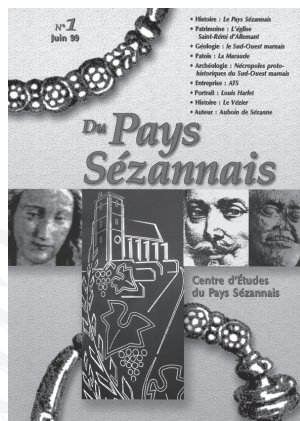
. Les partenaires annonceurs : Agence de la Gare, Adéquation, Art Floral, L'Atelier du Ménager, Aviva, La Café des Z'Arts, Café du Commerce, Cap Informatique, Au Coffret Fleuri, Créatif Coiffure, La Croix d'Or, Cyno Protect, Champagne Maurice Dugay, Le Feu à l'Âtre, Gervaise Assur, Gorlicki Marie graphiste-plasticienne, Auto-École Intersection, L'Institut, Jolis Mômes, Charcuterie Mariette, Mezzanine, Montmirail Matériaux, 13' Original Coiffure, Optique Médicale, Le Relais Champenois, Établissements Renard, Rousseau Matériaux Esternay, Sézanne Matériaux, Starn's Immobilier, La Suite N°4

. Marie Gorlicki pour la conception et la réalisation technique

. L'imprimerie Lemaire et Thiebaut Sézanne

. Les librairies du pays sézannais

CES ANCIENS NUMÉROS SONT DISPONIBLES ET EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES DU PAYS SÉZANNAIS.



REVUE 1 (juin 1999)

René GUYOT
Le Pays Sézannais, un bref regard historique

Jean-Pierre RAVAU
L'église Saint-Rémi d'Allemant

Roger HENRY
Présentation de la géologie du Sud-Ouest-Marnais

Jack OLLIVIER
La maraude

Gérard LEBLANC
Les nécropoles protohistoriques à enclos des plaines crayeuses du Sud-Ouest-Marnais

Annette PRÉVOST
ATS, parcours dynamique dans la sphère de la haute technologie

René BOURGOIN
Louis Harlet, héros de l'épopée napoléonienne

Jean-Marie VIVENOT
Écrire l'histoire de sa commune, Le Vézier

Daniel QUÉRUEL
Auboin de Sézanne, une pastourelle

REVUE 2 (juin 2000)

René GUYOT
Les monastères du pays sézannais (première partie)

Gilbert HUGOT et Michel LINTZ
Le « sentier de Mondement », circuit pédestre des « Randonneurs du Sézannais »

Emeric DELONG
Chenilles et papillons, une faune classique mais splendide

René BOURGOIN
Joseph Daru, un pionnier de la distillation de la betterave

Agnès GUESNON
Le fonds ancien de la bibliothèque de Sézanne

Anaël TOPENOT
D'un peintre à un autre, questions à Jean Campistron

Jean-Claude MANCIAUX
400 ans d'histoire du collège de Sézanne

Vincent DESBROSSE
Histoire de Bannay, Baye et Talus-Saint-Prix, des origines au XIII^e siècle

Jean MACLIN
Champagne pouilleuse... Champagne sèche... Champagne crayeuse

Christian MARIN
Lafarge Refractories. Une implantation locale, une ambition mondiale

Ginette LEBLEU
Petit lexique des mots en patois en Biardois

Hugues LOUVET
Champignons, de la recherche à la consommation

REVUE 3 (août 2001)

Joseph PUZO
La saga Axon' (première partie)

Michèle MOREAU
Les chemins des flotteurs de bois

René GUYOT
Les monastères du pays sézannais (suite)

Monique BÉGUIN
Épine blanche ou épine noire ?

Jean RAHIR
La libération de Montmirail

Jack OLLIVIER
Les buveurs

René BOURGOIN
Guillaume Marie Anne Brune, maréchal de France au destin tragique

Julien PINARD
Mémoires

Monique MARQUET
À propos de notre pain quotidien

Claudie LEPONT
Entretien avec Jean Bidault

Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay

REVUE 4 (décembre 2002)

Monique BÉGUIN
L'aillet superbe et la grande douve, deux plantes protégées des marais de Saint-Gond

René GUYOT
Le blason de Macheret, les armes de Salazar et la seigneurie de Saint-Just

Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay (deuxième partie)

René BOURGOIN
Louis d'Ambrugeac, pair de France à Nogentel

Hugues LOUVET
Le Pays Sézannais, terre d'orchidées

Michel BÉNARD
Daniel Diebold, les silences de l'absence

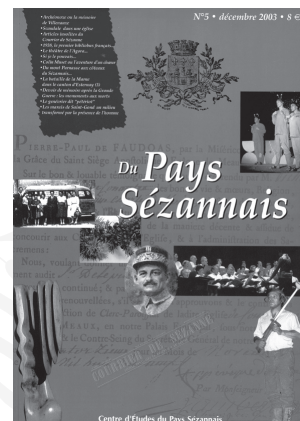
Florent BRISSON
L'église Notre Dame de Corroy

Philippe NUSSBAUMER
Langlois de Sézanne Claude Louis, 1757-1840

Sandra MIGUEL
Le rôle des abbayes dans la mise en valeur des marais de Saint-Gond

Marianne BARCELOT
La halle de Sézanne

Joseph PUZO
La saga Axon' (suite et fin)



REVUE 5 (décembre 2003)

Jean-Claude TERILLON
Archéonoxe ou la mémoire de Villenaux ; conflit pour une banalité

René BOURGOIN
Scandale dans une église

René COLLET
Articles insolites du courrier de Sézanne

Agnès GUESNON
1938, le premier bibliobus français : la création d'Henri Vendel à Châlons sur Marne

Claudie LEPONT
Le théâtre de l'Agora ; 1973-2003 : 30 ans sur les routes

Georges VALIADIS
Si je pouvais...

Élisabeth QUIGNARD
« Colin Muset » ou l'aventure d'un chœur

Anaël TOPENOT
Du mont Parnasse aux coteaux du Sézannais ; Anaël Topenot, « peintre de l'industrie » et Jabez Zorko sculpteur

Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay (Escardes)

Alexandre NIESS
Devoir de mémoire en Sézannais après la Grande Guerre : les monuments aux morts

Monique BÉGUIN
Le génévrier dit « pétériot »

Frédéric SALAÛN
Les marais de Saint-Gond : un milieu transformé par la présence de l'homme

REVUE 6 (avril 2005) LES RÉCOLLETS DE SÉZANNE : DES MOINES AU PATRIMOINE

René GUYOT
Sézanne, une ville foisonnante d'histoire

Annette PRÉVOST
Les Récollets, une émanation de l'ordre franciscain

François GASPARD
Dans les pas des premiers Récollets

René GUYOT
La vie des Récollets de Sézanne

Agnès GUESNON
Les Récollets célèbres de Sézanne

René BOURGOIN
L'Hôtel-Dieu s'installe dans les locaux du monastère à la révolution

Simon MAKOLONDRON
De l'Empire à la seconde Guerre mondiale

Jean-Pierre TASSE
Des transformations successives configurent l'hôpital actuel

Jean-Pierre RAVAU
La construction des Récollets de Sézanne

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Histoires de clochers

Laurence MARQUET
Les vitraux de la chapelle

Frère DANIEL
La place de l'image chez les récollets au XVII^e siècle

François NICOLLE
Les tableaux de Frère Luc

Mélanie MOITRIER
Les biens mobiliers de l'ancien couvent de la chapelle

Jean-Louis HARMANT
Les Récollets un joyau qui s'insère dans le patrimoine sézannais

Marc PALERMINI
L'état actuel des dégradations et l'urgence de restauration

Andrée AUBÈS
La chapelle au bois dormant

REVUE 7 (juin 2006)

Jean-François MAILLET
La bataille de la Marne dans le canton d'Esternay. Courgivaux.

Monique BÉGUIN
En herborisant dans nos murs.

Alexandre NIESS
Le château de Mareuil-en-Brie et la famille Durant (1802-1836)

Christian WOJNAROWSKI
L'histoire du Sport Athlétique Sézannais

Maurice DERVIN
1916-1918 : les Russes en France.

84 ans plus tard, Pleurs se souvient.

Florent BRISSON
La brasserie « la champenoise ». Ou quand Fère-champenoise faisait mousser sa bière...

René BOURGOIN
Le séjour de Marie-Françoise de Beauharnais à Sézanne (1816-1822)

Jean-François MAILLET
La musique en pays sézannais (1)

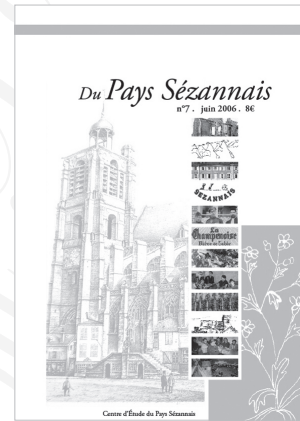
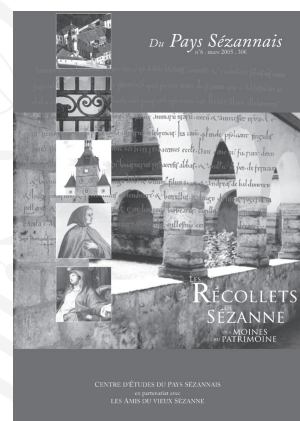
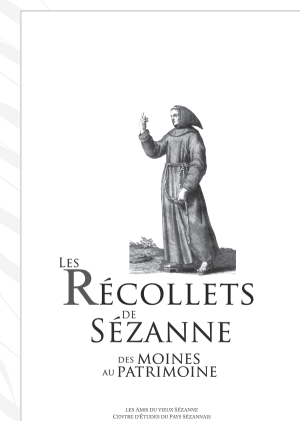
« Bridge Out » : Rock in Champguyon

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Émile Gastebois, dessinateur lithographe sézannais (Sézanne 1853 - Paris 1882)

René GUYOT
Le « relevé patrimonial rural »

S. GRAS, MCH, V. BELL, G. VALIADIS
écrits de l'atelier « Les mots dans le vent »

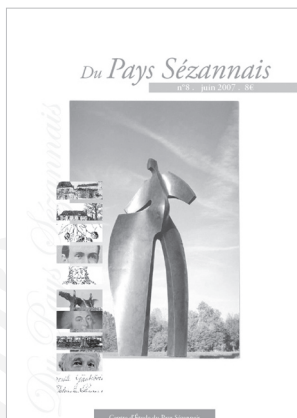
René GUYOT
Note de Lecture



Anciens

ANCIENS NUMÉROS

numéros



REVUE 8 (juin 2007)

introduction de Jean-François MAILLET,
récit de M. Stanislas FOLLIET
*La bataille de la Marne dans le canton
d'Esternay. Châtillon-sur-Morin.*

Bernard STEULET
La Forêt domaniale de la Traconne

Monique BÉGUIN
Connaissance des arbres de la Traconne

Alexandre NIESS
*Un angluriot au Palais Bourbon : Pierre Eugène
Gustave Forgeot (1888-1956)*

Gurvan LLYWELLYNHYNE
aidé de Jean-François MAILLET
Breizh Rock Ar Pleurs (rock breton à Pleurs)

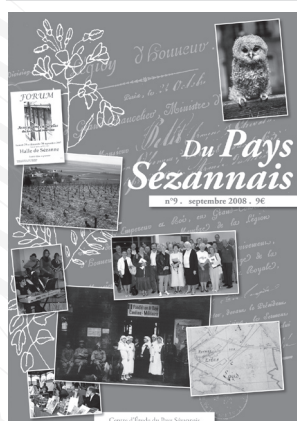
Anaël TOPENOT
William Noblet sculpteur-plasticien

Charles-Maurice LAPRUN
*Un champenois à la bataille de Yorktown : le
général Pierre Laprun*

Albert MATHIEU
*L'explosion de 1957 en gare de Sézanne
(cinquantième anniversaire)*
introduction de René GUYOT suivi d'un
écrit et de propos recueillis par Jacqueline
TOUCHAIS-YANCA

Georges VALIADIS
L'apogée du vide. Dès Potiron-minet.

D. CERCELLIER, R. GUYOT, M. CHARLEUX,
J. TOUCHAIS-YANCA
Notes de Lecture



REVUE 9 (septembre 2008)

René BOURGOIN
en collaboration avec de Josiane GILSON
Le domaine des Épées

Maryse RENARD
Les dames de Baye

François KURRIS S. J.
*Edmond Auger (1530-1591), un jésuite de
notre terroir et sa formation humaniste*

Michel STEMPNIKOWSKI
La Culture à ses Racines

Éliane GEERAERTS
Connaître et accueillir les oiseaux de nos jardins

René GUYOT
*Les associations culturelles du pays Sézannais
en fête*

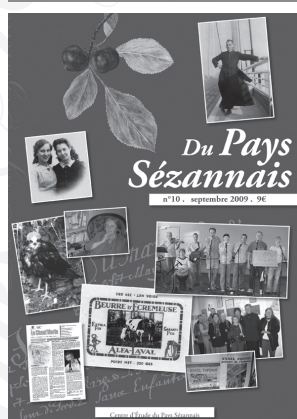
Maurice DERVIN
Pleurs, de la Révolution à l'Empire

Jean-François MAILLET
Le groupe Sol'stis

Georges VALIADIS
Garde-à-vous... Repos ; Feuille

Monique BÉGUIN
Balades en Traconne

É. DEMEUVRE, R. RAOUL, K. KONIYSHOK
Notes de Lecture



REVUE 10 (septembre 2009)

Albert MATHIEU
1951-1960 : un bail à Broys

Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Une visite chez Anaël

Josiane GILSON
*La vie quotidienne au château des Épées
à la fin du XIX^e siècle*

Monique BÉGUIN
*Les petites routes... qui ont encore parfois
...une ligne d'herbe en leur milieu*

Éliane GEERAERTS
Un patrimoine naturel en danger : le busard

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*30 ans d'enseignement artistique à l'atelier
d'Anaël Topenot*

Claudine LEPONT
L'exode et l'occupation à Sézanne – Témoignages

Chant'Morin et Jean-Pierre BÉAL
Chant'Morin connaît la chanson

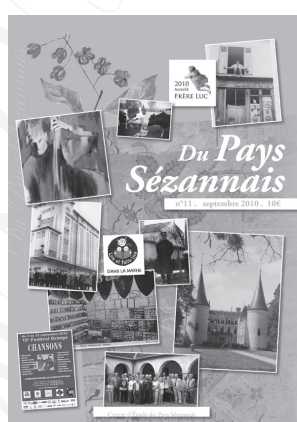
Maurice DERVIN
Loyse de Pleurre épouse Jean Mauroy en 1541

Jean-François MAILLET
Les P'tits Marins du Grand Morin

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
Regard sur Maryse Renard

Georges VALIADIS
Chut !... ; J'ai quatre vains ans

É. DEMEUVRE, R. GUYOT
Notes de Lecture



REVUE 11 (septembre 2010)

Josiane GILSON
*Les Épées : Les travaux des femmes à la ferme
au début du XX^e siècle*

Maryse MAHMOUDIAN-RENARD
Augustin Roland (1867-1943)

Jacqueline LESAGE-HAUDRY
Mon enfance à Val-des-Marais

René GUYOT
*Chronique du pays sézannais au temps de
Claude Haton (1553-1582) : 1^{re} partie*

Georges DART
Le dolmen du « Trou du Bœuf » à Montmirail

Monique BÉGUIN
Conversation à propos de la Traconne

Jean-François MAILLET
Brezza et le bar de l'irréel

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
*Une journée de colonie de vacances
au château de Nogentel (le 16 août 1942)*

Maurice DERVIN
Le général Foch à Pleurs

Jacqueline TOUCHAIS-YANCA
à partir des souvenirs de Michel DUCOURTY
49 ans de coiffure pour hommes à Sézanne

Françoise MARCK
*Retracer la traversée du temps des maisons
et retrouver l'empreinte de leurs occupants*

Claire MÉTRÉAU
*Escale à Sézanne pour l'association
« Lire et Faire Lire dans la Marne »*

Jean-Pierre BÉAL
Du vin dans la chanson française

Georges VALIADIS
Ah ne pas effacer !

René GUYOT
Georges Valiadis à tous prix

A. BOURLON, J. TOUCHAIS-YANCA,
C. LEROY
Notes de Lecture

René GUYOT
Françoise Nicolle, passionnée et passionnante